

poules. Le vin de palme est extrait en introduisant dans un petit orifice (fait dans l'arbre à la naissance des feuilles) le goulot d'unealebasse. C'est le travail le plus fréquent des noirs, car il faut pour cela grimper aux arbres et sur certains à une grande hauteur. Ils enlèvent des mêmes arbres une espèce de grand régime de fruits fort fermes appelés dendem, d'où ensuite les femmes extraient les coconotes et l'huile de palme.

Une partie sert d'aliment aux noirs avec le manioc, les arachides et quelques légumes. C'est avec cela que les noirs se nourrissent. Les coconotes, l'huile de palme et les arachides sont l'objet principal du commerce avec les Européens pour le troc des étoffes, du sel, des armes, de l'eau-de-vie et de la poudre. D'Ambriz cependant jusqu'à Mauge apparaissent des pointes d'ivoire, du caoutchouc et du café. On a en plus les denrées du Zaïre jusque Cabinda et Molembo. Les ports que je connais comme les plus commerçants sont Ambrizette, Boma et tout le rio Caongo. Je suis certain cependant que sur tous les points du Zaïre jusqu'à Molembo, il y a des époques de commerce excellent qui ont fait la fortune de plusieurs individus. Beaucoup d'autres auraient pu faire de même, s'ils avaient été protégés et défendus. Tout cela me convainc que le noir est indolent et combien il manque d'aspirations, alors que les Européens sont travailleurs et intrépides. Il est vrai et clair que toute la côte du nord est une perle sans valeur pour les Portugais qui ne la connaissent pas ou ne s'en soucient pas. Pour le plan insensé d'aller occuper le Bembe et le Congo, ils ont abandonné le littoral de la province qui seul rapporte. Ils ont dépensé sans profit des sommes immenses d'argent et ont sacrifié de nombreuses vies.

Le fleuve Zaïre est le plus majestueux et le plus imposant des fleuves que j'aie jamais vu. Il est navigable dans presque toute son extension par des navires de haut bord. Il est de grande largeur, a plusieurs bras, forme plusieurs îles au centre et on ne connaît nulle part le manque d'eau. Il est de forme si impétueuse que les embarcations, même à vapeur, ne peuvent en vaincre le courant, si elles ne se rapprochent pas du bord.

Il va avec une telle vitesse vers la mer qu'il en adoucit les eaux à grande distance. Il produit une abondance de poissons, une grande quantité de crocodiles et des chevaux marins. Depuis l'embouchure jusqu'à Boma, il est bordé de part et d'autre d'une immense forêt où on trouve du bon bois (poutres). Le Zaïre contourne une des plus belles forêts. Les eaux du Zaïre sont douces et les populations des rives l'utilisent pour boire, les Européens en profitent pour irriguer leurs jardins. En certains endroits, j'en ai vu de très beaux.

Il est cependant certain que la richesse du fleuve Zaïre et de toute la côte nord augmenterait beaucoup, si on aidait et si on défendait les commerçants par une autorité. Ils pourraient cultiver les îles et les berges avec des plantations de cannes à sucre et d'autres plantes industrielles, c'est ce que j'ai pu remarquer pendant mon voyage au Zaïre et en plus de cela, il est une chose spéciale que je veux dire et qui est attestée par tous ceux qui y habitent, comme entendue de l'explorateur anglais Grandy qui est allé à Yallala. C'est qu'il y a des cataractes d'une grande hauteur d'où se précipitent les eaux avec une forte impétuosité. Au milieu se voit sculptée dans le roc la couronne portugaise (1), monument indélébile des droits incontestables du gouvernement portugais à la côte du Congo.

Pendant mon voyage, j'ai vu seulement deux raretés : A Necedoquilla, une cloche affinée avec une moulure. C'était seulement au son de cette cloche que le roi paraissait, couvert d'une chemise de rets, quelques pagnes pendaient à sa ceinture avec au-dessus quelques peaux d'animaux et une sonnaille. Ce sont cela ses insignes royaux.

A Quansa, près du village, il y a trois grands rochers de hauteur élevée avec de très belles configurations et des reliefs ou apparaissent quelques veines jaunes à la base des pierres.

S. Salvador est situé au sommet d'une colline élevée formant un plateau étendu et fertile. Il est à cause de cela un endroit des plus agréables et salubres. C'est pourtant une très petite localité, ce qui est dû au peu de sympathie dont jouit le roi. Ainsi, on ne peut cultiver le plateau, à cause des dégâts causés par un troupeau de bovidés que les Portugais y ont laissé et qu'ils ont donné au roi à leur départ (2).

Il est certain que le rival du roi appelé Dongo (3) a toujours joui de plus d'affection et même après sa mort, parce qu'on lui reconnaissait le droit à la couronne d'après les lois de ces régions. Brouté par le troupeau de bœufs, le plateau de S. Salvador est loin d'être bien cultivé. Cette riche localité est devenue une brousse couverte de hautes herbes. Les habitants ont été obligés de faire leurs plantations dans des endroits plus élevés de la montagne, abandonnant au troupeau les rives de la rivière « Loge » (4) qui passe au pied de la colline.

(1) Inscription sur les rochers en amont de Matadi, remontant à 1487. J. CUVELIER et L. JADIN, L'ancien Congo d'après les archives romaines, Bruxelles, 1954, Vue en face de la page 16. Le lieutenant Grandy s'y était rendu en 1863.

(2) Lors de l'occupation de S. Salvador de 1860 à 1865.

(3) ALVARE N'DONGO KIAMBU, proclamé roi en 1858 contre PEDRO ELELO. (PEDRO V) installa sa banza à quelques kilomètres de S. Salvador et continua à exercer son autorité sur une large région, malgré l'appui des Portugais accordé à Pedro V.

(4) En réalité la Lunda.

J'entendis le fils du roi me dire que c'était à cause de cela qu'ils étaient si pauvres et que de 361 sanzallas ⁽¹⁾, on était réduit à seulement deux. Dans cet endroit, il y a les restes d'un mur que les naturels disent avoir été démantelés lorsque le contre-amiral Andrade vint ici. Les murs d'une église déjà assez détruits montrent qu'il y a eu un temple fameux. La forteresse est jusqu'à présent encore en bon état avec quatre casernes qui se ressentent déjà de l'abandon ⁽²⁾. Il y a également les fondations d'un ancien couvent ou hospice.

Il n'y a rien d'autre de notable à signaler en cet endroit, s'il n'y avait encore la mémoire que cette localité a été florissante et les bons souvenirs que ses habitants ont des Portugais, comme sources de richesse pour eux, comme ils le disent eux-mêmes.

II. *Coutumes, moralité et état intellectuel.*

L'homme, pris par la faute originelle, est entré dans une vallée de larmes et reste en proie à ses instincts. On a ici la preuve que l'homme a été bien châtié par le Créateur. Voué pour ainsi dire aux seuls instincts de la nature, le noir vit dans un état de rusticité intellectuelle, par manque de culture et s'adonne sans freins à tous les vices. Étant de mauvais tempérament, il se défie de tout et rejette l'enseignement pour vivre dans l'ignorance. Il s'adonne à l'ivrognerie et par tendance au vol. Il fait souvent du mal à celui qui lui fait du bien et n'arrive pas à avoir de l'amour ni pour ses parents ni pour sa famille. Je puis donner de cela une preuve par un fait dont j'ai été témoin.

Lorsque sur mon chemin vers le Congo, je rencontraï les gens envoyés par le roi Pedro, je comptai 40 porteurs, il en fallait seulement 26. Les autres s'offraient de partir pour Boma y chercher quelque chose pour me servir. J'acceptai la proposition, parce que je manquai de marchandises pour le paiement des porteurs. Vingt-six porteurs partirent avec moi, tandis que les autres allaient à Boma.

A peu de pas de là, ils se lancèrent tous avec impétuosité sur un noir qui cria au secours à mon domestique, j'allai voir et vis que parmi ceux qui se lançaient le plus violemment sur la victime, le plus influent de tous était son fils. Ils ligotèrent le malheureux pour le conduire à un certain village pour le vendre, en échange de marchandises. J'intercédai pour lui, mais aucune de mes demandes ne put prévaloir. Il était condamné à mort pour crime d'assassinat, mais pour le délivrer de la mort, ils le conduisaient pour être vendu par ordre du roi. Chez les noirs, dans chaque village, il y a un roi avec pouvoir souverain sur

⁽¹⁾ Agglomération de cabanes, villages.

⁽²⁾ Forteresse construite en 1859.

tous les habitants. Pour fonder un village, un noir quelconque disposant de quelque bien se dirige à un endroit et y construit sa case. Ensuite, il est suivi de ses parents et de ses esclaves et est immédiatement établi roi, seigneur de tout. A sa mort, il désigne comme héritier de la couronne son neveu, fils d'une sœur et non un de ses fils, car ils doutent de la fidélité des épouses. Pour pouvoir administrer la justice, il fait une séance qu'ils appellent *Fundação* ⁽¹⁾, Palabre, action en justice. Cela consiste à inviter pour le jour fixé les rois voisins. Ils arrivent tous, en compagnie des habitants de leurs villages. Les accusateurs s'asseyent d'un côté, les autres de l'autre. Les parties étant réunies, le plus important des chefs est salué par tous avec la main ouverte. Ensuite, le roi qui porte plainte, expose le motif de la palabre, « *fundação* ». Agenouillé devant lui, un de ses esclaves lui parle à l'oreille, comme s'il lui suggérait ce qu'il doit dire. Ensuite a lieu le débat entre les avocats des parties, leur dire étant parfois approuvé par des partisans. Comme avocats sont choisis ceux qui sont naturellement les plus vifs. Lorsqu'ils sont en possession de leurs arguments, ils font le plus grand bruit avec beaucoup de battoirs de métal qu'ils ont attachés sur le bras jusqu'au coude.

Après un long débat, les parties se retirent, chacune de leur côté. C'est ce qu'ils appellent boire de l'eau et débattent entre eux sur qui a raison. Se réunissant de nouveau, ce qu'ils appellent lancer l'eau. Une des parties se reconnaît vaincue et est condamnée selon l'importance du délit. S'il est grave, ils appliquent la peine de mort, mais on peut se racheter avec des marchandises ou des biens, ou choisir d'être vendu comme esclave.

Les crimes dont s'occupe la palabre « *fundação* » est celui d'infidélité pour les mariés. Les deux complices sont condamnés à mort, l'époux ayant le droit d'exécuter la sentence de ses propres mains. L'assassin est également condamné à mort, sans palabre, excepté s'il peut se justifier par l'une ou l'autre circonstance. Ces lois ne sont pas écrites, mais sont de coutume immémoriale chez les noirs. Lorsque quelqu'un est condamné à mort, la sentence est exécutée en toute brièveté et de la manière la plus barbare. Parfois la victime est brûlée, d'autrefois dépecée avec le fer ou la chicotte. Pour faire souffrir davantage le patient, on lui frotte ses blessures avec de la poudre, de la boue ou du sable. Cette façon de punir est appliquée seulement, lorsque le roi meurt ou quelque prince. Ils jugent qu'ils doivent être immortels et que c'est seulement à cause d'une féticherie qu'ils peuvent payer leur tribut à la nature.

Immédiatement après la mort, on appelle un devin pour déclarer

(1) *Funda* veut dire poursuivre en justice.

qui est la cause de la mort de tel homme. Le sorcier répond conformément à sa passion. On appelle ensuite un médecin pour préparer une infusion d'écorce d'un arbre vénéneux. L'accusé de féticherie boit sans pouvoir se défendre, s'il vomit, il est parfois absous, comme s'il avait prouvé son innocence et dans ce cas on applique l'épreuve à un autre. D'autres médecins font des distillations de poison ou le brûlent ; on l'extrait en comprimant l'écorce entre des pinces ou leviers préparés pour cela.

Sans cela, sans ces rigueurs, les rois ne sont pas craints ou respectés, mais ils obtiennent de leurs sujets tout ce qu'ils veulent pour un verre d'eau-de-vie.

Après avoir pratiqué les horreurs mentionnées, il faut enterrer le défunt avec les cérémonies suivantes. On forme une commission chargée d'avertir les Européens qu'ils enterrent tel fidalgo (noble). Les Européens sont invités à contribuer à la splendeur des funérailles en fournissant de grande quantité de tissus, d'eau-de-vie et de poudre. Cela seulement est dû et sans doute supérieur aux droits que l'on doit payer à la douane.

Les pièces d'étoffe servent pour envelopper le cadavre. Elles doivent être d'autant plus abondantes qu'était grand le pouvoir du défunt. La poudre est employée pour donner un plus grand nombre de salves possible depuis la maison jusqu'au lieu de sépulture. Les jours précédents et suivants, ils s'enivrent tous. Pendant ce temps, on danse à certaines heures autour d'un feu, en présence d'une statue très vilaine, ce qu'ils appellent fétiche. Espérant un bel enterrement, certains s'offrent à mourir et se suicident. Deux noirs serviteurs d'Européens se noyèrent, lorsque j'étais à la côte de Molembo, pour ne pas perdre leur cérémonie d'enterrement. J'avertis l'Européen qu'il ne devait pas faire la moindre démonstration, pour avoir en horreur le suicide. Il me répondit que s'il ne procédait pas ainsi, il ne trouverait plus un seul serviteur.

Ce sont les femmes qui font tout le travail pour l'entretien du mari et des enfants. Chacun essaie d'en avoir le plus grand nombre, comme manifestations de richesses entre eux. Toutefois, il est certain qu'entre plusieurs épouses, il y en a toujours une qu'ils considèrent comme la plus chère, c'est avec celle-là qu'ils sont jugés vivre en mariage naturel.

Dès la naissance, une fille est destinée par les parents à un certain prétendant. Ce dernier vient donner un présent aux parents et ils reçoivent une certaine quantité de marchandises. Aussitôt que cela est reçu elle doit être livrée vierge, autrement les parents doivent remettre tous ce qu'ils ont reçu et elle est condamnée à mort, comme infidèle. Si cependant, elle est trouvée vierge, elle vit avec le mari, prenant toutes les responsabilités de la maison. Si elle meurt par

hasard, les parents sont obligés de remettre au mari une autre femme dans les conditions de la première ou de restituer les valeurs reçues.

Si pour celle qui est jugée la plus chère, on donne ces considérations, les autres sont considérées comme amies. Toutefois, aucune ne peut être vue par d'autres personnes qui ne soit pas la personne du roi, ou aller en sa compagnie ou passer par la porte du chimbèque où elles sont enfermées. Si quelqu'un entre dans une case où elles sont, quel que soit le motif, il est puni de la peine de mort, sans qu'il soit pour cela nécessaire de faire de palabre, même si aucune faute n'a été commise. Il suffit d'avoir pénétré dans ces habitations.

III. *État religieux.*

La religion était florissante autrefois à la cour du Congo, mais aujourd'hui, elle est tellement diminuée que tout est corrompu d'une façon incroyable et que le souvenir religieux est presque éteint.

Ils font consister toute la religion à posséder une figure vilaine et impudique, lui attribuant seulement des cultes de danses indécentes. Tous les événements bons ou mauvais sont imputés à cette statue (*caramono*) et il la traite avec grand respect. Le lieu où les rois ont gardé les leurs est sacré, il est défendu de le violer sous peine de mort.

Ils ont cependant conservé une idée de la divinité et c'est pour cela qu'ils respectent le prêtre, mais ils le considèrent comme un féticheur qui traite des fétiches de Dieu et ils croient que par les mains du prêtre, ils peuvent obtenir quelque chose et ils le tiennent responsable pour ce qui arrive de mal.

A un certain village, ils se mirent à pleurer, alors que je faisais ma barbe, en présence de nombreuses personnes et tous m'appelèrent « grand féticheur » « Zamba ampungo » ⁽¹⁾ parce que j'avais vaincu les fétiches selon eux. Ils disaient que je faisais venir la pluie. Ils se confirmèrent dans cette idée, parce que dans une autre circonstance, ayant pris un bain dans une rivière, au milieu du chemin, il plut ce jour-là. Ces pensées ne servirent pas à leur inspirer confiance, mais plutôt chaque fois cela leur cause plus de crainte. Dans le voyage, je ne pus administrer de sacrement à aucun enfant.

Les hommes et les femmes me fuyaient ainsi que les enfants, disant que je voulais leur mettre un fétiche et ainsi tous mes efforts furent vains.

Les Européens eux-mêmes sont éloignés des principes et des pratiques religieuses, mais jamais complètement indifférents. Occupés à

(1) *Nzambi mpungu* signifie : Dieu, tandis que *zamba* signifie : celui qui donne, et *mpungu*, le plus grand.

satisfaire leurs désirs, ils s'opposent à la religion qui le leur défend. Je dois à la vérité dire que jamais on ne me refusa la demande que je faisais de baptiser leurs enfants. Tous me traitèrent avec respect comme prêtre. Ce fut seulement à des enfants d'Européens que je pus administrer le baptême à peu d'exception près.

A Necedoquilla, il y avait un certain nombre de personnes considérées comme prêtres des fétiches appelés les Guinchas. Leur façon de parler devant être inintelligible pour la population, ils font entendre des vociférations. Ils sont vêtus de pagnes de paille jusqu'aux genoux et se couvrent le corps de couleur blanche. Je crois que cette classe est du sexe féminin. Ils vivent retirés du contact des autres personnes et ne peuvent plus fréquenter d'autres personnes qui ne soient pas de la même condition.

Au cours de tout mon voyage, je ne rencontrai aucun symbole ou monument religieux sinon à S. Salvador où je vis des images déjà anciennes mutilées ou enfermées dans le pire des chimbèques de S. Salvador. Ce fut seulement là que je rencontrai des gens désireux de recevoir les sacrements. Dans les villages où je m'arrêtai en chemin, j'en vis seulement à Intumbe et en aucun autre. Cela par crainte d'être enfêchés et aucune de mes raisons ne put les émouvoir.

Pour fortifier la foi dans les habitants de S. Salvador, je voulus les réunir pour leur enseigner le catéchisme et leur faire divers sermons et leur célébrer la messe d'après l'horaire suivant. Le matin à 8 h, récitation des actes de foi, d'espérance et de charité, messe et sermon. Le soir à 3 h, catéchisme et administration du baptême.

Il vint au début assez de personnes et le roi lui-même assista à ces cérémonies avec édification. J'en pris l'occasion pour lire la pastorale de l'évêque traduite par un des fils du roi. Je la transcris.

Thomas Gomes d'Almeida, évêque d'Angola et du Congo, au roi catholique du Congo et à ses sujets, habitants du nord du diocèse qui sont nos fils spirituels dans le Christ Sauveur salut, paix et bénédiction.

Désirant répondre à vos désirs, je vous envoie un prêtre. Je vous recommande le révérend Boaventura dos Santos, curé de la paroisse dos Remedias de Loanda. Je vous le recommande spécialement ; la façon dont vous le traiterez sera pour nous une grande satisfaction et le motif de vous envoyer d'autres missionnaires. Loanda, le 27 juillet 1876.

(s.) Annanias Rodrigues d'Almeida, secrétaire de la chambre ecclésiastique. Thomas, évêque d'Angola et Congo.

Les jours suivants, le peuple fut moins nombreux, puis finalement,

ils cessèrent tous de venir assister à la mission, ne voulant pas venir assister à la messe au saint sacrifice, parce qu'ils ne s'en souciaient pas et qu'ils devaient soigner leur jardin. Ils ne voulaient pas apprendre le catéchisme et disaient le connaître dans la langue du Congo. A peine voulaient-ils se confesser. Ils ne montraient d'ailleurs pas fort connaître le catéchisme, parce qu'ils ne savaient pas même bien faire le signe de la croix. Lorsque je commençai à l'apprendre à un enfant, ils s'enfuyaient, disant que j'étais occupé à faire des féticheries et j'eus beau les appeler, je ne pus y parvenir. Ces gens vivant dans une ignorance coupable au sujet de leurs devoirs religieux et la polygamie ayant excessivement augmenté, je jugeais qu'il fallait appliquer le précepte de l'Évangile. Ne pas jeter de perles aux porcs. *Nolite mittere margaritas ante porcos.*

Ayant ensuite administré le baptême à tous les enfants de S. Salvador et bien qu'étant assez abattu par ma maladie, j'allai à Banza Apulo ⁽¹⁾, Qiumpeche et Nombo, pour y administrer également le baptême. Dans les deux premiers villages, j'administrai ceux que je pus et qu'il y avait à faire. Dans le troisième village, je n'en administrai aucun, le chef s'étant indisposé contre moi, parce que je ne lui avais pas apporté un cadeau qui aurait comblé la moitié de ses désirs.

Le roi Pedro V ne voulait pas aider la mission, parce que le présent que je lui offris n'avait pas une valeur de plus de 50.000 reis. Ce cadeau ne l'avait pas satisfait en le comparant aux cadeaux offerts par les autres missionnaires. Le peuple manquait, parce que dans les circonstances où je me trouvais, je n'avais rien à lui donner. Je m'étais cependant défait de tout ce que je possédais, pour au moins conserver ma vie. Une nuit, je fus attaqué dans la case qui me servait de résidence, on voulait forcer la porte pour entrer et voler ce que j'avais et peut-être même m'enlever la vie. En présence de tout cela, tous moyens de subsistance me manquant, n'ayant pas la possibilité de les obtenir, et en outre étant malade, je me décidai à retourner. Je demandai au roi Pedro V de me fournir des porteurs pour aller à Bembe et Ambriz. Il me dit que ce n'était pas possible, car il n'était pas en bonnes relations avec certains villages ⁽²⁾. Il savait en plus pour l'avoir constaté que le village de Bembe était exaspéré, affirmant qu'on y tuerait n'importe quel blanc qui s'y présenterait. Le bruit courait parmi

⁽¹⁾ Banza Palo, Kimpeche respectivement à 10 et 5 km à l'Est de S. Salvador.

⁽²⁾ ANTONIO BARROSO, missionnaire portugais, arrivé à S. Salvador en 1881, essaya le même refus de la part du roi ; il fut obligé de faire demi-tour lors d'une première expédition vers Bembe en 1883, à cause de l'opposition et de la crainte des porteurs. *Arquivos de Angola*, t. XI, *op. cit.*, 1954, p. 317-335. Apontamentos de uma viagem ao Bembe.

eux que le gouvernement portugais voulait retourner à cet endroit pour y reprendre l'extraction du malachite et du cuivre des mines.

J'insistai autant que je pus près du roi, mais je ne parvins à rien obtenir. Je me procurai moi-même des porteurs, leur proposant un bonsalaire, mais pas un seul n'accepta, avançant les mêmes raisons que le roi et montrant qu'ils redoutaient le temps des pluies qui était arrivé.

Je me décidai à rentrer par le Zaïre et demandai au roi de m'aider, il ne m'accorda pas même une démarche. Je pus à prix fort engager les porteurs, mais le roi ne voulut pas me laisser partir sans que je lui promette un tas de marchandises que je devais lui envoyer de Boma. Les moyens dont je disposais étaient réduits et grandes étaient ses exigences. Sans lui refuser ce qu'il demandait, je pus avec difficulté signer la « mocanda » comme ils disent et le 16 décembre, encore mal rétabli, je pus me mettre en route.

Durant ce voyage qui dura six jours et immédiatement dès le second, je sus combien il me fut avantageux que les circonstances ne m'aient pas permis de retourner par Bembe. Je fus de nouveau malade, sans avoir ce qu'il fallait pour me soigner, et sans disposer d'une alimentation qu'il me fut possible de prendre pendant tout le voyage, car je restai tout le temps malade. Si j'avais pris le chemin de Bembe, la mort aurait été inévitable.

Le 22 décembre, j'arrivai à Boma, titubant et épuisé par mes souffrances. Je n'étais plus reconnaissable, parce que j'étais entièrement défiguré. Cependant, je fus reçu avec la plus grande joie et traité avec soin durant ma maladie. Je restai là 12 jours, ayant souffert de douleur de poitrine et quelques crachats teintés de sang apparurent. Dès qu'arriva le 2 janvier, je partis pour Porto da Lenha faire quelques baptêmes et y attendre l'occasion opportune pour aller à Banane et de là me diriger vers Cabinda et Landana.

Dès que s'offrit une occasion, j'allai à Landana, à bord d'une barque française, je parcourus le rio Cacongo où je rencontrai des Portugais, ensuite, j'allai à Cabinda par terre et de là je montai à bord de la canonnière *Rio Lima* jusqu'à Ambrizette.

Landana est le point où est établie la mission française ⁽¹⁾. Elle est dirigée par cinq pères, tous assez instruits et ayant disposé de 200 contos ⁽²⁾ en l'espace de dix ans. Ils y possèdent des terres et des maisons pour y habiter et de plus ont 40 élèves.

(1) Les pères du Saint-Esprit avaient établi en 1873 leur préfecture à Landana, sous la direction du P. DUPARQUET. Arrivés en Angola, à Ambriz en 1866, ils avaient dû rentrer en France en 1870, après avoir renoncé à se rendre à S. Salvador, à cause de l'opposition du gouvernement portugais.

(2) 200 contos est l'équivalent de 200 millions de reis.

Leur protection est assurée par leurs compatriotes. La mission a à sa disposition une escadre qui réside au Gabon. Il n'y a pas longtemps que cinq navires de guerre vinrent ancrer à Landana pour faire respecter la mission. Un détachement nombreux a débarqué sur pied de guerre pour venger les pères de certaines insultes des noirs ⁽¹⁾.

Combien la situation est différente pour les missions portugaises. On envoie un missionnaire portugais au Congo, exposé à mille dangers et il dispose à peine de 360.000 reis pour toutes ses dépenses. Aucune protection ne lui est accordée. Plusieurs fois, les embarcations portugaises sont arrivées aux bouches du Zaïre, cependant ils ne se sont pas souciés d'atteindre le missionnaire portugais. Il fut obligé de voyager et contraint par la nécessité s'en fut le chapeau à la main quêmander du secours à des étrangers et dut s'exposer à un refus pour obtenir le passage à bord d'un navire. A ce spectacle, à quel mépris et à quelles paroles désobligeantes ne s'expose-t-il pas, le pauvre missionnaire abandonné ? Quel respect peut-il obtenir en présence de tant de mépris de la part de ses propres autorités et de tant de mesquineries ? Combien de fois le missionnaire se vit-il couvert de honte, seules pourraient l'évaluer les autorités qui l'envoyaient dans des conditions si misérables, si elles se proposaient elles-mêmes pour une mission du même genre.

Il est toutefois certain que je n'eus pas à souffrir de manque de considération au moins directe, mais que je fus l'objet de grandes marques de délicatesse ; cependant, il est indubitable que je les dus aux sympathies attribuées à ma qualité et à l'extrême bonté de ceux qui me les accordèrent.

IV. *Dispositions des populations pour le gouvernement portugais.*

Il est incontestable que les Portugais jouissent près des noirs, sur toute la côte nord de l'Angola, d'un prestige supérieur à celui des étrangers et qu'ils jouissent de plus grandes sympathies. La preuve en est que les noirs attribuent un grand respect aux blancs. Seuls les Portugais sont considérés comme blancs, les noirs se mettent à apprendre la langue portugaise et lorsqu'ils arrivent à la parler, ils disent qu'ils savent parler la langue des blancs.

Cette vérité apparaît aux yeux des étrangers par la manière dont les Portugais sont accueillis de préférence par eux comme employés de leurs maisons. La langue commune de toute la côte nord est le portu-

(1) Le 10 août 1876, les forces du contre-amiral RIBOURG obligèrent le chef de Landana à signer un traité en 9 articles et à cesser leurs hostilités contre la mission et la maison DAUMAS.

gais, ce qui est bien la preuve que pas un étranger ne dépasse le Portugais.

Les noirs eux-mêmes disent à chaque endroit que la terre est portugaise, car ceux qui s'y établirent les premiers étaient des Portugais. Ils doivent à l'honneur qu'ils pratiquent dans les affaires et au sérieux de leur caractère l'affection de tous les noirs.

Les Portugais n'ont cependant pas été favorisés par les autorités et parfois souffrent des exigences des noirs et de vexations honteuses de la part des étrangers, cependant, jamais ils n'ont caché qu'ils étaient Portugais.

Il n'y a pas longtemps, deux Portugais, négociants associés établis au Zaïre, furent surpris par des étrangers dans leur maison, ils furent assaillis et tout leur fut pris, sans respect du drapeau portugais, sous la protection duquel ils s'étaient placés. Ils virent avec rancœur qu'il avait été remplacé par le drapeau français et firent connaître le fait au gouverneur de la province. Cependant, aucune protection ne fut accordée à ces victimes de l'agression et en aucune façon ne fut réparé l'affront fait au drapeau portugais.

La maison française (Daumas) ayant retiré une filiale au Cacongo de vive force, avant de payer des dettes sans nombre et ainsi contre le droit des autorités et des chefs locaux, les noirs résistèrent à un vapeur qui avait le drapeau français. Il arriva qu'il se déchira. Le drapeau s'étant accroché à une branche d'arbre au cours de la lutte. A cause de l'affront fait au pavillon, les noirs virent quelques jours plus tard, cinq navires français jeter l'ancre devant Landana. Un détachement nombreux et armé débarqua, prêt à tout raser, sans faire attention aux représentations soumises par les autres négociants et sans égard pour la justice qui visiblement était du côté des noirs.

En novembre dernier, deux navires portugais ont été au Zaïre et justement à ce moment, un négociant portugais établi à Porto da Lenha employait des armes pour défendre une maison de commerce à Conguialla, exposant la vie de 32 Portugais qui l'aidaient contre les noirs qui l'attaquaient. Aucune protection ne lui fut accordée. Les navires retournèrent, parce que Loanda leur offrait plus d'avantages.

Récemment, un vol fut fait au préjudice de la maison portugaise de Landana et elle subit un dommage considérable. Elle désirait vivement demander la protection du gouvernement pour être indemnisée, mais il y a quatre ans que Landana n'a pas vu se mouvoir un navire de guerre à pavillon portugais, nonobstant que la population leur était favorable et qu'une maison portugaise y était établie. Ce qui est digne d'une plus grande attention.

Un noir, avec le titre fantaisiste de colonel et de baron ⁽¹⁾, mérite qu'on lui envoie spontanément une canonnière, la première maison de toute la côte nord, dont les gérants et les employés devront certain jour servir les intérêts du Portugal n'obtient pas que le gouvernement lui garantisse une protection, pour posséder en sécurité ce qu'elle a acquis au prix de nombreux efforts.

Ce cas et des faits semblables ne suffisent cependant pas pour éteindre le sentiment patriotique, ils désirent anxieusement voir un navire portugais. De bon gré, ils s'offriraient à payer les dépenses, si le gouvernement l'exigeait. Ils comprennent que par le simple fait de voir venir un navire de guerre portugais, ils seraient respectés. Cela suffirait pour réprimer tout abus de la part des étrangers et seulement cela leur donnera la confiance pour développer plus à fond leur commerce.

Lorsque pour la première fois, il arriva qu'un bâtiment de guerre portugais toucha Boma, un vent de joie enthousiaste se répandit chez tous, chacun pensait à la façon de mieux se présenter à bord, à la façon de saluer les officiers et tous sans exception se montrèrent affectionnés au gouverneur général, espérant que pendant son gouvernement toute la côte nord serait occupée, fait qu'ils considéraient comme le commencement de la fortune. C'était l'objet de toutes les conversations et c'est à ce but que tendaient toutes leurs aspirations.

A cause du grand prestige que l'on a sur les noirs, ils étaient persuadés que tout pourrait être occupé, sans qu'il soit nécessaire de sacrifier une vie humaine, et sans que l'on doive tirer un seul coup. Si cela était nécessaire chaque Portugais serait un soldat, chaque maison une forteresse, un arsenal, une poudrière.

Les noirs eux-mêmes ne démentiraient pas la façon de penser des Portugais, ils sont les premiers à dire que la terre est portugaise et ils connaissent seulement le drapeau portugais, qu'ils disent être celui de Maria II.

Le baron de Cabinda en arriva à me dire que s'il voyait entre les mains d'un autre gouvernement qui ne fut pas portugais la portion de territoire qu'il occupe, il en mourrait de chagrin.

Le roi du Congo avec son peuple se montre très reconnaissant au gouvernement portugais et il en vint à me dire qu'il mériterait une balle dans la tête, si par aventure un seul instant, il pensait à être traître au Portugal. Son caractère cependant n'a pas d'énergie et il est extrêmement intéressé et je suis convaincu qu'il est capable de changer en présence d'une bouteille d'eau-de-vie et de se vendre pour

(1) Le chef de Cabinda.

quelques pièces d'étoffes. Il n'a pas été content avec les cadeaux que je lui ai offerts au prix de mon maigre traitement. Il consentit à ce que je sois attaqué la nuit pour être volé et essaya de me prendre et me menaça, lorsque je voulus partir, si je ne signalais pas une promesse de satisfaire à ses exigences. Je me prévalus de recours que me suggéra mon intelligence pour ne pas signer de promesse que je ne pourrais exécuter, les moyens me manquant. Une partie des marchandises qu'il demandait était destinée à acheter une femme qui devait être une concubine supplémentaire et s'ajouter aux trente et une qu'il possédait déjà.

J'échappai à la vexation de la menace, par le courage que je montrai toujours en invoquant le nom terrible pour lui du gouverneur Andrade, qu'il appelait Quiambo (Homme fort).

N'ayant pas ensuite satisfait à ses exigences, il en vint à faire dire au gouverneur que s'il avait à lui envoyer un autre missionnaire que ce soit un des anciens.

Les anciens sont les deux qui y sont allés. Un accompagna S. Exc. Andrade et certainement ne fut pas avec les mains vides. L'autre fut chargé d'implorer son intercession pour mettre fin à la guerre des Dembos. Il prit à Ambriz cinquante porteurs pour conduire au roi les présents qui lui étaient envoyés par S. Exc. Horta, gouverneur en Angola. S. Exc. trouva bon de donner de la publicité à cette dépêche laissant à l'arbitraire de chacun d'interpréter à son goût un passage semblable.

La moralité de ma vie cependant apparaîtra sans tache, aux yeux de tous, la façon d'agir de ceux qui m'ont précédé est bien connue et malgré cela, il n'y eut pas de plainte contre eux, mais les anciens sont désirés avec tout ce qu'ils apportent, ce qui peut satisfaire les désirs du roi ambitieux.

Sur mon chemin de retour du Congo, à un village appelé Cainsa, j'allais au lit à cause de mes souffrances et je me reposais des fatigues du voyage de ce jour. Je me vis soudain entouré d'un grand nombre d'hommes armés, prêts à m'assassiner. Ils m'imputaient la responsabilité du manque de pluies et à cause de cela, de toutes les conséquences qui suivent le manque de pluie. Ils s'en montraient affectés et déclaraient vouloir m'enlever la vie pour cela. Les porteurs m'avaient abandonné et je me trouvais seul, prêt pour le sacrifice. Cependant pour leur dire le crime qu'ils faisaient, je m'efforçai de les convaincre que je n'avais pas la pluie en mon pouvoir et que le manque ou l'abondance des pluies étaient dépendants de la libre détermination de la Providence. Que Dieu se complaisait à secourir les nécessiteux et déférait aux demandes des créatures qui le demandaient. Aucune de mes raisons

n'étant acceptée, je me préparais à terminer mes jours. Cependant je leur dis, alors que j'étais sans espoir, que j'étais un Portugais envoyé par Maniputo (le roi du Portugal) et qu'il aurait soin d'envoyer Quiambo (Andrade) pour venger ma mort.

Rien de plus ne fut nécessaire, il suffit de leur parler de Maniputo et d'invoquer le nom de celui qui est connu comme le grand héros du Congo. Ce fut le seul argument avec lequel je pus les convaincre, tant est respecté par les noirs le nom de Portugais et je sauvai ainsi ma vie.

Combien est différente la façon d'agir de mes compatriotes. Arrivant à Boma, tous les soins à me donner leur parurent peu de choses, rien ne me manqua. Je fus malade à Banane, toutes les prévenances me furent accordées. Je fus également malade au Rio Cacongo. Crachant par la bouche quelques gorgées de sang, ma vie leur parut en danger. Ils se dépouillaient de tout et m'accordaient la plus bienveillante assistance. Je redevins malade à Ambrizette et rien ne m'a manqué. Mon infirmité se prolongea jusqu'à mon retour à Loanda. Parmi les Portugais, je jouis toujours des meilleurs estime et accueil. Lorsque je voulais partir pour un autre endroit, ils faisaient instance pour que je reste davantage. Cela en était gênant et tous en chaque endroit m'invitaient, montrant un très vif désir de me voir revenir pour établir une église. Ils promirent de me donner toute l'aide qu'ils pourraient. Avec le secours du gouvernement, il ne serait pas difficile de réaliser une demande aussi juste. Beaucoup de district (*conselhos*)⁽¹⁾ en ont, où il y a peu de Portugais. Est-ce que la côte du nord qui compte plus de cent Portugais ne mériterait pas un curé ?

Il est honteux de dire qu'une mission française s'est établie à Landana et que pas un missionnaire portugais ne s'y trouve alors que celui-ci serait cordialement reçu et que l'autre est peu aimé, parce qu'il leur inspire de la défiance, encore que ce soit sans fondement. Je dois dire également les sympathies que je pus acquérir, même près des étrangers, ils me firent la même demande et un d'eux m'offrit 30 livres, si je voulais ouvrir une souscription.

Les Portugais me firent remarquer qu'édifier une église au nord contribuerait beaucoup à adoucir les mœurs et serait un fait qui amènerait plus facilement le gouvernement à occuper la côte du nord. On pourrait également ouvrir une école où ils pourraient envoyer leurs fils. Il y aurait sur place une personne avec qui ils pourraient discuter et qui orienterait le gouvernement sur ce qui serait bon de faire. Finalement, la présence d'un employé du gouvernement les recommanderait et les ferait respecter davantage par les étrangers.

(1) Division administrative de la province de l'Angola.

Les raisons qu'ils m'avançaient ne me paraissaient pas hors propos. La réalisation d'un tel plan me paraît même très facile. La pierre, la chaux et le bois se rencontrent au Zaïre et à Cabinda à des prix modiques. Les ouvriers seraient fournis par les commerçants. Il serait seulement nécessaire d'avoir deux contremaîtres pour diriger les travaux, un maçon et un charpentier, enfin la protection de la part du gouvernement et quelques moyens indispensables.

Avant de terminer, il me reste à dire que le patriotisme parmi les Portugais est si exacerbé que malgré les invitations répétées de la mission française, pas un ne consentit à ce que ses enfants ne reçoivent le baptême de la main des étrangers.

Au missionnaire portugais, à cause de l'estime qu'ils ont de lui, personne n'a la force de lui résister et quelques-uns eurent à cœur de déposer leurs idées extravagantes pour répondre aux demandes du missionnaire portugais.

Je ne crois pas que je doive insister davantage, j'ai déjà dit tout ce qui me paraissait devoir être relaté et en terminant, j'atteste sous serment même, si c'est nécessaire, que tout est vrai. Bien loin de trouver quelqu'un qui puisse me contredire au sujet de la vérité de ce que j'expose, tous me feront la justice qui m'est due et beaucoup reconnaîtront qu'il y a seulement vérité dans tout ce que j'ai relaté. Je pose devant les regards de tous ce cadre de privations, de tourments et de risques. Quel encouragement le missionnaire ne mérite-t-il pas ? Il le mérite dignement.

A mon retour à Loanda, le 12 mars 1877, le gouvernement refusa de payer les dépenses faites pour les porteurs, me mettant ainsi dans l'impossibilité de payer mes dettes à l'égard de quelques personnes qui m'avaient prêté leurs marchandises, bien que cela ait été déterminé par la loi dans cette province. Tout employé du gouvernement a droit au transport, en allant en service.

Du côté ecclésiastique, je rencontrai des difficultés pour rentrer dans mon église, ce que l'on m'avait promis, comme on peut le voir d'après la dépêche officielle (*offició*) de l'évêque. C'est avec cela que je conclus, Illustrissime et Révérendissime Seigneur. Étant chargé par nomination de l'église N. D. dos Remedios durant mon absence, le trésorier mor de la cathédrale, Manoel Monteiro de Moraes, devra me faire remettre tout ce qui appartient à l'église. Ce qui est à la charge de V. S. Dieu garde Votre Seigneurie. Loanda, le 27 juillet 1877. (s.) Boaventura dos Santos, missionnaire (1).

(1) Biblioteca da Sociedade de geografia de Lisboa. Res. Prat. O. Maço 4 Doc. 58, fol. 1-28^{vo}.

Séance du 17 décembre 1956.

Zitting van 17 december 1956.

Séance du 17 décembre 1956.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. O. Louwers, président.

Sont en outre présents : MM. A. Burssens, A. De Vleeschauwer, Th. Heyse, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, le R.P. J. Van Wing, membres titulaires ; M. R. Cornet, S. E. M^{gr} J. Cuvelier, MM. H. Depage, J. Devaux, E. Dory, E. Grévisse, le R.P. G. Hulstaert, MM. J.-M. Jadot, G. Malengreau. P. Orban, J. Stengers, le R.P. G. van Bulck, MM. F. Van der Linden, M. Walraet, membres associés ; le R.P. E. Boelaert, membre correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. N. De Cleene, A. Durieux, J. Ghilain, J. Jentgen, F. Olbrechts, A. Sohier, E. Van der Straeten, J. Vanhove, A. Wauters.

Communication administrative.

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que notre Confrère, M. L. Pétillon, gouverneur général du Congo belge, l'a chargé de transmettre ses remerciements à l'Académie, pour les félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de sa nomination en qualité de membre correspondant.

Notes d'ethnographie ruandaise.

Sur avis du rapporteur, la Classe décide de ne pas publier l'étude de M. A. LESTRADE intitulée comme ci-dessus.

Zitting van 17 december 1956.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. O. Louwers, voorzitter.

Aanwezig : de HH. A. Burssens, A. De Vleeschauwer, Th. Heyse, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, E.P. J. Van Wing, titelvoerende leden ; de H. R. Cornet, Z. E. M^{gr} J. Cuvelier, de HH. H. Depage, J. Devaux, E. Dory, E. Grévisse, E.P. G. Hulstaert, de HH. J.-M. Jadot, G. Malengreau, P. Orban, J. Stengers, E.P. G. van Bulck, de HH. F. Van der Linden, M. Walraet, buitengewone leden ; E.P. E. Boelaert, corresponderend lid, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris.

Verontschuldigd : de HH. N. De Cleene, A. Durieux, J. Ghilain, J. Jentgen, F. Olbrechts, A. Sohier, E. Van der Straeten, J. Vanhove, A. Wauters.

Administratieve mededeling.

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat onze Confrater, de H. L. Pétillon, gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, hem gelast heeft zijn dankbaarheid te betuigen voor de gelukwensen die hem werden overgemaakt ter gelegenheid van zijn benoeming tot corresponderend lid.

Nota's over volkenkunde van Ruanda.

Op advies van de verslaggever, besluit de Klasse de studie van de H. A. LESTRADE, getiteld zoals hierboven, niet te publiceren.

Banyarwanda et Barundi. I. Ethnographie.

Se ralliant aux conclusions des deux rapporteurs, M. N. *De Cleene* (voir p. 1006) et le R.P. *J. Van Wing*, la Classe décide l'impression du travail de M. R. BOURGEOIS, intitulée comme ci-dessus, dans la collection des *Mémoires in-8°*.

Rapports sur l'Association Internationale Africaine.

Se ralliant aux conclusions des deux rapporteurs, le R.P. *E. Boelaert* et M. *J. Stengers* (voir p. 1008), la Classe décide l'impression du travail du R.P. M. STORME, intitulé comme ci-dessus, dans la collection des *Mémoires in-8°*.

La prise de conscience de l'individu en milieu rural Kongo.

M. *J. M. Jadot* présente un travail de M. J. M. DOMONT, intitulé comme ci-dessus (voir p. 1029).

La Classe désigne le R.P. *G. van Bulck* comme second rapporteur.

A propos de la création d'une Académie flamande des Sciences Coloniales.

Par motion d'ordre, le *Secrétaire perpétuel* relève que la presse a fait état du présent point de l'ordre du jour.

Il tient à souligner que les convocations sont adressées aux seuls membres de la Classe, et ce, explicitement à titre personnel et confidentiel.

Il croit devoir insister à nouveau sur la discrétion qui est de tradition dans toute Académie (cf. *Méditations sur une consécration académique*, *Bull.*, 1955, pp. 1056-1059).

Banyarwanda en Barundi. I. Volkenkunde.

Zich verenigend met de besluiten van de twee verslaggevers, de H. N. *De Cleene* (zie blz. 1006), en E.P. J. *Van Wing*, beslist de Klasse tot het drukken in de *Verhandelingenreeks in-8^o* van het werk van de H. R. BOURGEOIS, getiteld zoals hierboven.

Verslagen over de Internationale Afrikaanse Vereniging.

Zich verenigend met de besluiten van de twee verslaggevers, E.P. E. *Boelaert* en de H. J. *Stengers* (zie blz. 1008), beslist de Klasse tot het drukken in de *Verhandelingenreeks in-8^o*, van het werk van E.P. M. STORME, getiteld zoals hierboven.

Het bewustzijn van het individu in landelijke Kongo-middens.

De H. J.-M. *Jadot* legt een studie voor van de H. J. DOMONT, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1029).

De Klasse duidt E.P. G. *van Bulck* als tweede verslaggever aan.

Over de oprichting van een Vlaamse Akademie voor Koloniale Wetenschappen.

Door motie van orde wijst de *Vaste Secretaris* er op dat de pers gewag gemaakt heeft van dit punt der dagorde.

Hij houdt er aan te beklemtonen dat de convocaties slechts tot de leden van de Klasse gericht zijn, en dit, uitdrukkelijk persoonlijk en vertrouwelijk.

Hij acht het noodzakelijk nogmaals te wijzen op de discretie die een traditie is in elke Academie (Vgl. Beschouwingen over een Academische bekrachtiging, *Mededel.*, 1955, blz. 1056-1059).

Les membres procèdent ensuite à un échange de vues sur le projet d'arrêté royal portant création d'une Académie flamande des Sciences coloniales, qui a été transmis au *Secrétaire perpétuel* par M. le Ministre des Colonies A. BUISSET et communiqué préalablement aux membres de la Classe.

Après avoir constaté l'absence d'exposé des motifs, plusieurs membres expriment leur opinion, notamment MM. A. Moeller de Laddersous, A. de Vleeschauwer, (voir p. 1033), H. Depage (voir p. 1038), F. Van der Linden (voir p. 1040), A. Burssens, le R.P. E. Boelaert, M. J.-M. Jadot et le R.P. J. Van Wing (voir p. 1042).

Hommage d'ouvrages.

Aangeboden werken.

Notre confrère M. N. De Cleene a adressé à la Classe : Onze confrater de H. N. De Cleene heeft aan de Klasse laten geworden :

DE CLEENE, N., Inleiding tot de volkenkunde van Belgisch-Congo en Rwanda-Urundi (Tweede, herwerkte uitgave, De Sikkel, Antwerpen, 1956, 164 blz.).

De notre confrère le R.P. A. Roeykens : Van onze confrater E.P. A. Roeykens :

ROEYKENS, A. (R. P.), Un précieux témoignage sur les débuts véridiques de l'œuvre africaine de Léopold II (*Aequatoria*, Coquilhatville, XIX, 1956, n° 4, pp. 125-134).

De notre confrère M. M. Walraet : Van onze confrater de H. M. Walraet :

WALRAET, M., Le C. S. K. et la mise en valeur du Katanga (Extrait de *Reflète du Monde*, Bruxelles, 1956, n° 11, pp. 49-64).

BELGIQUE — BELGIË :

DE THIER, F. M., Le centre extra-coutumier de Coquilhatville (Université Libre de Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1956 = *Études Coloniales*, Fascicule II).

De leden gaan daarna over tot een gedachtenwisseling over het ontwerp van koninklijk besluit, betreffende het oprichten van een Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen, dat aan de *Vaste Secretaris* overgemaakt werd door de H. Minister van Koloniën A. BUISSERET en vóór de zitting medegedeeld werd aan de leden van de Klasse.

Na het ontbreken van een uiteenzetting der motieven vastgesteld te hebben, drukken verschillende leden hun oordeel uit, namelijk de HH. *A. Moeller de Laddersous*, *A. de Vleeschauwer* (voir p. 1033), *H. Depage* (zie blz. 1038), *F. Van der Linden* (zie blz. 1040), *A. Burssens*, E.P. *Boelaert*, de H. *J.-M. Jadot* en E.P. *J. Van Wing* (zie blz. 1042).

Geheim Comité.

De ere- en titelvoerende leden, verenigd in geheime vergadering, duiden de H. *N. Laude* aan als directeur voor 1958 ; voor 1957 zal hij de titel van vice-directeur dragen.

Zij nemen vervolgens acte van de vraag ingediend door de H. *G. Périer*, buitengewoon lid van de Klasse voor Technische Wetenschappen, die naar de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen wenst over te gaan, in toepassing van art. 2 van het Reglement.

Zij gaan bovendien over tot een gedachtenwisseling voor de aanduiding van een titelvoerend lid in vervanging van de H. *R. de Múelenaere*, overleden.

De zitting werd te 16 u 45 opgeheven.

- HUYBRECHTS, A., La conjoncture congolaise au premier semestre de 1956 (Extrait de *Zaire*, 1956, n° 8, pp. 861-876).
- Économie du Congo belge et du Ruanda-Urundi en graphiques 1950-1955 (Ministère des Colonies, Direction des Études économiques, Bruxelles, 1956, 33 pp.).
- Études Coloniales, Vers la promotion de l'économie indigène, Compte rendu du Colloque colonial sur l'Économie indigène (9-13 janvier 1956) (Université libre de Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1956, 603 pp.).
- Publications de la Bibliothèque royale de Belgique et ouvrages bibliographiques édités par ou en collaboration avec des membres du personnel (Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1956, 10 pp.).
- Rapport sur l'administration belge du Ruanda-Urundi pendant l'année 1955 présenté aux Chambres par Monsieur le Ministre des Colonies (Bruxelles, 1956, 470 pp., 1 carte h.-t.).
- Des relations de travail entre Européens et Africains (Association des Intérêts Coloniaux Belges, Bruxelles, 1956, 112 pp.).
- Verslag over het Belgisch bestuur van Ruanda-Urundi gedurende het jaar 1955 ingediend bij de Kamers door de Heer Minister van Koloniën (Brussel, 1956, 476 blz., 1 buiten-tekstkaart).
- STANLEY, H. M., Dans les ténèbres de l'Afrique, Tome premier : La recherche d'Emin Pacha, Introduction et notes historiques de Léo LEJEUNE (*Les Digestes congolais*, n° 6, Éditions Grands Lacs, Namur, 1956, 263 pp.).
- Dans la boucle du Congo, La sculpture africaine et son destin (Éditions Grands Lacs, Namur, s. d., 64 pp. — Don de M. F. X. GODDARD, sculpteur, à Sterrebeek).
- BOONE, Olga, Bibliographie ethnographique du Congo belge et des régions avoisinantes, 1953 (Musée Royal du Congo belge, Tervuren, 1956, 366 pp.).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

- BARBIER, A., Économie domestique (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 142 pp.).
- CLOSE, J., Menuiserie artisanale, I. La technique générale du métier (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 123 pp.).
- DAVRIL, V., Les Saints du Mois, janvier-décembre (Collection Lumière et Vie, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1947, 12 fasc.).

- DE DECKER, J., Maçonnerie (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 87 pp.).
- DU VERNAY, A., Au service de l'élite africaine, déontologie de l'employé chrétien (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 92 pp.).
- GEORGES, P. et ORBAN, M., La Très Sainte Marie (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 44 pp.).
- GUSIMANA, B. (abbé) et LEYSBETH, A. (R.P.), La confession (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 47 pp.).
- LEMAIRE, E., Étudiant, quel but poursuis-tu ? (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 40 pp.).
- LEYSBETH, A. et GALOPIN, P., Écrivons sans fautes (2^e édition complète du guide de l'orthographe) (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 63 pp.).
- MUTOMBO, D., Victoire de l'amour (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 127 pp.).
- ROELANDT, R., Principes de l'Organisation économique moderne (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 224 pp.).
- ROLO, K., La morale chrétienne en exemples (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1947, 32 pp.).
- SAUSSUS, R., Stanislas et Dévota, d'après le film en couleur « Retour à la terre » de R. DE VLOO (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- STROUVENS, L., Leçons de français, troisième livre (2^e édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 125 pp.).
- ALMANACH de l'Étoile 1956 (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 49 pp.).
- Catalogue général 1956 (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 20 pp.).
- Leçons de français, Premier livre, suivi d'un vocabulaire français-lingala par K. DE WILDE (4^e éd., Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 32 pp.).
- Leçons de français, Premier livre, suivi d'un vocabulaire français-tshiluba par K. DE WILDE (2^e édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1954, 32 pp.).
- Leçons de français, deuxième livre, suivi d'un vocabulaire français-lingala par K. DE WILDE (3^e édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 92 pp.).
- Leçons de français, deuxième livre, suivi d'un vocabulaire français-kikongo par K. DE WILDE (3^e édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 94 pp.).
- Leçons de français, deuxième livre, suivi d'un vocabulaire français-

- tshiluba, par K. DE WILDE (4^e édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 94 pp.).
- Vacances (Bibliothèques de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- BONNELANCE, A., Kazi za usermala, I (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 31 pp.).
- BONNELANCE, A., Kazi za usermala, II (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- BONNELANCE, A., Ngai mo-kabinda mpenza, I (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- BONNELANCE, A., Ngai mo-kabinda mpenza, II (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- DELAERE, J., Mfumy cto Yezu-Kristu (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 216 pp.).
- DELANOTE, D., Malu a kale a mu Congo belge (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1953, 124 pp.).
- DELANOTTE, D., Mokolo mwa Kongo-Belze (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1951, 87 pp.).
- ELIMA, J., Kuelea watoto katika jamaa (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1952, 24 pp.).
- KWANGO, Maria, Nkombo i mfumu nkento (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 16 pp.).
- LECOMTE, J.-M., Bingana (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 45 pp.).
- MALILA, Si tutungila mwan'eto mwvatu (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 40 pp.).
- MALILA, Tulonguka kusuma, I (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 15 pp.).
- MALILA, Tulonguka kusuma, II (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 30 pp.).
- MOYSAN, R. P., kikongo ku M. l'abbé Clément NGONGA, Lourdes, mbonika zi Maria ku Bernadette (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1953, 32 pp.).
- NGONGA, Cl. (Abbé), Maria Lobota, masœur untete undombe ku Kwango (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1952, 32 pp.).
- NGONGA, Cl. (abbé), Sonika ye bunkete (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 32 pp.).
- SAMAIN, A. (R. P.), Mariya Goretti munsanto, martire wa Bukasto (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1942, 39 pp.).
- SIX, G. (Mgr), Bolongani, Boboti, Bobokoli (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 64 pp.).
- SIX, G. (Mgr), Longo, Kubuta, Kusansa mwana (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1930, 68 pp.).

- SIX, G. (Mgr), Ndoa, Uzazi, Uadibisho, kwa kiswahili na P. M. ROMMES (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 64 pp.).
- VAN DE CASTEELE, J., Tukembila nkutika i nkunga mi bakristu (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1954, 222 pp.).
- Bana ba bisu, malako mpo ya baboti makoma sango L. DE BOECK na Abe G. MOLUKA (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1952, 32 pp.).
- Bobokoli mwana o libota (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 24 pp.).
- Dilonga ditela (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- Kimenga kieto ki misa, bisambu ye nkunga mi misa (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1952, 16 pp.).
- Kisalu ki mabaya, I, Nkanda wu usonamene mu français ku A. BONNELANCE, usesuka mu kikongo ku H. ILENDIA (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 31 pp.).
- Kisalu ki makaya, II, Nkanda wu usonamene mu français ku A. BONNELANCE, usekuka mu kikongo ku H. ILENDIA (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 30 pp.).
- Molato mpo ya bana basi (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- Mukanda wa pa bukwa bintu ne wa pa malu a mubidi, malongesha a mu kalasa kinayi 1955 (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 93 pp.).
- Toluka mayele ma kusono, I (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 14 pp.).
- Toluka mayele ma kusono, II (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 31 pp.).
- Tujifunze ushoni (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 31 pp.).

EUROPE — EUROPA

ESPAGNE — SPANJE :

- OSORIO DE OLIVEIRA, J., El arte negro como expresion humana y como valor cultural (Madrid, 1956, 94 pp., 15 pl. h.-t.).

FINLANDE — FINLAND :

- ALA-KÖNNI, E., Die Polska-Tänze in Finnland, eine ethno-musikologische untersuchung (Universität de Helsinki, Helsinki, 1956, 202 pp.).

- KILLINEN, K., *Demokratia jo totaalinen sota (= Democracy and Total war*, University of Helsinki, Helsinki, 1956, 307 pp.).
Helsingin yliopiston Ohjelma lukuvuonna 1955-1956 (Programme de l'Université de Helsinki, 1955-1956, Helsinki, 1955, 171 pp.).
Kertomus Helsingin Yliopiston Toiminnasta Lukuvuonna 1953-1954 (Rapport de l'Université de Helsinki, 1953-54, Helsinki, 1955, 200 pp.).

FRANCE — FRANKRIJK :

- TABOULET, G., *La Geste française en Indochine, Tome II (Adrien-Maisonneuve, Paris, 1956, 937 pp.)*.
Catalogue des périodiques français et étrangers conservés à la bibliothèque (Institut national de la Statistique et des Études économiques, Paris, 1956, 175 pp.).
Compendium des Statistiques du Commerce extérieur des Pays d'Outre-Mer en 1954 (Ministère des Affaires économiques et financières, Institut national de la Statistique et des Études économiques, Ministère de la France d'Outre-Mer, Service Statistique, Paris, 1956, 118 pp.).
La Réforme des Manuels scolaires et du Matériel d'Enseignement, Comment les mettre au Service de la Compréhension internationale (U.N.E.S.C.O., Paris, 1950, 170 pp.).
Répertoire International de l'Éducation des Adultes (U.N.E.S.C.O., Paris, 1953, 372 pp.).
Tzentzenhuaro commence à vivre, Un an de travail d'un centre d'éducation de base en Amérique latine (U.N.E.S.C.O., Paris, 1953, 37 pp.).

PAYS-BAS — NEDERLAND :

- KLEIN, W. C. (D^r I.), *De productiviteit van de Afrikaanse loonarbeider in de Tropen en de beïnvloeding daarvan door sociale en culturele factoren (Overdruk uit Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie, 1956, blz. 247-260, 288-297)*.
SCHRIEKE, B., *Indonesian Sociological Studies, I. (The Hague, 1955, 315 p., 2 cartes h.-t.)*. Don de The Library of Congress, Washington).

PORTUGAL :

Don de la Société de Géographie de Lisbonne :
Livro do Centenario de Mouzinho de Albuquerque, 1855-1955
(Lisbonne, 327 pp.).

ROUMANIE — ROEMENIË :

- BOGZA, G., Au pays de la pierre, le pays des Motzi (Éditions « Le Livre », Bucarest, 1954, 147 pp.).
- PETRESCU, P. et STAHL, P., Ceramica din Hurez (= La céramique de Hurez, Éditions de l'État pour la Littérature et l'Art, Bucarest, s. d., 40 pp., 32 pl. h.-t.).
- PETRESCU, P., STAHL, P., DAMBOIANA, A., Architectura din Muzeul Satului (Bucarest, s. d., 100 pp.).
- STANCULESCU, Fl., GHEOGHU, A., PEIRESCU, P. et STAHL, P., Architectura populara Romineasca (= L'architecture populaire roumaine, Éditions techniques, Bucarest, 1956, 124 pp.).
- L'art populaire en Roumanie (Éditions de l'Institut Roumain pour les Relations culturelles avec l'Étranger, Bucarest, 1955, 224 pp.).
- Cintece si jocuri pentru orchestra populara (= Chants et danses pour orchestre populaire, Éditions de l'État pour la Littérature et l'Art, Bucarest, s. d., 150 pp.).
- BANATEANU, T., Portul Popular din lara Oasului (= Le costume populaire au pays d'Oash, Éditions de l'État pour la Littérature et l'Art, Bucarest, s. d., 60 pp.).

U.R.S.S. — U.S.S.R. :

- KOZIN, S. A., Epos Mongol'skih narodev (= L'épopée du peuple mongol, Académie des Sciences, Leningrad, 1948 = 1956, 247 pp.).
- CHIFRIN, E. L., Sel'skoe hozjaistvo S. Ch. A., posle vtoroi, mirovoi voiny (= L'économie rurale des États-Unis d'Amérique après la seconde guerre mondiale, Académie des Sciences, Institut d'Économie, Moscou, 1956, 432 pp.).

- ELBAKIAN, A. I., Ekonomitcheskoe porajenie fachistskoi Germanii v voine protiv S.S.S.R. (= La défaite économique de l'Allemagne fasciste dans la guerre contre l'U.R.S.S., Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 84 pp.).
- GULANIAN, H. C., Otcherki istorii Armjanskoi ekonomitcheskoi mysli XIX veka (= Aperçu de l'histoire de la pensée économique arménienne au XIX^e s., Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 352 pp.).
- KLOPOTOV, K., Otcherki narodnovo bozjaistva demokratitcheskij respubliki (= Esquisse de l'économie populaire de la république démocratique du Vietnam, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 103 pp., 1 carte h.-t.).
- LILL', V., MAAMJAGI, V., Estonskaja S.S.R., Kratkij istoriko-ekonomitcheskii otcherk (= La R. S. P. d'Esthonie, brève esquisse historico-économique, Éditions de Littérature Politique de l'État, Moscou, 1955, 168 pp., 1 carte h.-t.).
- LIVCHITS, R. S., Razmechtchenie promychlennosti v dorevoljutsionnoi Rossii (= La répartition de l'industrie dans la Russie pré-révolutionnaire, Académie des Sciences, Institut d'Économie, Moscou, 1955, 296 pp.).
- Obchtchec Sobranie Akademii Nauk S.S.S.R. posvjasctchennoe tridtsatiletiju velikoi oktjabr' skoi sotsialistitcheskoi revoljutsii (= Assemblée générale de l'Académie des Sciences d'U.R.S.S., consacrée au 30^{me} anniversaire de la Grande Révolution Socialiste d'octobre, Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Moscou-Léningrad, 1948, 718 pp.).
- Russko-Estonskij slovar' (= Dictionnaire russe-esthonien, Éditions esthoniennes de l'État, Talinn, 1955. — Don de l'Académie des Sciences de Moscou).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

- Études spéciales sur les conditions sociales dans les territoires non autonomes (Nations Unies, New York, 1956, 191 pp.).
- Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle du Togo sous administration britannique et du Togo sous administration française (1955). Rapport spécial sur la

question de l'unification du Togo et sur l'avenir du territoire sous tutelle du Togo sous administration britannique, et documents y afférents (Conseil de Tutelle, Nations Unies, New York, 1956, 70 pp.).

Règlement intérieur du Conseil de Tutelle (avec les amendements adoptés jusqu'à la dix-septième session inclusivement) (Nations Unies, New York, 1956, 19 pp.).

Comité secret.

Les membres honoraires et titulaires, constitués en comité secret, désignent M. *N. Laude* comme directeur pour 1958 ; pour 1957, il portera le titre de vice-directeur.

Ils prennent ensuite acte de la demande formulée par M. *G. Périer*, membre associé de la Classe des Sciences techniques, qui sollicite son passage dans la Classe des Sciences morales et politiques, par application de l'art. 2 du Règlement.

Ils procèdent en outre à un échange de vues pour la désignation d'un membre en remplacement de M. *R. de Mûelenaere*, décédé.

La séance est levée à 16 h 45.

N. De Cleene. — Rapport sur un mémoire de M. R. Bourgeois, intitulé : « Banyarwanda et Barundi, I. L'ethnographie ».

M. R. Bourgeois nous donne aujourd'hui son troisième volume sur les Banyarwanda et les Barundi : il est intitulé *Ethnographie*.

Le dernier dans l'ordre de la présentation à notre Classe, il précède dans la conception de l'auteur les deux autres, déjà publiés par notre Académie, et consacrés le volume II à la *Coutume*, le volume III à la *Religion* et à la *Magie*.

La parution anticipée de ces deux volumes fait que dans cet ouvrage les cadres de l'Ethnographie comme telle apparaissent singulièrement tronqués... Et l'on ne peut s'empêcher de se demander si l'auteur a tout à fait réussi à bien répartir l'abondante documentation dont il disposait.

Cette remarque n'enlève rien à la très grande valeur de son ouvrage. Celui-ci n'en reste pas moins la mine la plus riche et la plus précieuse pour la connaissance des Banyarwanda et des Barundi, tant l'auteur a su allier l'érudition à la patiente recherche ethnographique.

Aussi émettons-nous le vœu de voir publier également ce troisième volume dans les *Mémoires* de l'Académie.

Ce mémoire comprend les principales subdivisions suivantes :

- Généralités : Géographie physique et géographie politique ;
- Occupation humaine du Ruanda-Urundi ;
- Langue ;
- Rituels individuels ;

Exploitation du règne animal ;
Exploitation du règne végétal ;
Alimentation et boisson ;
Habitation, annexes et mobilier ;
Vêtement, parure et soins corporels ;
Métiers et économie ;
Sciences ;
Arts ;
Phénomènes intellectuels et moraux.

17 décembre 1956.

J. Stengers. — Rapport sur une étude du R.P. M. Storme, intitulée : « Rapports du Père Planque, de M^{gr} Lavigerie et de M^{gr} Comboni sur l'Association Internationale Africaine ». (*)

Les textes que le R.P. STORME a diligemment assemblés sont d'un intérêt évident. Ils seront appréciés à plus d'un point de vue. En nous offrant la primeur du « mémoire secret » de M^{gr} LAVIGERIE sur l'Association Internationale Africaine, l'auteur ne rend pas seulement service à l'historiographie du Congo et de LÉOPOLD II : il divulgue un document sur lequel tous ceux qui s'intéressent à la biographie intellectuelle du grand archevêque d'Alger, et à son œuvre, auront à se pencher. L'utilité des textes est rehaussée par des notes critiques fort fouillées, et par de solides introductions.

La publication du P. STORME, d'autre part — et c'est un autre de ses mérites — vient à une heure propice. Des études récentes, parmi lesquelles il faut citer au premier plan celles de notre confrère le P. ROEYKENS (1), ont suscité un renouveau d'intérêt pour l'histoire de l'Association Internationale Africaine. Elles ont fait apparaître combien cette histoire recèle encore de problèmes difficiles. Les pièces que fournit le P. STORME enrichissent notre dossier à un moment où la discus-

(*) Cette note a été établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. des Séances I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066).

(1) A. ROEYKENS, Les réunions préparatoires de la délégation belge à la Conférence géographique de Bruxelles en 1876 (*Zaire*, octobre 1953) ; *id.*, Banning et la Conférence géographique de Bruxelles en 1876 (*Zaire*, mars 1954) ; *id.*, Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II, 1875-1879 (Bruxelles, 1955) ; *id.*, Le dessein africain de Léopold II. Nouvelles recherches sur sa genèse et sa nature, 1875-1876 (Bruxelles, 1956) ; *id.*, Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles, 1876 (Bruxelles, 1956) ; *id.*, Un précieux témoignage sur les débuts véridiques de l'œuvre africaine de Léopold II (*Aequatoria*, 1956).

sion entre historiens, autour de ces problèmes, peut être particulièrement féconde.

Ce n'est pas le lieu ici, bien entendu, d'entamer la discussion d'ensemble de ces problèmes, qui sont nécessairement complexes et multiples. Du moins aimerais-je, à l'occasion de ce rapport, indiquer brièvement mon sentiment sur certaines questions. L'occasion est bonne, puisque ces réflexions personnelles me sont inspirées en partie par les textes que publie le P. STORME.

Conférence géographique de Bruxelles, A. I. A., Comités nationaux de l'A. I. A. sont dans notre esprit, aujourd'hui, des termes de référence précis et bien définis. Une des surprises qu'éprouve le lecteur du « mémoire secret » de LAVIGERIE est de trouver sous la plume de l'archevêque d'Alger une assez grande confusion entre ces différents termes. Celui-ci parle de l'Association internationale là où il faudrait parler de la Conférence de géographie, et vice versa. Le P. STORME, dans les notes de son édition, souligne impitoyablement ces confusions, dans lesquelles il voit, avec raison d'ailleurs, une preuve du peu de soin avec lequel LAVIGERIE s'était informé. Je ne désire pas prendre ici la défense de LAVIGERIE, mais souligner que ses erreurs, au fond, sont significatives : elles résultent en partie de ce que, au début, la terminologie relative à l'institution organisée par LÉOPOLD II a été effectivement assez flottante.

La Conférence de géographie de 1876 décidant la création de l'Association Internationale Africaine : voilà comment nous nous représentons habituellement les choses. Cela est vrai dans un certain sens, mais faux dans un autre. Vrai, car la Conférence de Bruxelles a bien décidé la mise en place des différents organes de l'Association. Faux, car le terme « Association Internationale Africaine », contrairement à l'idée courante, n'était pas encore né lors de la Conférence.

Dans ses résolutions, la Conférence de géographie se

bornait à appeler à la vie et à baptiser un certain nombre d'organes : une « Commission internationale d'exploration et de civilisation de l'Afrique centrale », un « comité exécutif », des « comités nationaux » (1). Aucun nom, cependant, n'était donné à l'ensemble de ces rouages. Les résolutions employaient sans doute le terme d'« association », mais comme nom commun, avec une minuscule : « Le président aura la faculté d'admettre dans l'association les pays qui n'étaient pas représentés à la conférence », « ...les entreprises et les travaux tendant à atteindre le but de l'association » (2). Il n'était pas question, en tout état de cause, d'« Association Internationale Africaine ».

Après la Conférence, le besoin d'un terme spécial, précis, pour désigner l'« association » nouvelle, se fit bien entendu sentir. Mais il y eut, avant d'arriver à la formule définitive que nous connaissons, pas mal de tâtonnements. BANNING, rédigeant en octobre 1876 son livre sur *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, parle à plusieurs reprises de l'« Association internationale » — avec, cette fois, une majuscule qui l'individualise (3). A un seul endroit, il est plus précis : dans le titre du chapitre VI, il se réfère à l'« Association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique » (4). Textes importants, puisqu'ils étaient passés sous les yeux du Roi, qui les avait approuvés. Le Roi lui-même, dans des lettres du 24 et du 27 octobre, parle tantôt de l'« association internationale », tantôt

(1) *Conférence géographique de Bruxelles, 1876* (Bruxelles, 1876), p. 39 ; publ. également dans E. BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles, 1877), pp. 130-131.

(2) *Ibid.*

(3) Pp. 86, 87, 105, 108. Sur la date à laquelle l'œuvre a été rédigée, cf. J. STENGERS, *Textes inédits d'Émile Banning* (Bruxelles, 1955, p. 34).

(4) P. 100. Ce titre est bien de BANNING lui-même : cf. le ms. de son ouvrage aux Arch. générales du Royaume, Papiers Banning, n° 121.

de « l'œuvre internationale » (1). Le 6 novembre, lorsque se constitue le Comité national belge, un nouveau terme apparaît ; le Comité se rattache, déclare-t-on, à l'« Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale » (2). LÉOPOLD II, pour sa part, garde un faible pour le terme « œuvre ». Le 9 novembre, dans une lettre autographe qu'il adresse à QUATREFAGES, il écrit :

« Je me suis félicité du choix que la conférence a fait de vous comme membre français du comité exécutif de l'œuvre internationale pour ouvrir l'Afrique et y réprimer la traite » (3).

A la fin du mois de novembre, LAMBERMONT, se trouvant à Londres, annonce officiellement à un certain nombre de personnalités anglaises que GREINDL a été désigné comme secrétaire de l'« Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique » (4). Le 30 novembre, dans un rapport qu'ils adressent au Roi,

(1) 24 octobre : note du Roi destinée à BANNING, en copie dans les Papiers Banning, n° 29 ; publ. dans E. GOSSART, *Émile Banning et Léopold II, 1867-1892* (Bruxelles, s. d.), pp. 90-91, avec la date erronée du 2 octobre ; l'erreur de date est corrigée dans A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine, op. cit.*, p. 150.

(2) 27 octobre : lettre du Roi à LAMBERMONT publ. dans A. ROEYKENS, *ibid.*, p. 179.

(3) Procès-verbal imprimé de la réunion, aux Arch. du minist. des Affaires étrang., *Correspondance et Documents — Afrique — Conférence géographique de Bruxelles. Association Internationale Africaine, 1876-1884*, annexe au n° 62 ; cf. aussi E. BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique, op. cit.*, pp. 142-146.

(4) Paris, Bibl. Nationale, Mss., nouv. acquis. fr., n° 12.234. Cf. aussi du 9 novembre la lettre du baron GUILLAUME, secrétaire de LAMBERMONT, à DALUIN, chargé d'affaires de Belgique au Maroc : la lettre annonce la nomination de GREINDL comme « secrétaire général de l'œuvre » ; elle envisage le cas où l'Empereur du Maroc voudrait accepter le titre de « membre d'honneur de l'œuvre » (copie aux Arch. du minist. des Affaires étrang., fonds cité, n° 53 (1) ; publ. dans B. DE LICHTERVELDE, *Contribution à l'histoire des origines du Congo belge, Bull. I. R. C. B.*, t. VIII, 1937, pp. 779-780).

(4) Rapport de LAMBERMONT et de GREINDL du 30 novembre 1876, dans A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine, op. cit.*, p. 193.

LAMBERMONT et GREINDL se réfèrent à l'« Association africaine » (1).

Ces hésitations, cependant, allaient bientôt cesser. Dès la fin de l'année 1876, la terminologie se fixe. Le 15 décembre 1876, l'ordre du jour de la seconde séance du Comité national belge porte : « Association Internationale Africaine » (2). LAMBERMONT, le 30 décembre, dit : l'« Association Internationale Africaine » (3). GREINDL, le 1^{er} janvier 1877, dit : l'« Association Internationale Africaine » (4). On n'allait plus désormais dire autre chose : la formule définitive était trouvée.

Les flottements antérieurs n'avaient-ils été que des flottements de vocabulaire ? N'indiquaient-ils pas aussi un certain flottement dans la conception même que l'on se faisait de l'Association ? Le « mémoire secret » de LAVIGERIE contient à ce sujet un passage qui doit inciter à la réflexion :

« Primitivement, écrit-il, on avait annoncé comme le but principal de l'Association l'abolition de l'esclavage africain, mais depuis, ce but a été relégué à l'arrière-plan, il n'est plus indiqué dans les publications de la Société que comme un but à atteindre *ultérieurement* » (5).

Ailleurs encore, il répète :

« Le drapeau de l'abolition de l'esclavage est celui qu'avait arboré d'abord avec éclat l'Association Internationale de Bruxelles... Mais ce projet a peu à peu été sinon abandonné, du moins placé au second plan » (6).

(1) Rapport de LAMBERMONT et de GREINDL du 30 novembre 1876, dans A. ROEYKENS, Les débuts de l'œuvre africaine, pp. 186 à 194. Le rapport emploie à huit reprises différentes l'expression d'« Association africaine », mais une fois aussi celle d'« Association internationale africaine » (ROEYKENS, p. 190).

(2) Ordre du jour autographié, aux Arch. générales du Royaume, Papiers Banning, n° 122.

(3) Minute de lettre de LAMBERMONT au baron DE HOFMANN, 30 décembre 1876, aux Arch. du minist. des Affaires étrang., fonds cité, n° 88.

(4) Lettre de GREINDL à DALUIN, 1^{er} janvier 1877, même fonds, n° 89 (1); publ. dans B. DE LICHTERVELDE, Contribution à l'histoire des origines du Congo belge, *art. cité*, pp. 781-782.

(5) Mémoire secret, p. 6 n. 1 (dans la numérotation de pages de l'original). *Ib d.*, pp. 48-49.

Le P. STORME, dans ses commentaires, considère l'évolution dénoncée par LAVIGERIE comme une simple illusion de sa part. Est-ce tellement certain ? Sans doute, l'évolution n'a-t-elle pas été aussi simple que l'affirme le « mémoire secret ». Qu'il y ait eu cependant une évolution dans l'importance attribuée à la question de la traite, c'est ce dont les textes, me semble-t-il, ne permettent guère de douter.

Reprenons-les brièvement. Dans son discours d'ouverture de la Conférence de Géographie, le Roi avait évoqué nettement la question de la traite.

« De quelles ressources ne disposerait-on pas, disait-il notamment, si tous ceux pour lesquels un franc n'est rien ou peu de chose, consentaient à le verser à la caisse destinée à supprimer la traite dans l'intérieur de l'Afrique ? » (1).

D'une manière générale cependant, on ne peut pas dire que le discours royal mettait l'accent sur l'abolition de la traite. L'accent était mis avant tout sur l'idée de la « civilisation » à introduire en Afrique.

Au cours des débats de la conférence, l'on entendit au sujet de la traite de vigoureuses paroles, mais tous les orateurs ne furent pas également vigoureux. Il y eut en effet lors de la seconde journée un incident que le compte rendu officiel de la conférence passa pudiquement sous silence, mais qui ne laissa pas d'être significatif. Nous en possédons la relation grâce à un compte rendu manuscrit de la séance conservé dans les Papiers d'Émile BANNING, et où le consciencieux secrétaire de la conférence a noté l'échange de vues que l'on jugea préférable ensuite de ne pas livrer au public. Voici le texte. On est au moment où la conférence examine le projet de déclaration relatif aux objectifs à atteindre.

(1) Le discours du Roi est dans *Conférence géographique de Bruxelles, 1876* (Bruxelles, 1876), pp. 4-6 ; texte publ. également dans E. BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique, op. cit.*, pp. 123-126, et dans A. ROYKENS, *Léopold II et la Conférence géographique, op. cit.*, pp. 197-199.

« M. l'Amiral DE LA RONCIÈRE LE NOURY exprime le désir d'y voir apporter une légère modification en ce qui concerne la question de l'esclavage. Il pense qu'il ne faudrait pas accuser d'une manière trop formelle l'intention de supprimer le commerce des esclaves, dans la crainte d'effaroucher les Arabes qui seront les auxiliaires indispensables de l'œuvre commune. On prendrait en conséquence pour programme la suppression et l'*adoucissement* graduel de l'esclavage (1).

» M. le docteur NACHTIGAL combat formellement cette proposition. Tous les États civilisés ont aboli l'esclavage ; aucun d'eux ne saurait lui accorder même un semblant de protection.

» M. l'Amiral DE LA RONCIÈRE LE NOURY ayant insisté sur son point de vue, M. NACHTIGAL ajoute : que ceux que le langage de la Conférence de Bruxelles pourrait effrayer, n'auront jamais connaissance de ses déclarations. Lui-même n'a jamais cru devoir faire mystère en Afrique des vues européennes à cet égard (2).

» M. DE SEMENOW complète ces observations en disant qu'il importe à l'avenir de l'institution qu'on va fonder qu'elle soit l'expression d'un progrès absolu et formel.

» Sir Harry VERNEY insiste sur la nécessité d'avoir des bateaux à vapeur sur les lacs de l'Afrique intérieure si l'on veut réprimer efficacement le commerce des esclaves (3). Ces bateaux deviendraient les instruments d'un trafic qui, par son développement normal, ferait insensiblement disparaître celui des esclaves » (4).

L'intervention de celui que l'on nommait en France l'Amiral-Président (il était Président de la Société de Géographie de Paris), n'eut en définitive pas de conséquences, mais la conférence se sépara sans lancer contre

(1) Passage corrigé dans le manuscrit. La version primitive était : « la suppression ou du moins l'*adoucissement* de l'esclavage », ce qui paraît donner un sens meilleur.

(2) Ce paragraphe semble mal rédigé puisqu'il prête à NACHTIGAL des propos nettement contradictoires. Il est probable que le « faire mystère » est un *lapsus calami* et qu'il fallait écrire au contraire : « faire étalage ».

(3) Sir Harry VERNEY avait déjà développé cette idée au cours de la séance de la veille ; cf. *Conférence géographique de Bruxelles, op. cit.*, p. 9.

(4) Arch. générales du Royaume, Papiers Banning, n° 119. Ce texte doit s'insérer dans le compte rendu officiel de la Conférence, à la page 16, entre le 7^e et le 8^e paragraphe. Dans le ms. des Papiers Banning, il est déjà barré à larges traits : le « caviardage » était préparé. — Nous ne croyons pas que cette omission du compte rendu officiel ait été signalée dans des travaux antérieurs consacrés à la Conférence de Géographie.

la traite aucun anathème violent. Ses résolutions finales formulaient des objectifs généraux :

« ...explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain, rechercher des moyens pour la suppression de la traite des nègres en Afrique » (1).

La question de la traite était donc citée après l'exploration et la civilisation.

Or quel contraste lorsque se réunit au début de novembre le Comité national belge. Le Roi ouvrit la séance par un discours qui roulait essentiellement sur la question de la traite : « plaie que tous les amis de la civilisation doivent désirer de voir disparaître », « odieux trafic » qu'il faut enrayer, « affranchissement de la race noire » (2). Dans la définition des objectifs de l'Association internationale, le Roi mettait cette fois la lutte contre la traite au premier rang. Le compte rendu officiel, qui résume ses paroles, le note fidèlement :

« Le Roi... attire l'attention sur la double pensée qui a présidé à la fondation de l'Association internationale, issue de la conférence de Bruxelles. Mettre un terme aux crimes odieux, aux cruelles souffrances dont le trafic des esclaves est la source sur une partie notable du continent africain, déchirer le voile de ténèbres qui pèse encore sur l'Afrique centrale : tel est le double but qu'on a voulu atteindre » (3).

Et, largement étalé, largement annoncé, le nom même de l'Association éclatait comme une fanfare : « Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale ».

Dira-t-on qu'il s'agissait là avant tout d'une habile propagande auprès du public belge, que l'on cherchait

(1) *Conférence géographique de Bruxelles, op. cit.*, p. 37 ; également dans BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique, op. cit.*, p. 127.

(2) Dans BANNING, *ibid.*, pp. 139-141 ; extraits dans R. S. THOMSON, *Fondation de l'État Indépendant du Congo (Bruxelles, 1933)*, pp. 57-58.

(3) Procès-verbal imprimé cité ci-dessus (p. 1011 n. 2), p. 4.

à mieux émouvoir en lui parlant de la traite et de ses horreurs ⁽¹⁾ ? Mais une simple propagande « locale » n'aurait pu aller jusqu'à modifier le nom même de l'Association. Tout indique, me semble-t-il, que le Roi faisait prendre à son œuvre un tournant véritable : il avait décidé de brandir avant tout l'étendard de l'anti-esclavagisme.

Ce tournant, en tout cas, sera suivi très rapidement d'un autre, en sens inverse — c'est-à-dire d'une courbe rentrante. Il fallut peu de temps à LÉOPOLD II pour se rendre compte que l'étendard de l'anti-esclavagisme n'était pas vu d'un fort bon œil par le gouvernement anglais. La Grande-Bretagne était, de tous les pays européens, celui qui était le plus décidé à lutter contre la traite, et qui avait effectivement lutté avec le plus de décision contre ce fléau, mais elle voulait mener cette lutte — qui comportait un aspect politique incontestable — en toute indépendance, sans se subordonner à un organisme international. On avait fort bien accueilli à Londres la Conférence de géographie de septembre 1876. On accueillit beaucoup moins bien, deux mois plus tard, les plans de l'« International Association for the repression of the Slave trade and the opening up of Africa », c'est-à-dire d'une association dont le titre même, comme on ne manqua pas de le faire remarquer, semblait indiquer qu'elle comptait s'attaquer avant tout au problème de la traite. Les objections furent nombreuses ⁽²⁾. Elles décidèrent le Roi, fort alarmé — car il tenait beaucoup à la collaboration anglaise — à mettre immédiatement une sourdine aux objectifs anti-esclavagistes de son Association. Dès le 1^{er} janvier 1877, une

(1) Telle semble être l'interprétation vers laquelle inclinent, si je les comprends bien, le P. STORME, dans les commentaires du mémoire qui nous est soumis, et le P. ROEYKENS (Léopold II et la Conférence géographique, *op. cit.*, p. 251).

(2) Nous reviendrons par la suite, à l'aide de documents inédits, sur cette question de l'attitude anglaise vis-à-vis de l'Association.

lettre de GREINDL nous avertit que c'est chose faite. Certains ont cru, écrit GREINDL,

« que le but de l'Association Internationale Africaine est de poursuivre directement la suppression de la traite des nègres. Sa Majesté et tous les membres de la Conférence espèrent sans doute que l'exploration et les progrès de la civilisation de l'Afrique rendront ce trafic impossible ; mais le Roi et les membres de la Conférence, spécialement les Anglais, sont d'avis que la répression de la traite ne peut pas faire l'objet direct des travaux de l'Association, parce qu'elle soulève des questions politiques auxquelles une société internationale doit rester étrangère » (1).

La courbe rentrante, exigée par l'attitude anglaise, était opérée. La question de l'action anti-esclavagiste de l'A. I. A. sera désormais, avec prudence, repoussée au second plan.

On le voit : ici comme en maintes autres circonstances, la politique du Roi n'a pas suivi une ligne fixée d'avance avec rigueur. Il y a dans cette politique des essais, des progressions, des reculs. LÉOPOLD II, parmi ses talents politiques, possédait au premier chef celui de l'adaptation.

* * *

Le Roi savait s'adapter ; mais sa pensée maîtresse, en général, demeurait immuable.

Or, c'est le problème de la pensée maîtresse du Roi qui, dans l'histoire de l'A. I. A., constitue le problème le plus difficile et, à certains égards, le plus irritant.

Il faut en effet l'avouer : devant ce chapitre de la vie du Roi, l'historien se sent souvent un peu déconcerté. Ce qui le trouble, c'est que dans le promoteur de la Conférence de géographie de 1876, dans le Président de l'Association Internationale Africaine de 1877, il ne reconnaît les traits familiers ni du LÉOPOLD II des années précé-

(1) Lettre de GREINDL à DALUIN, du 1^{er} janvier 1877, citée plus haut.

dentes, ni de celui des années à venir. Le Roi était toujours apparu jusqu'alors et il apparaîtra toujours par la suite comme un souverain hanté par les idées d'expansion économique — et il ne parle cette fois que de science et de philanthropie. Il avait toujours poursuivi et il poursuivra toujours par la suite, dans ses entreprises d'outre-mer, des objectifs essentiellement nationaux et patriotiques — et son langage est cette fois, sur le plan le plus élevé, celui de l'internationalisme. Il y a là une parenthèse où l'on a l'impression, au premier abord, de ne plus retrouver le LÉOPOLD II colonisateur. Cela n'est pas sans déconcerter.

L'attitude du Roi est d'autant plus difficile à analyser que l'on ne possède, pour ces années, que très peu de textes où LÉOPOLD II se confie. Les lettres du Roi, pour la période 1876-1877, sont peu nombreuses et souvent assez peu révélatrices. Rien en tout cas qui ressemble à la correspondance antérieure du duc de Brabant avec BRIALMONT, à la correspondance postérieure du Souverain avec STRAUCH, avec BEERNAERT ou avec VAN EETVELDE. Que ne donnerait-on pour posséder un texte où le Roi révèle les secrets de sa pensée — mais on ne le trouve point.

Quel était le « grand dessein » du Roi en réunissant la Conférence de géographie, en fondant l'Association Internationale Africaine ?

A cette question peu commode, on a donné jusqu'ici des réponses assez diverses. Faisons-en un bref examen.

Une première interprétation de l'attitude du Roi, en 1876-1877, a consisté à le considérer comme un pur tacticien, ou à peu près. LÉOPOLD II, nous dit-on, cherchait à pénétrer en Afrique, mû par ses ambitions colonisatrices. Il s'est rendu compte qu'il ne pouvait agir qu'en se couvrant ; il l'a fait en créant l'A. I. A. De cette manière, il a disposé d'une étiquette internationale et philanthropique susceptible d'abriter les entreprises

dont il rêvait pour lui et pour son pays ; c'était le service essentiel qu'il demandait à l'A. I. A. de lui rendre. Telle est, *grosso modo*, l'interprétation qu'adoptait il y a une vingtaine d'années l'historien américain THOMSON dans son excellent ouvrage sur la *Fondation de l'État Indépendant du Congo* ⁽¹⁾, et c'est cette vue des choses qui a souvent paru la plus plausible.

Aujourd'hui, il ne semble plus guère possible de la défendre, du moins sous cette forme tranchée. On se trouve, en effet, en présence à la fois de faits et de textes qui semblent contredire cette interprétation. Des faits d'abord : si LÉOPOLD II n'avait réellement recherché dans l'A. I. A. qu'une étiquette commode pour couvrir ses entreprises personnelles, n'est-il pas évident qu'il se serait voué avant tout à ces dernières, et que le développement de l'Association-étiquette ne l'aurait certes pas intéressé au même degré ? Or, au fur et à mesure que nous connaissons mieux l'histoire de l'époque, nous nous apercevons que LÉOPOLD II a réellement dépensé de gros efforts pour faire réussir l'Association Internationale Africaine. Ses lettres à la Reine VICTORIA, que nous espérons publier prochainement, d'autres lettres encore de la même époque, montrent que le succès de l'Association lui tenait véritablement à cœur. L'échec, sans doute, est venu assez vite, et le Roi a abandonné l'Association à son sort, mais il avait auparavant travaillé avec énergie à lui donner une assiette internationale aussi solide que possible.

Non moins significatifs, des témoignages de l'époque semblent infirmer l'idée que l'Association n'ait été pour le Roi qu'un simple moyen de couverture. LAMBERMONT était certes un témoin bien placé pour connaître et pour juger. Or, dans un mémoire confidentiel adressé au Roi, il déclare qu'il croit bien interpréter la pensée de ce dernier

(1) Cf. surtout p. 59.

« en comptant que rien ne viendra donner à supposer que l'Association africaine n'aurait été créée que pour servir de manteau à des projets d'un caractère particulariste » (1).

Nous tendons donc vers une conclusion qui semble s'imposer : c'est que le Roi a été réellement animé par une grande conception internationale.

Mais ceci marquait-il un oubli de ses préoccupations proprement coloniales ? Non, nous disent certains, car il avait un dessein colonisateur nettement en vue. Ceci est une interprétation toute récente : le Roi, considéré-on, en lançant l'Association Internationale Africaine, escomptait que cet organisme au début purement scientifique et philanthropique pourrait se développer avec le temps en un véritable organisme de colonisation. Le Roi, placé à la tête de l'A. I. A., espérait devenir ainsi le dirigeant d'une sorte de « colonisation fédérale », internationale, de l'Afrique centrale.

Nous exposons ici une thèse récente, et fort originale, dont le mérite, soulignons-le immédiatement, revient à deux de nos confrères. Ceux-ci, M. R. J. CORNET et le R. P. ROEYKENS, travaillant indépendamment l'un de l'autre, sont arrivés sur ce point à des vues personnelles fort semblables.

M. CORNET, dans les pages d'histoire nourries et séduisantes qu'il a données au *Mémorial* de la Forminièrre, note à propos de l'A. I. A. :

« Il n'est pas douteux que le Roi ait ambitionné et ardemment désiré ce rôle digne de son extraordinaire personnalité : créateur, promoteur et président d'une association internationale contrôlant, administrant, développant toute l'Afrique Centrale, de l'Océan Indien à l'Atlantique » (2).

(1) Note de LAMBERMONT de juin 1878, dans A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine*, *op. cit.*, p. 321 ; cf. également A. ROEYKENS, *Le dessein africain de Léopold II*, *op. cit.*, p. 178.

(2) *Forminièrre, 1906-1956* (Bruxelles, 1956), p. 29.

De son côté, le R. P. ROEYKENS, dans les deux derniers ouvrages qui nous ont apporté le fruit de son remarquable labeur, s'attache à montrer que le Roi poursuivait bien un but politique. Son projet, écrit-il, était « de faire évoluer l'œuvre primitive (c'est-à-dire l'A. I. A.) vers une association internationale qui entreprendrait sous un régime fédéral la colonisation de l'Afrique équatoriale » (1).

Y a-t-il, parmi les documents aujourd'hui connus, des textes qui viennent à l'appui d'une telle interprétation ? A vrai dire, nous n'en voyons qu'un, qui constitue d'ailleurs la base des raisonnements du P. ROEYKENS. C'est un article qu'un journal anversois, le *Précurseur*, publia au moment de la Conférence de géographie. Texte fort curieux, à la vérité. L'auteur de cet article anonyme décrivait le danger qu'il y avait à voir les rivalités coloniales s'installer sur le sol de l'Afrique.

« Si l'on n'y prend garde, soulignait-il, au lieu de porter en Afrique la civilisation, les nations civilisées y porteront la guerre ».

Et il déclarait à propos du Roi :

« Préoccupé de cette éventualité, le roi LÉOPOLD II s'est demandé s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir, et plus sûrement, plus humainement, au grand avantage de tous, par une action commune, par une sorte de fédération des gouvernements et des peuples, des résultats qui seraient improbables, onéreux d'ailleurs et peut-être sanglants, si l'on ne les attendait que d'efforts isolés ou concurrents, pour ne pas dire hostiles.

Naturellement, il ne s'agit pas *hic et nunc* de convier les nations à fonder, sous le patronage de la Belgique neutre, une société internationale pour la colonisation fédérale de l'Afrique. Non. Les choses n'en sont pas là... » (2).

(1) Léopold II et la Conférence géographique, *op. cit.*, p. 89. Cf. également le même ouvrage, pp. 44, 99, 146, 169, 185, 201, 234, etc., et Le dessein africain de Léopold II, *op. cit.*, pp. 192 et sv., et surtout pp. 202-203.

(2) « La Conférence géographique au Palais de Bruxelles », dans *Le Précurseur*, 12 septembre 1876 ; il s'agit d'une « correspondance particulière » adressée au

Les choses n'en étaient pas là, déclarait l'article, mais c'est vers là, selon lui, que l'on tendait.

Ce texte, aux yeux du P. ROEYKENS, est un texte-clé. Il révèle la pensée du Roi. Le correspondant du *Précurseur*, d'après le P. ROEYKENS, a eu connaissance du « grand dessein » du Souverain grâce à des informations reçues du Palais ; il a dû bénéficier d'une communication officielle. On peut « présumer avec une quasi-certitude », écrit le P. ROEYKENS, que l'on se trouve ici « en présence d'une communication officielle » (1).

Disons-le immédiatement et sans détours : il ne nous paraît pas possible d'attribuer à ce texte une pareille portée. L'hypothèse qu'un article de ce genre aurait pu être inspiré par le Palais nous paraît, au contraire, à exclure. Le *Précurseur* était un organe libéral, solidement anticlérical. Son correspondant bruxellois, auteur de l'article consacré à la Conférence de géographie, était selon toute vraisemblance le journaliste CANLER, qui était attaché à la rédaction de l'*Echo du Parlement*, à Bruxelles (2). Libéral, écrivant pour des libéraux, CAN-

journal, et datée de Bruxelles, le 11 septembre. Cet article a été reproduit pour la majeure partie dans A. ROEYKENS, Les réunions préparatoires de la délégation belge, *art. cité*, pp. 823-825, et Le dessein africain de Léopold II, *op. cit.*, p. 184-185 et 194-196.

(1) Le dessein africain de Léopold II, *op. cit.*, p. 193.

(2) Nous tirons ce renseignement d'une liste imprimée des correspondants des journaux belges à Bruxelles, en province et à l'étranger, arrêtée au 1^{er} avril 1887, qui figure aux Arch. du minist. des Affaires étrang. dans les Papiers Lambermont (Papiers Lambermont, classés par ordre systématique, vol. I). On y lit, au chapitre des correspondants bruxellois des journaux de province (p. 10) : « Le *Précurseur* — M. CANLER, ancien rédacteur en chef de l'*Echo du Parlement*, correspondant politique. M. CANLER a succédé à M. Ch. TARDIEU qui, avant son voyage à Paris où il a séjourné pendant trois ans comme rédacteur en chef de l'*Art*, faisait des lettres politiques au *Précurseur*. Les « lettres » de M. CANLER paraissent ordinairement le lundi ». CANLER devait donc être le correspondant bruxellois du *Précurseur* en 1876, puisque c'est en 1873 que Charles TARDIEU était parti pour Paris prendre la direction de l'*Art* (cf. à ce sujet les notices consacrées à TARDIEU par G. VANZYPE dans l'*Annuaire de l'Académie*, 1928, et dans la *Biographie Nationale*, t. XXIV, Bruxelles 1926-1929, col. 578-580). Il était attaché à la rédaction de l'*Echo du Parlement* depuis 1872 au moins (cf. J. GARSOU, Frère-Orban de 1857 à 1896, t. I, 1857-1878 (Bruxelles, 1946), p. 319).

LER mêle à sa correspondance quelques traits anticléricaux acérés, qui n'étaient pas de nature, en tout cas, à plaire aux catholiques (1). Voit-on le Palais prêtant sa collaboration à un texte de ce genre, ou permettant que sa « communication officieuse » soit enrobée d'acidités anticléricales ?

Il y a plus. L'article du *Précurseur* parut le 12 septembre, c'est-à-dire le jour même où se réunissait la Conférence de géographie. La Conférence ne pouvait réussir, de toute évidence, que si le Roi parvenait à convaincre ses hôtes que ses vues étaient totalement désintéressées, et que l'entreprise à laquelle il les conviait n'avait aucun caractère politique. Et c'est le moment que le Roi aurait choisi pour faire révéler par un journal qu'il avait en réalité des préoccupations politiques, et que la voie dans laquelle il engageait les membres de la Conférence devait mener en fin de compte à des réalisations politiques ! Il n'aurait pas agi autrement s'il avait voulu faire échouer la réunion !

Si on élimine l'hypothèse insoutenable de la communication officieuse, il ne reste plus, dans l'article du *Précurseur*, qu'une œuvre de journaliste. CANLER a recueilli ce qu'un bon journaliste recueille lors d'une réunion internationale : des informations exactes, d'autres qui le sont moins (2), et enfin des assertions diverses au sujet des intentions des protagonistes. Le meilleur, dans ce genre d'articles, peut se mélanger au pire. Lorsqu'il manque de moyens de contrôle qui lui permettent de faire le tri des bons éléments — et il n'en a précisément

(1) Le P. ROEYKENS n'a pas reproduit ces passages, en en avertissant d'ailleurs le lecteur (cf. Le dessein africain de Léopold II, *op. cit.*, p. 185 n. 1).

(2) Cf. ce passage fort peu exact au sujet des prodromes de la Conférence : le Roi, écrit CANLER, « a soumis son projet aux diverses sociétés géographiques de l'univers. La plupart y ont adhéré en principe et ont délégué à Bruxelles leurs présidents, hommes éminents dans la science... ». On sait que les présidents des Sociétés de géographie avaient été en réalité invités directement, sans consultation préalable de leurs sociétés.

aucun, dans le cas présent, en ce qui concerne les vues politiques prêtées à LÉOPOLD II —, l'historien, le malheureux historien ne peut guère, devant un texte de cette espèce, que lever les bras au ciel...

Or, à part ce texte absolument incontrôlable, dont la valeur demeure un point d'interrogation, il n'en existe aucun autre. Nulle part ailleurs nous ne trouvons de documents qui semblent évoquer chez le Roi l'idée d'une « colonisation fédérale » de l'Afrique. Ce silence ne prouve certes rien — car l'argument *ex silentio*, alors que la documentation est si pauvre, est fort dangereux —, mais il nous indique tout au moins sur quel plan doit se situer notre raisonnement : faute de documents positifs, c'est à une certaine vraisemblance psychologique que nous devons avant tout faire appel. Nous devons essayer de nous mettre à la place du Roi, de raisonner comme lui. Pouvait-il espérer, demandons-le nous, faire de l'A. I. A. un instrument politique, ou aboutir en partant de l'A. I. A. à une formule politique qui lui permettrait d'organiser la colonisation de l'Afrique sur une base internationale ? Lui prêter cet espoir serait, nous semble-t-il, lui prêter bien peu de réalisme.

Le Roi, sans doute, avec son imagination puissante, avait parfois de grandes idées qui manquaient un peu de réalisme. S'il avait été un réaliste, au sens ordinaire du mot, il n'aurait jamais eu les audaces qui l'ont mené au triomphe. Son sens politique, d'autre part, n'était pas toujours sans défaillances. Il s'est trompé, nous l'avons vu, et assez lourdement trompé, lorsqu'il a cru qu'il serait possible d'entraîner l'Angleterre dans une « Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale », alors que la répression de la traite était une question dont les Anglais voulaient demeurer seuls maîtres. Mais LÉOPOLD II ne pouvait échapper à certaines constatations élémentaires. Il connaissait l'Europe et ses divisions, les nationalismes et les âpres

rivalités des puissances : comment eût-il pu nourrir l'espoir de créer un front commun des puissances pour une œuvre aussi essentiellement politique qu'une œuvre de colonisation ? Nous avons peine, nous l'avouons, à lui prêter une pensée qui eût été, à tout prendre, aussi utopique.

Quelle pensée, dès lors, lui attribuer ? Comment comprendre son attitude ? Nous l'interpréterions volontiers, pour notre part, de la manière suivante. LÉOPOLD II, lorsqu'il a cherché sa chance du côté de l'Afrique, s'est trouvé devant un continent dans une large mesure neuf, inexploré. Deux problèmes lui sont dès lors apparus comme également importants, le second ne pouvant d'ailleurs être résolu que si le premier l'était d'abord. Il fallait tout d'abord apprendre à connaître l'Afrique, l'explorer, l'« ouvrir » comme le Roi le déclarera de manière imagée. Il fallait ensuite, du point de vue du commerce et de l'exploitation coloniale, tirer de ces territoires le meilleur parti possible. Participer à l'ouverture du continent était évidemment se bien placer pour y occuper en temps voulu les positions les plus avantageuses. Le Roi se fera donc explorateur. Mais comment organiser l'exploration ? Un plan international n'était-il pas de nature à faciliter grandement la tâche et à la rendre plus efficace ? Le Roi l'a cru et il s'est attaché à cette idée : il s'est lancé de tout cœur, avec une ardeur véritable, dans sa réalisation. L'Association internationale qu'il a créée n'a pas été une manière de dissimuler ou de couvrir ses activités nationales : elle a répondu chez lui à une conviction profonde, la conviction qu'une formule internationale était réellement la meilleure que l'on pût trouver pour arriver rapidement à l'« ouverture » de l'Afrique.

Cette « ouverture » réalisée, le Roi comptait certes en faire son profit sur les plans politique et économique. De quelle manière ? Par quels procédés ? Par l'acquisition

d'un « domaine » plus ou moins étendu (pour reprendre un terme qu'il avait souvent employé auparavant) ? Par l'établissement de comptoirs commerciaux ? Par des concessions politiques obtenues des indigènes ? Il ne semble pas que, sur ce point, il ait eu d'avance des vues bien arrêtées. En 1878 encore, lorsqu'il sera question plus spécialement du Congo, on le verra — ce qui est significatif — hésiter entre plusieurs formules. Mais tout nous invite à croire que, dès le début, le Roi a envisagé aussi *autre chose* que l'A. I. A., et que c'est par cette autre entreprise, ou par ces autres entreprises, qu'il comptait réaliser ses ambitions plus proprement belges, plus proprement nationales.

L'A. I. A. d'une part, véritablement internationale ; mais s'abritant sous son aile, des entreprises qui, quelle que fût leur forme, encore mal précisée, devaient quant à elles servir avant tout la prospérité de la Belgique : telle est la manière dont nous nous représentons le dessein du Roi.

Cette interprétation, exposée ici fort sommairement, repose sans doute elle aussi sur une bonne part d'hypothèse. Du moins est-elle celle qui, personnellement, nous paraît « coller » le mieux aux faits et aux textes. Nous la livrons dès maintenant à la critique sous cette forme très brève, en espérant pouvoir y revenir par la suite plus amplement.

* * *

L'Association Internationale Africaine, malgré tous les efforts que LÉOPOLD II déploya pour la faire réussir, ne fut pas un succès. Le grand élan international que le Roi avait espéré susciter, ne se produisit pas, ou du moins il ne fit que s'amorcer, pour retomber ensuite très rapidement.

On n'a pas de peine à déceler ce qui fut la cause essentielle de cet insuccès : dans une Europe vouée au

nationalisme, l'idée internationale lancée de Bruxelles se heurta partout à des barrières morales trop hautes et trop fortes. Le nationalisme, en fin de compte, l'emporta.

Mais le « mémoire secret » de Mgr LAVIGERIE nous aide à saisir un autre facteur qui joua également dans un sens défavorable à l'A. I. A. : ce fut le facteur religieux. Le Roi n'avait pas seulement voulu réunir dans un même effort des Anglais, des Français et des Allemands, il avait voulu réunir aussi des catholiques, des protestants et des libres-penseurs. Tentative non moins ingrate. LÉOPOLD II, on le sait, fit preuve dans la question religieuse d'autant de haute impartialité que d'habileté véritable. Rien n'y fit : des catholiques soupçonnèrent son œuvre d'être protestante, et des protestants la considérèrent comme catholique.

Le « mémoire secret » de LAVIGERIE est à cet égard un texte important. Nous y renvoyons le lecteur. Il y trouvera, exposées dans le détail, les sombres conclusions auxquelles aboutissait l'archevêque d'Alger. Pour lui, pas de doute : « l'origine de la Conférence de Bruxelles est protestante, ses sympathies secrètes sont protestantes, et par conséquent le cours naturel des choses l'amène à favoriser l'action protestante » (1).

Il est piquant de placer en face de ce texte un autre document qui indique ce qu'avait été, un peu avant que LAVIGERIE ne prenne la plume, le point de vue des protestants écossais. C'est un point de vue que nous trouvons exposé en 1884 dans une lettre qu'un membre de la Chambre des Communes, d'origine écossaise, adresse au sous-secrétaire d'État au Foreign Office. Il écrit :

« I am requested by my relatives in Glasgow to mention to you that eight years ago Sir BARTLE FRERE proposed that in Glasgow they should

(1) Mémoire secret, p. 15 (dans la numérotation de pages de l'original).

take part in raising money for the Belgian International Association (1). A powerful Committee was formed and Mr James GRAHAME, now one of the secretaries of the Liberal Association, was appointed Secretary and has probably the documents in his possession. But when they came to examine the constitution of the International Association, they found that the Roman Catholic powers would have the majority of votes, Belgium and other small powers having so many, and that the subscribers would be raising money for them to pay away. The Committee was accordingly dissolved... » (2).

Textes évocateurs. LÉOPOLD II avait cherché à faire l'union. Les facteurs dissolvants l'emportaient.

15 décembre 1956.

(1) Sur cette réunion de Glasgow, qui avait eu un assez grand retentissement, cf. A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine*, *op. cit.*, pp. 181-182, 187-190 et 197-199.

(2) Lettre de James C. STEVENSON à Lord Edmond FITZMAURICE, du 15 mai 1884 ; Public Record Office, Londres, F. O. 84/1811. James Cochran STEVENSON (1825-1905) était un industriel, membre de la Chambre des Communes pour South Shields, dont il occupa le siège de 1868 à 1895. Il était né à Glasgow (cf. *Who was who ?, 1897-1915*, Londres 1920, p. 676). Il ne doit pas être confondu avec un autre James STEVENSON, lui aussi de Glasgow, et qui est l'homme à la générosité de qui fut due la « Stevenson Road » établie entre les lacs Nyassa et Tanganika (cf. à son sujet Lady Gwendolen CECIL, *Life of Robert, Marquis of Salisbury*, t. IV, Londres 1932, p. 245 et n. 1 ; *The story of the Cape to Cairo railway and river route from 1887 to 1922*, éd. p. L. WEINTHAL, t. I, p. 441 ; R. OLIVER, *The missionary factor in East Africa*, Londres 1952, pp. 37 et 43 ; A. J. HANNA, *The role of the London Missionary Society in the opening up of East Central Africa*, dans les *Transactions of the Royal Historical Society*, 5^e série, t. V, 1955, p. 45 ; du même, *The beginnings of Nyasaland and North-Eastern Rhodesia, 1859-1895*, Oxford 1956, pp. 20 et 45-46).

**J.-M. Jadot. — Présentation d'un travail
de M. J. M. Domont, intitulé : « La prise de conscience
de l'individu en milieu rural Kongo ».**

Je crois bien faire en vous présentant en vue de publication dans la collection de nos *Mémoires in-8°*, un travail de M. Jean-Marie DOMONT, commissaire de district assistant honoraire, sur la *Prise de conscience de l'individu en milieu rural Kongo*.

L'auteur de ce travail, qui fut administrateur territorial à Thysville et à Matadi avant d'être attaché, en remplacement du regretté M. QUIX, au Bureau de l'Information pour Indigènes du Gouvernement général du Congo belge et de devenir, à ce titre, conseiller permanent durant près de deux lustres des deux rédactions des revues mensuelles : *La Voix du Congolais* et *Nos Images*, est de longtemps déjà entré dans la vie des lettres coloniales de Belgique. Dès 1938, en effet, M. DOMONT avait écrit, publié et fait exécuter un chœur parlé d'hommage au roi LÉOPOLD II. En 1948, il publiait, à Léopoldville, sous le titre d'*Élite noire*, un excellent traité de morale civique à l'usage de nos pupilles de couleur en voie d'évolution, ouvrage qui fut réédité en 1953 et dont une troisième édition est en préparation. En 1949, il nous avait donné, aux éditions bruxelloises de l'Office de publicité, un recueil de poèmes sous le titre : *Vers la croix du Sud*. Et la presse congolaise annonçait récemment la publication de deux autres plaquettes, l'une intitulée : *D'Homme à Homme*, la seconde : *Cœur à Cœur*, l'une et l'autre nettement mais sagement antiségrégationnistes.

C'est à tous ceux qui s'intéressent du point de vue du

sociologue et du politicien, au sens élevé du mot, à nos Congolais, que s'adresse le travail que j'ai l'honneur de présenter à notre Classe.

L'auteur étudie ce qu'il appelle la prise de conscience de l'individu en milieu rural, précisant dans un court avant-propos que son effort n'entend aucunement épuiser le sujet dans toute son étendue ni même l'épuiser en toute sa profondeur dans le milieu kongo d'aujourd'hui auquel il se limite dans le temps et dans l'espace.

La prise de conscience de leur individualité par des individus de plus en plus nombreux, assure M. DOMONT, est un coin qui s'enfonçe chaque jour davantage dans le corps social de structure ancestrale des milieux ruraux ba-Kongo. Et ce coin, manié avec vigueur par des éléments jeunes et résolus, ébranle une société qui se fendille dans ses assises et finira, tôt ou tard, par éclater. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? L'auteur se défend de nous le dire, sans plus ample informé dans l'espace et le temps. Mais il est convaincu que le fait qu'il constate est appelé à durer, à s'amplifier, à se généraliser. C'est pourquoi, avec toute la circonspection et tous les nuances souhaitables, après un bref rappel de ce qu'est la structure traditionnelle de la société indigène dans le Bas-Congo et après avoir décrit moins sommairement les cas de prise de conscience de l'individualité qu'il a pu le mieux observer, l'auteur s'appliquera, dès à présent, à dégager de ce rappel et de ces observations, les règles qui lui semblent de nature à orienter une tendance acquise dans le sens d'une évolution heureuse plutôt que dans celui de révolutions au moins aventureuses.

Dans un premier chapitre, donc, M. DOMONT rappelle combien les sociétés claniques congolaises diffèrent de nos sociétés européennes à cellule familiale, analysant les incidences du primat du clan sur la vie de ses membres dans les divers domaines de la religion, de la solidarité sociale, de l'appropriation des terres, de l'institution

matrimoniale, d'un comportement astreint à certains prescrits et soumis à certains interdits communs à tous les membres du clan. Il analyse ensuite, entrant dans le détail d'une de ces incidences, telle qu'elle s'observe dans le Bas-Congo, les institutions relevant du matriarcat : matrilinéarité, matronymie, matripotestalité et matrilocalité, institutions qui, par le seul fait de notre présence, ont vu, depuis des ans déjà, s'atténuer l'orthodoxie de leurs observances.

Dans un second chapitre, le plus documentaire et, par là-même, le plus actuellement intéressant de son travail, M. DOMONT analyse avec toute la finesse que confère, dans semblable domaine, une longue expérience du milieu observé, quelques cas bien concrets et non moins bien situés de prises de conscience d'individus vivant en milieu kongo. Non sans observer préalablement que la prise de conscience de son individualité par l'individu n'est pas nécessairement prise de conscience des prérogatives de la personne humaine, bien que l'une et l'autre de ces prises de conscience aient parfois des effets identiques. Non sans observer non plus que les prises de conscience analysées ne libèrent pas toujours les individus en voie d'évolution de toutes leurs obligations sociales envers le clan et ne leur confèrent jamais en fait de prestige, les privilèges, les exemptions, etc., que confère le prestige héréditaire dans le clan.

Dans ce chapitre, M. DOMONT étudie en premier lieu les prises de conscience qu'il a pu déceler dans le domaine du mariage, dans celui de l'autorité familiale et de l'éducation des enfants, dans celui du statut de la femme mariée, pour en arriver à conclure que, dans ces divers domaines, la tendance actuelle serait à la substitution d'un régime familial à l'européenne au régime coutumier du matriarcat. Il étudie ensuite les prises de conscience qu'il a pu déceler dans le domaine foncier et dans le domaine de l'économie, chez les agriculteurs, chez les planteurs,

notamment chez deux véritables colons agricoles de couleur, chez des commerçants, chez des transporteurs, chez des artisans et enfin dans le personnel de brousse de l'administration et dans celui des circonscriptions indigènes.

Dans un troisième chapitre, en guise de conclusion, M. J. M. DOMONT, après avoir souligné, une fois encore, que notre économie aux marchés largement ouverts se substituant progressivement à l'économie tribale ancienne de « subsistance », devait nécessairement amener les prises de conscience de l'individualité appelées à noyauter et supplanter le collectivisme traditionnel qu'il a observées, et avoir résumé les manifestations principales de ce noyautage et de cette supplantation, assure que ses observations décèlent les symptômes d'une évolution profonde en cours de la structure sociale congolaise. Il estime, d'ailleurs, que, trop rapide, une telle évolution créerait un déséquilibre brutal, source de dangers réels. Certaine vigilance s'impose donc au civilisateur. Il lui faut, certes, aider l'individu qui tend à s'élever, mais il faut qu'il le fasse sans brutaliser le coutumier et ceux qui le représentent. La passivité ne causerait que des déceptions. Il s'agit donc de concilier l'aide à l'individu épris de développement dans le sens du progrès avec un maintien suffisant, dans les milieux ruraux, de la structure ancestrale des communautés qui y vivent, et d'une autorité qui saura mettre un frein à l'impatience et à la turbulence de ses ressortissants.

Si M. J. M. DOMONT pouvait, à la suite de la publication de son travail, susciter des imitateurs, notre Classe pourrait disposer à bref délai de toute la documentation nécessaire à une prise de position bien étudiée dans le problème actuellement soulevé par la présence, dans les milieux ruraux, de rentrants des grands centres et d'autres fils des clans épris d'évolution.

17 décembre 1956.

**A. de Vleeschauwer. — Interventions à propos de
la création d'une Académie flamande
des Sciences coloniales.**

PREMIÈRE INTERVENTION :

Au cours de notre séance du 19 novembre 1956, un honorable membre ayant fait allusion à la scission de notre Académie, je m'étais permis par après — lors de la discussion des « Divers » — de demander si notre Compagnie avait été consultée sur la création d'une Académie flamande des Sciences coloniales et si oui, quel avait été l'avis émis par notre Président ou au nom de notre Classe.

Après l'échange de vues qui s'ensuivit, notre Classe émit le vœu d'être mise en possession de l'exposé des motifs du projet du Gouvernement tendant au dédoublement linguistique de notre Académie, et d'être appelée à formuler ses avis à son sujet.

Je constate aujourd'hui en cette séance du 17 décembre 1956, que répondant au vœu rappelé ci-dessus, Monsieur le Ministre a fait parvenir à notre Secrétaire perpétuel un exemplaire du projet demandé. Or, ce projet n'est précédé d'aucun exposé des motifs : il n'est que la traduction de l'Arrêté Royal qui a créé notre Académie avec quelques adaptations nécessaires à la nouvelle institution envisagée, et avec force renvois dans le projet aux articles de l'Arrêté Royal existant.

Je suppose que ces traductions et renvois sont exacts et qu'il n'entre pas dans nos attributions de contrôler cela.

Sur le fond, c.-à-d. sur les motifs au sujet desquels

nous pourrions émettre nos avis, l'on ne nous dit rien. Notre avis n'est donc pas sollicité.

DEUXIÈME INTERVENTION :

Nous pourrions peut-être, bien que notre avis ne soit pas demandé par Monsieur le Ministre, dire ce que nous pensons de la réforme en question pour que nul n'en ignore.

TROISIÈME INTERVENTION :

Nu wij deze gewichtige aangelegenheid ten gronde bespreken, wil ik U ook mijn zienswijze ter zake mededelen.

Laat mij echter vooraf onderlijnen wat onze Confrater *Burssens* zo juist komt te zeggen in antwoord op de vorige tussenkomst van een ander Lid. De heer *Burssens* heeft gelijk : wij Vlamingen weten bij ondervinding wat taalkwesties zijn en we laten ons niet beïnvloeden door gelijk welke argumentatie tegen ons gezond recht. Ik ben trouwens allerminst behebt met 'n *inferioritycomplex*. Buiten onze specifiek Belgische verhoudingen, zal ook Congo eigen taalkwesties ontmoeten welke niet zullen kunnen opzij geschoven worden omdat ze uit het natuurlijke volksleven zullen opwellen. Dat komt mijns inziens onvermijdelijk bij de verdere ontwikkeling en bewustwording van de inlandse volkeren.

Nu mijne opmerkingen bij dit ontwerp : ze zijn van verschillende aard.

Ik heb U reeds gezegd dat ik de tekst zelf thans onbesproken laat : hij bevat, op 'n paar artikelen na, slechts verzendingen naar het bestaande statuut van onze Academie.

Artikel 23 echter van het ontwerp voorziet dat gedurende een tijdperk van drie maanden van de inwer-

kingtreding af van dit besluit (tot oprichting van een Koninklijke Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen) de leden van de « Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen », die het aan de Minister van Koloniën zullen aanvragen, rechtstreeks kunnen benoemd worden tot titelvoerende leden, enz. van de nieuw opgerichte Vlaamse Academie. Doch hun benoeming bij de Vlaamse Academie zal *ipso facto* hun ontslag bij *de* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen medebrengen.

Uit deze tekst maak ik twee gevolgtrekkingen.

Een eerste van meer persoonlijke aard : zo er een Vlaamse Academie tot stand komt, word ik uitgesloten uit *de* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, want ik ben Vlaming en ik ben er fier over Vlaming te zijn. En dan stel ik hierbij de vraag : waarom word ik uit *de* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen ontslagen ?

Mijn tweede gevolgtrekking is niet persoonlijk : het oprichten van een Koninklijke Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen *naast* DE Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen gaat niet op, tenzij onze Academie van nu ophoudt de algemene Academie voor Koloniale Wetenschappen te zijn. Want het zou toch niet aanvaardbaar zijn dat de Vlaamse Academie minder wezen zou dan een zusterinstelling van de andere Academie. Deze zou dan ook een bijkomende kwalificatie ter onderscheiding van de Vlaamse Academie moeten verkrijgen, het grondvoorwerp van beide Academiën hetzelfde zijnde nl. de Koloniale Wetenschappen.

Dit brengt me tot de redenen ten gronde waarom ik mij meen te moeten verzetten tegen de splitsing van onze algemene Academie voor Koloniale Wetenschappen.

Deze redenen zijn tweeërlei.

De eerste ligt voor mij in onze Academie zelf. Deze is nog zeer jong. Stellig, hier worden flinke wetenschap-

pelijke studies, referaten, enz. naar voren gebracht zowel in het Nederlands als in het Frans en zelfs in andere talen. Maar alle werk dat hier wordt beoordeeld is nog niet altijd van academische waarde. Zou het dan ook geen ernstige vermindering van deze Academie betekenen, haar werkzaamheden te splitsen in twee Academiën, wat toch *per se* met zich zou brengen dat de leden van een afdeling — de indeling in twee afdelingen wordt echter niet voorzien in het ontwerp van de heer Minister van Koloniën — de kennissen en de ondervinding van de leden van de andere afdeling zouden missen ?

Ik ben zo vrij te denken dat deze Academie nog groeiende is en dat 'n splitsing niet bevorderlijk zou wezen voor haar aangroei.

De diepste oorzaak van mijn verzet staat in betrekking met het doel van onze Academie.

Onze Academie heeft haar specifieke reden van bestaan in haar specifiek voorwerp nl. de Koloniale Wetenschappen. Deze wetenschappen vinden haar voorwerp in de mensen en dingen van Congo en elders, van wat men historisch overal en in alle tijden « koloniën » heeft genoemd en nu van lieverlede met andere benamingen bestempelt.

Indien ons Land in de geschiedenis de verantwoordelijkheid niet droeg voor Congo — of voor andere gebieden — zou er ten onzent weinig of niet, althans veel minder dan nu, gelegenheid zijn geweest en nog zijn om alle aspecten van het beschavingswerk in Congo of elders met wetenschappelijke methodes te bestuderen. En er zou naar alle waarschijnlijkheid in België geen Academie voor Koloniale Wetenschappen bestaan.

In één woord, onze Academie is voor mij een onderdeel van ons groots Werk in Afrika — de l'Œuvre de Léopold II — benaming welke ons nog zo even door een mededeling met historisch karakter werd in herinnering gebracht.

Elke splitsing in dat grootse Werk — dans l'Œuvre entreprise par Léopold II et confiée à la responsabilité de la Belgique — zou een verzwakking in de uitwerking met zich brengen. De splitsing van onze Academie met haar vele corresponderende leden in Congo en Ruanda-Urundi, de splitsing van onze Academie die de grondstoffen van de door haar beoefende wetenschappen noodzakelijk en hoofdzakelijk vinden moet in Congo en in Ruanda-Urundi, die splitsing hier zou andere splitsingen van onze nationale krachtingspanningen in Congo en in Ruanda-Urundi voor gevolg hebben. En dat alles zou onvermijdelijk uitlopen op een verzwakking en uiteindelijk zelfs op de vernietiging van het Werk van België-in-Afrika.

Daarom meen ik, dat de gedachte zelf, vervat in het ontwerp waarover men ons advies niet vraagt, moet verworpen worden.

17 december 1956.

**H. Depage. — Intervention à propos de la création d'une
Académie flamande des Sciences coloniales.**

L'auteur fait remarquer que la communication par M. le Ministre des Colonies du projet d'Arrêté Royal instituant une « Académie flamande des Sciences coloniales » fait suite au vœu exprimé par la Classe des Sciences morales et politiques en sa séance du 19 novembre, vœu dont le texte, reproduit à l'annexe I de l'ordre du jour de la présente réunion, stipule que la Classe souhaite : « ... d'être mise en possession de l'exposé des motifs dudit projet et appelée à formuler ses avis à ce sujet ».

Il paraît évident qu'en transmettant à la Classe le projet d'arrêté, le Ministre a implicitement invité la Classe à formuler ses avis ; si ce n'est pas l'exposé des motifs que le Ministre a transmis, mais le projet même d'Arrêté Royal, cela n'implique nullement que le Ministre n'est pas intéressé par les avis de la Classe.

En ce qui concerne le fond de la question, l'auteur déclare qu'il a toujours cru que l'Académie des Sciences coloniales et l'Institut auquel elle fait suite étaient bilingues ainsi qu'en témoignent de nombreux mémoires, publiés en flamand, et les correspondances officielles, toutes établies dans les deux langues. On peut peut-être regretter que l'Académie ne soit pas davantage bilingue et que l'usage de nos deux langues nationales ne soit pas plus fréquent au cours des discussions ; mais cela paraît ne dépendre que des intervenants ; individuellement chaque membre a, en effet, le droit et peut-être le devoir de s'exprimer dans celle de nos langues nationales dans laquelle il peut le mieux, avec le plus de

précision, exprimer sa pensée. En réalité, ce qu'il faut savoir, c'est si certains de nos collègues sont empêchés de s'exprimer dans celle de nos langues nationales dans laquelle ils peuvent le mieux rendre toutes les nuances de ce qu'ils ont à dire.

La façon dont le problème est posé par le Ministre implique que ce serait certains de nos collègues d'expression flamande qui se sentiraient préjudiciés : dans de telles conditions, il me semble que ce sont eux qui devraient d'abord exprimer leurs avis sur le projet présenté.

17 décembre 1956.

**F. Van der Linden. — Intervention à propos de la création
d'une Académie royale des Sciences coloniales.**

Depuis la fondation de l'Institut Royal Colonial Belge, tous ses membres ont pu s'exprimer librement dans la langue de leur choix. De nombreuses publications ont été faites aussi bien en néerlandais qu'en français.

Si au cours des séances, les échanges de vues ont eu lieu en français, tout au moins dans la Classe à laquelle nous appartenons, c'est que nos collègues flamands ont fait preuve de sagesse et de tolérance, et je tiens à leur en rendre hommage.

Il est évident que le but à atteindre était de se bien comprendre et le meilleur moyen était me semble-t-il de parler la même langue.

Il serait profondément regrettable que la transformation de l'Institut Royal Colonial Belge en une Académie ait notamment pour conséquence de lui appliquer le régime de dédoublement linguistique des Académies belges.

En effet, nous devons à mon sens nous préoccuper avant tout de pouvoir discuter ensemble des problèmes intéressant le développement politique, économique et social de nos territoires d'outre-mer.

Comment pourrions-nous arriver à une certaine unité, à une bonne harmonie dans nos conceptions, si les problèmes étaient examinés par deux assemblées complètement différentes ?

D'autre part, nous devons également nous soucier de la possibilité pour les évolués congolais de suivre nos travaux, de s'en inspirer, d'en tirer profit. Ce n'est pas en créant deux Académies des Sciences coloniales, l'une d'expression française, l'autre d'expression flamande, que l'on atteindra aisément cet objectif.

Si, dans une certaine mesure, il est assez compréhensible qu'il existe des académies néerlandaises et françaises dans notre pays, où la population est divisée en Flamands et en Wallons, pour tout ce qui concerne notre Colonie et les territoires sous tutelle, il est extrêmement important que les coloniaux mettent tout en œuvre pour être d'accord sur une action commune.

Plus que jamais aujourd'hui, nous devons nous inspirer en cette matière de notre devise nationale, et nous mettre au-dessus de certains particularismes, de certaines tendances qui peuvent nuire à cet esprit de solidarité que nous appelons de tous nos vœux.

Vis-à-vis de l'étranger, la position de la Belgique avec deux Académies des Sciences coloniales, paraîtrait assez bizarre. Elle compliquerait singulièrement les relations. Supposez le cas d'une invitation à un Congrès international qui ne comporte qu'un seul représentant belge. Par qui sera-t-il choisi ? Par l'Académie de langue française ou par l'Académie de langue néerlandaise ?

De même dans les manifestations officielles, les deux présidents ou les deux secrétaires perpétuels, seront-ils amenés à y participer ? Quel sera celui qui aura rang de préséance sur l'autre ?

Dans tous les domaines, je ne vois que des inconvénients au projet dont il nous est donné connaissance.

Je souhaite vivement qu'il n'y soit pas donné suite dans l'intérêt même de nos collègues d'expression néerlandaise.

En effet, non seulement les membres de l'Académie ayant une connaissance imparfaite du néerlandais seront dans l'impossibilité de prendre connaissance des travaux de l'Académie flamande, mais ceux-ci auront beaucoup moins de rayonnement au delà de nos frontières que la présentation actuelle de la matière du *Bulletin des Séances*.

17 décembre 1956.

**R. P. J. Van Wing. — Intervention à propos de la création
d'une Académie flamande des Sciences coloniales.**

L'égalité en droit et en fait des Belges quant à l'usage des deux langues nationales dans la vie et dans les institutions publiques, me paraît une exigence essentielle pour le bien général du pays. Mais je ne pense pas qu'il soit permis de transposer ce principe tel quel, dans l'Afrique belge, où le contexte culturel et politique est bien différent. En particulier, j'estime qu'il ne peut être invoqué pour une institution comme la nôtre.

Quoiqu'elle fonctionne dans la métropole, elle est premièrement et essentiellement au service de l'œuvre africaine de Léopold II reprise par la Belgique. Ce service et le travail qu'il implique se situent sur le plan scientifique. Or, je ne vois pas qu'un dédoublement de l'Académie aurait pour résultat d'accroître la recherche scientifique ou le nombre des chercheurs, ou celui des publications de vraie valeur scientifique. Les normes que l'Académie actuelle observe à cet égard sont aussi favorables à ceux qui usent du flamand qu'à ceux qui usent du français. Par ailleurs, le nombre des compétences coloniales et des chercheurs dans la sphère des sciences coloniales n'est pas tellement grand dans notre petit pays, qu'il faille craindre qu'une seule académie soit débordée. Au contraire, il est à craindre qu'un dédoublement n'affaiblisse celle qui fonctionne, sans garantir une valeur et une fécondité réelles à celle qu'on créerait.

En bref, à ne considérer d'une part que les réalités et les possibilités actuelles, et d'autre part le but premier et essentiel de notre académie, je ne trouve aucune raison valable pour souhaiter l'instauration d'une académie flamande des sciences coloniales.

17 décembre 1956.

**CLASSE DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES**

Séance du 24 novembre 1956.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. *L. Mottouille*, directeur.

Sont en outre présents : MM. H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, L. Hauman, R. Mouchet, G. Passau, W. Robyns, V. Van Straelen, membres honoraire et titulaires ; MM. Asselberghs, P. Brutsaert, L. Cahen, J. Gillain, J. Kufferath, J. Lepersonne, F. Mathieu, G. Neujean, J. Schwetz, M. Sluys, P. Staner, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, membres associés ; M. J. Jadin, membre correspondant, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. Walraet, secrétaire des séances.

Excusés : MM. R. Bouillenne, J. Opsomer, M. Robert, M. Van den Abeele.

Décès de M. J. Rodhain.

Devant l'assemblée debout M. *L. Mottouille*, directeur, rappelle le décès de M. *J. Rodhain*, membre titulaire, survenu le 26 septembre 1956 (voir p. 1057).

M. *A. Dubois* est désigné pour rédiger la notice destinée à l'annuaire.

Communication administrative.

Émission de quatre timbres-poste commémoratifs
du bi-centenaire de la naissance de W. A. Mozart.

Voir p. 862.

**KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN**

Zitting van 24 november 1956.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *L. Mottouille*, directeur.

Aanwezig: de HH. H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, L. Hauman, R. Mouchet, G. Passau, W. Robyns, V. Van Straelen, ere- en titelvoerende leden; de HH. Asselberghs, P. Brutsaert, L. Cahen, J. Gillain, J. Kufferath, J. Lepersonne, F. Mathieu, G. Neujean, J. Schwetz, M. Sluys, P. Staner, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, buitengewone leden; de H. J. Jadin, corresponderend lid, alsook de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris en M. Walraet, secretaris der zittingen.

Verontschuldigd: de HH. R. Bouillenne, J. Opsomer, M. Robert, M. Van den Abeele.

Overlijden van de H. J. Rodhain.

Voor de rechtstaande vergadering herinnert de H. *L. Mottouille*, directeur, aan het overlijden van de H. *J. Rodhain*, titelvoerend lid, op 26 september 1956 (zie blz. 1057).

De H. *A. Dubois* wordt aangeduid om de nota, bestemd voor het jaarboek, op te stellen.

Administratieve mededeling.

Uitgifte van vier herdenkingspostzegels ter gelegenheid van de tweehonderdste verjaring der geboorte van W. A. Mozart.

Zie blz. 863.

Nominations.

Voir p. 864.

Psychoses et névroses en Afrique centrale.

M. A. *Dubois* présente un travail de M. J. VYNCKE, intitulé comme ci-dessus (voir p. 1059).

M. A. *Duren* est désigné comme second rapporteur.

Sur quelques algues des rapides de la Ruzizi à Bugarama.

M. L. *Hauman* présente un travail de M. H. KUFFERATH, intitulé comme ci-dessus (voir p. 1060).

M. R. *Bouillenne* est désigné comme second rapporteur.

Sur quelques loranthoïdées d'Afrique.

M. L. *Hauman* présente la deuxième partie d'une étude de M^{lle} S. BALLE, intitulée comme ci-dessus (voir p. 1061).

**Sur le réexamen partiel de trois agglomérations congolaises
au point de vue malaco-schistosomique.**

M. J. *Schwetz* présente l'étude qu'il a rédigée sur ce sujet et qui sera publiée dans le *Bulletin des Séances* (voir p. 1084).

Élisabethville. Essai de géographie urbaine.

M. P. *Fourmarier* présente un travail de M^{lle} A. CHAPÉLIER, intitulé comme ci-dessus (voir p. 1092).

MM. P. *Gourou* et M. *Robert* sont désignés comme rapporteurs.

Benoemingen.

Zie blz. 865.

Psychosen en nevrosen in Centraal-Afrika.

De H. A. *Dubois* legt een werk voor van de H. J. VYNCKE met de hierboven vermelde titel (zie blz. 1059).

De H. A. *Duren* werd aangeduid als tweede verslaggever.

Over enkele wieren van de versnellingen der Ruzizi te Bugarama.

De H. L. *Hauman* legt een werk voor van de H. H. KUFFERATH, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1060).

De H. R. *Bouillenne* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

Over enkele Loranthoïeden van Afrika.

De H. L. *Hauman* legt het tweede deel voor van een studie van Me^j. S. BALLE, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1061).

Over het gedeeltelijk heronderzoek der drie Congolese agglomeraties van malaco-schistosomisch standpunt.

De H. J. *Schwetz* legt een studie voor die hij over dit onderwerp opgesteld heeft en die zal gepubliceerd worden in de *Mededelingen der Zittingen* (zie blz. 1084).

Elisabethstad, proeve van stedelijke aardrijkskunde.

De H. P. *Fourmarier* legt een werk voor van Me^j. A. CHAPELIER, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1092).

De HH. P. *Gourou* en M. *Robert* worden als verslaggevers aangesteld.

Géochronologie africaine 1956.

M. L. Cahen présente un travail rédigé en collaboration avec M. A. HOLMES et intitulé comme ci-dessus.

La Classe décide l'impression de cet ouvrage dans la collection des *Mémoires in-8°*.

Agenda 1957.

Les membres approuvent, pour ce qui les concerne, l'agenda dont le projet leur avait été communiqué au préalable et qui sera publié dans le fasc. 1 du *Bull. A.R.S.C.* 1957.

Hommage d'ouvrages

Aangeboden werken.

Notre Confrère M. J. Kufferath a fait parvenir à la Classe :
Onze Confrater de H. J. Kufferath heeft aan de Klasse laten geworden :

CAPART, A. et KUFFERATH, J., Recherches hydrobiologiques au Congo belge et leurs résultats pratiques (Extrait de *Bulletin Agricole du Congo belge*, XLVII, 1956, 4, 20 pp., 14 fig.).

De notre confrère M. M. Robert :
Van onze Confrater de H. M. Robert :

ROBERT, M., Géologie et géographie du Katanga y compris l'étude des ressources et de la mise en valeur (Union Minière du Haut-Katanga, Bruxelles, 1956, 620 pp.).

Le *Secrétaire perpétuel* dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Vaste Secretaris* legt daarna op het bureau de volgende werken neer :

Afrikaanse geochronologie 1956.

De H. L. Cahen legt een werk voor, opgesteld in samenwerking met de H. A. HOLMES en dat de hierboven vermelde titel draagt.

De Klasse besluit tot het drukken van dit werk in de verzameling der *Verhandelingen in-8°*.

Agenda 1957.

De leden stemmen in, voor wat hen betreft, met de agenda waarvan het ontwerp hen voorafgaandelijk overgemaakt werd en die zal gepubliceerd worden in de afl. 1 van de *Mededelingen K.A.K.W.* 1957.

De zitting wordt te 15 u 10 geheven.

BELGIQUE — BELGIË :

- DALIMIER, P., Les buffles du Congo belge (Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles, 1955, 66 pp.).
- DE SAEGER, H., Le Parc National Albert, La plaine (Extrait de *Parcs Nationaux*, Bulletin trimestriel de l'A.S.B.L. Ardenne et Gaume, X, 1955, 4, pp. 3-12. — Don de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles).
- LOZET, J., Dictionnaire de pédologie (Direction de l'Agriculture, Ministère des Colonies, Bruxelles, 1956, 213 pp.).
- SIMONART, Ed. F., La dénutrition de guerre, étude clinique, anatomo-pathologique et thérapeutique (*Acta Medica Belgica*, Bruxelles, 1947, 262 pp.).
- TROUPIN, G., Flore des Spermatophytes du Parc National de la Garamba, I. Gymnospermes et Monocotylédones, Exploration du Parc national de la Garamba, Mission H. De Saeger, Fasc. 4 (Institut des Parcs nationaux du Congo belge, Bruxelles, 1956, 350 pp., 1 carte h.-t.).
- Atlas de Belgique, Planche 30, Superficie cultivée ; Planche 32, Élevage (Comité national de Géographie, Bruxelles, 1956).
- Carte géologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Légende générale, Quatrième édition, Additions et modifications (Ministère des Colonies ; Commission de Géologie, Bruxelles, 1955, 12 pp.).
- Forminière 1906-1956 (Forminière, Bruxelles, 1956, 214 pp., 2 cartes h.-t.).
- COLLART, A., Note sur la pêche au Ndagala au lac Tanganika (Extrait du *Bulletin Agricole du Congo belge*, XLVII, 4, 1956, pp. 1-12, 8 fig.).
- HULOT, A., Aperçu sur la question de la pêche industrielle aux lacs Kivu, Édouard et Albert (Extrait de *Bulletin Agricole du Congo belge*, XLVII, 4, 1956, pp. 1-68, 26 fig.).
- Au Service de l'Agriculture congolaise, L'Institut National pour l'Étude agronomique du Congo belge (I.N.É.A.C.), son but, son programme, ses réalisations ; renseignements divers d'ordre pratique, 3^e édition (Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo belge, I.N.É.A.C., Bruxelles, 1956, 118 pp., 64 fig. h.-t., 2 cartes h.-t.).
- POLSPOEL, L. G., Geo-economische structuurverkenningen betreffende Belgisch-Congo (Uittreksel uit het *Tijdschrift der*

Belgische Vereniging voor Aardrijkskundige Studies, XXV, 1956, 1, blz. 115-174).

Livre jubilaire publié à l'occasion du XV^e Anniversaire académique du professeur Paul Van Gehuchten à Louvain (Université de Louvain, Louvain, 1955, 363 + 13 + 28 pp.).

LHEUREUX, M., HENRY, S. et HANISSET, P., Titration photocolométrique des ions calcium et magnésium par complexométrie, Adaptation de la méthode au dosage dans les roches et les eaux (Extrait de *Industrie chimique belge*, XXI, n^o 7, pp. 695-704. Laboratoire de Recherches chimiques du Ministère des Colonies, Tervuren).

NEIRINCKX, G. et STRUELENS, H., Comparaison de deux méthodes de dosage du Citronellol-Rhodinol dans les huiles essentielles de géranium (Extrait du *Bulletin agricole du Congo belge*, XLVII, 1956, pp. 553-570, Laboratoire de Recherches chimiques du Ministère des Colonies, Tervuren).

EUROPE — EUROPA

ALLEMAGNE — DUITSLAND :

Deutschland westlich Oder/Neisse, Mittlere Niederschlagssummen (mm), Jahr, Zeitraum : 1891-1930 (Deutscher Wetterdienst, Bad Kissingen, 1955, 1 feuille).

FRANCE — FRANKRIJK :

Congrès de la Protection des Végétaux et de leurs produits sous les Climats chauds (Institut Français d'Outre-Mer, Marseille, 1954, 543 pp.).

CHAUSSINAUD, R. et FOLLEREAU, R., La lèpre (Expansion Scientifique Française et Ordre de la Charité, Paris, 1956, 43 pp.).

Programme de la Zone aride, Compte rendu de la Dixième Session du Comité consultatif de Recherches sur la Zone aride (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, La Science et la Culture, Paris, 1956, 8 pp.).

Rapport d'activité pour la période comprise entre janvier 1955 et mars 1956 (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, Département des Sciences naturelles, Paris, 1956, 6 pp.).

PORTUGAL :

- SARMENTO, AL., Os Huambo, Subsídios para o estudo da sua antropologia física, biológica e cultural (Extrait de *Anais do Instituto de Medicina Tropical*, XIII, 1-2, Lisbonne, 1956, pp. 113-168, 11 photographies h.-t.).
- , Unidade antropologica do distrito de Huambo (Extrait de *Anais do Instituto de Medicina Tropical*, XIII, 1-2, Lisbonne, 1956, pp. 169-179).

SUISSE — ZWITSERLAND :

- HALLIDAY, D. J., The Manuring of Sugar Cane (Centre d'Étude de l'Azote, Genève, 1956, 221 pp.).

U.R.S.S. — U.S.S.R. :

- GREBINSKIJ, S. O., Proichojdenie jizni (= L'origine de la vie, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 27 pp.).
- LAZKO, E. M., Poiskovye priznaki i geologitcheskie predposylki poiskov poleznyh iskopaemyh (= Recherches d'indices et prémisses géologiques de la recherche des minéraux utiles, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1953, 48 pp.).
- LEUTSKII, K. M., Vitaminy, otcherki svoistv vitaminoc kompleksa B2 (= Les vitamines, aperçu des propriétés du complexe de vitamines B2, Lvov, Université d'État « Ivan Franko », 1956, 299 pp.).
- PAPERNA, G. O., Sim'ja i chkola (= La chimie et l'école, en langue ukrainienne, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 27 pp.).
- Geologitcheskii Muzei L'vovskovo Gosudarstvennovo Universiteta im. Iv. Franko (= Le Musée géologique de l'Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1956, 30 pp., 19 fotogr.).
- CHUBLADZE, A. K., et GAIDAMOVITCH, S. Ia., Kratkij kurs praktitcheskoj virusologii (= Cours concis de virusologie pratique, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1954, 380 pp.).

- FEDOROV, V. N., ROGOZIN, I. I., FENIUK, B. K., Profilaktika tchumy (= La prophylaxie de la peste, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 230 pp.).
- KIRCHENSTEIN, A. M., A. M., Problemy mikrobiologii i immunologii (= Problèmes de microbiologie et d'immunologie, Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Moscou, 1954, 211 pp.).
- VACHENIN, V. A., Kurs tchastnoj epidemiologii (= Cours d'épidémiologie spéciale, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 556 pp.).
- VASIL'KOVA, Z. G., Metody gelmintologitcheskin issledovanij (= Méthodes de recherches helmintologiques, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 228 pp.).
- ZAKSTELSKAJA, L. Ia., Toksitchnost' virusa grippa (= La toxicité du virus de la grippe (= Éditions de la Littérature médicale de l'État, Moscou, 1953, 84 pp.).
- ZILBER, L. A., Utchenie o virusah (Obchtchaja virusologija) (= Études sur les virus (Virusologie générale), Bibliothèque centrale médicale de l'État près le Ministère de la Santé Publique d'U.R.S.S., Moscou, 1956, 316 pp.).
- Maljarija, Gelmintozy i Parazitarnye Bolezni, Organizatsionno metoditcheskie materialy (= Malaria, Helmintoses et Maladies parasitaires, Matériaux pour une organisation et une méthode, Éditions de littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 320 pp.).
- Meditsinskaja literatura S.S.S.R., Ukazatel' knig i statej 1945-1946 (= Littérature médicale sociétique, Index de livres et d'articles, 1945-1946, Bibliothèque centrale médicale de l'État près le Ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S., Moscou, 1954, 647 pp.).
- Otcherki po istorii parazitologii (= Esquisse d'une histoire de la parasitologie, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1953, 147 pp.).
- Sovetskaja literatura po meditaïne, Ukazatel' knig i statej, 1941-1944 (= La littérature médicale soviétique, Index de livres et d'articles, Bibliothèque Centrale Médicale de l'État près le Ministère de la Santé publique d'U.R.S.S., Moscou, 1948, 1003 pp.).
- Zaraznye bolezni theloveka, Akademitcheskij spravotchnik (= Les maladies infectieuses de l'homme, guide académique, Éditions de littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 682 pp.).
- Hrestomatija po Fizitcheskoi Geografii, Afrika, Amerika, Avstra-

lija, Antarktida (= Chrestomathie de Géographie physique, Afrique, Amérique, Australie, Antarctique, Éditions scolaires pédagogiques de l'État du Ministère de l'Instruction publique, Moscou, 1955, 504 pp.).

AFRIQUE — AFRIKA

ALGÉRIE — ALGERIË :

LAGROT, F. et GRECO, J., Les mutilations faciales au cours du terrorisme en Algérie et leur réparation (Extrait de *La Presse Médicale*, LXIV, 1956, 51, pp. 1193-1198).

RHODÉSIE DU SUD — ZUID-RHODESIA :

WHELLAN, J. A., A New Insecticide which can be used in Army Worm Control (Entomological Branch, Department of Research and Specialist Services, Causeway, 1956, 1 p.).

TANGANYIKA TERRITORY :

Geological Survey, Tanganyika, Scale : 1.125.000, feuilles 53 S. W., 64 S. E., 64 S. W., 74 N. E., 74 S. W. (The Geological Survey Department, Dodoma, 1955-1956, 5 cartes).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

DARLING, F. F., Pelican in the Wilderniss, a Naturalist's Odyssey in North America (New York, S. d., 380 pp.).

Man's Role in Changing the Face of the Earth, edited by W. L. THOMAS, With the collab. of C. O. SAUER, M. BATES, L. MUMFORD (Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research, New York, 1956, 1193 pp.).

- Natural Resources, Food and Population in Inter-Tropical Africa, Report of a Symposium held at Makerere College, September, 1955, ed. by L. D. STAMP (The International Geographical Union, New York, 1956, 104 pp.).
- Select Annotated Bibliography of Tropical Africa, compiled by the International African Institute under the direction of Prof. D. FORDE (The Twentieth Century Fund, Survey of Tropical Africa, New York, 1956).

ASIE — AZIË

VIËT-NAM :

Dons de l'Institut Pasteur, à Saïgon :

- STEVENIN, G., HUARD, P. et GOEFFON, Y., Essais de vaccination du buffle asiatique contre la peste bovine par l'emploi du virus pestique lapinisé virus L. de J. Nakamura (Extrait du *Bulletin de la Société de Pathologie exotique*, 48, 1955, pp. 405-414).
- VIALARD-GOUDOU, A., et RICHARD, C., Étude pluviométrique physico-chimique et économique des eaux de pluie à Saïgon (1950-1954) (Extrait de *l'Agronomie tropicale*, 1956, 1, pp. 74-92).
- RICHARD, Cl., VIALARD-GOUDOU, A., Composition chimique de l'eau de pluie à Saïgon (Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, 237, 1953, pp. 1549-1551).
- RICHARD, Cl., Application de la méthode Alessandrini modifiée par Lanzing à l'évaluation de très faibles quantités de DDT (Extrait du *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, 1953, 9, pp. 813-820).
- RICHARD, Cl., et VIALARD-GOUDOU, A., Le fluor dans les eaux du Sud-Vietnam et des plateaux montagnards du Sud (Extrait du *Bulletin de la Société de Chimie biologique*, 1954, 36, pp. 901-903).
- ARNOULT, H., Les vaccinations antirabiques à l'Institut Pasteur de Saïgon, de 1891 à 1954 (Extrait des *Annales de l'Institut Pasteur*, 1955, 88, pp. 435-445).

OCÉANIE — OCEANIË

AUSTRALIE — AUSTRALIË :

CLEWS, C. J. B., *Modern Physics* (The University of Western Australia, Nedlands, 1953, 10 pp.).

TASMANIE — TASMANIË :

CURTIS, W. M., *The Student's Flora of Tasmania* (part 1, University of Tasmania, Hobart, 1956, 234 pp.).

La séance est levée à 15 h 10.

L. Mottouille. — Décès du D^r Jérôme Rodhain.

Notre Académie royale des Sciences coloniales et spécialement notre Classe des Sciences naturelles et médicales ont été profondément endeuillées par le décès d'un de nos membres les plus éminents, le D^r *Jérôme Rodhain*, disparu le 26 septembre dans sa 81^e année.

Le D^r *Rodhain*, après ses études de médecine à l'Université de Louvain et un stage au Laboratoire de bactériologie et de médecine expérimentale du professeur DENYS de Louvain, part en 1903 pour l'État Indépendant du Congo.

Il y accomplit de 1903 à 1925, une carrière coloniale remarquable : en 1903, médecin de district en Ubangui ; en 1906, directeur de l'hôpital de Léopoldville ; en 1910, chef de la mission scientifique du Katanga ; en 1912, en mission en Uele ; de 1914 à 1918, médecin en chef des troupes dans l'Est Africain ; en 1920, chef du service médical de la Colonie. En 1925, il rentre définitivement en Belgique comme professeur d'abord, puis directeur de l'Institut de Médecine tropicale jusqu'en 1947, date à laquelle il atteint la limite d'âge, mais où il se refuse de prendre le repos.

Il continua son travail, ses études et son laboratoire d'Anvers le verra toujours y passer ses journées et parfois ses nuits.

Ce fut une carrière laborieuse et féconde : quelque 200 mémoires et notes sur les sujets de parasitologie et de médecine tropicale en sont une preuve. La valeur de ses travaux est soulignée par de nombreuses distinctions honorifiques. Parmi les sociétés savantes dont il fut élu membre, citons l'Académie royale de Médecine, la

Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene, l'American Academy of Tropical Medicine, la S^{té} de Pathologie exotique de Paris.

Membre fondateur de l'Institut Royal Colonial Belge, il en fut par deux fois président. Il vouait à notre Compagnie un sincère et profond attachement.

Avec la disparition du D^r *Rodhain*, le monde médical international perd un de ses plus éminents représentants.

Nous conserverons de lui un souvenir ému.

24 novembre 1956.

A. Dubois. — Présentation d'un mémoire du Dr J. Vyncke, intitulé : « Psychoses et névroses en Afrique centrale (Ruanda-Urundi — Congo belge) ».

Le travail du docteur VYNCKE donne une description précise des cas de maladies mentales vues en Afrique centrale (Usumbura).

L'ouvrage est long (178 pages), mais il est très complet : méthodes, conditions étiologiques, psychoses des divers types (affectives, schizophréniques, paranoïdes, organiques), sont traitées en autant de chapitres. L'épilepsie et la déficience mentale ne sont pas négligées. Une série de chapitres traite des psychonévroses. La thérapeutique n'est pas négligée. C'est en fait un traité de psychiatrie congolaise. Rien de semblable n'existe et l'ouvrage sera consulté avec fruit par les médecins du Congo et, croyons-nous, d'ailleurs.

La publication en est à recommander.

6 novembre 1956.

L. Hauman. — Rapport sur un travail de M. H. Kufferath, intitulé : « Quelques algues des rapides de la Ruzizi à Bugarama ».

M. Hubert KUFFERATH, docteur en sciences, spécialisé en algologie, présente un travail intitulé comme ci-dessus.

C'est l'étude détaillée de quelques échantillons, conservés en alcool, de la végétation cryptogamique recouvrant les roches des rapides de la rivière Ruzizi, échantillons qui avaient été recueillis en 1949 par M. MARLIER, zoologiste et chef de centre de l'I. R. S. A. C. à Uvira.

L'élément dominant de cette association est une forme stationnelle de *Cladophora glomerata* (L.) KÜTZ. présentant un développement considérable, non observé jusqu'ici chez cette espèce bien connue, des cellules de base constituant un appareil fixateur nécessaire dans les eaux torrentueuses de ces rapides.

Cette particularité est longuement décrite et soigneusement figurée.

Accompagnant cet élément dominant, l'auteur a pu constater la présence de 65 espèces microscopiques, dont 55 Diatomées, dont il dresse le catalogue. Dans cette florule, à côté d'éléments cosmopolites ou déjà signalés dans la région, plusieurs sont mentionnés pour la première fois pour le Congo belge, et 12 espèces sont nouvelles pour la Science.

Le travail, très minutieux et amplement illustré, apporte à la flore algologique de l'Est de notre Colonie une intéressante contribution.

24 novembre 1956.

Simonne Balle. — Sur quelques Loranthoïdées
d'Afrique — II. ⁽¹⁾

(Note présentée par M. L. Hauman).

Parmi les 22 genres de Loranthoïdées proposés pour remplacer le genre *Loranthus* L. en Afrique ⁽²⁾, 16 avaient déjà été définis comme genres par divers auteurs :

Helixanthera par LOUREIRO en 1793,

Dendrophthoë par MARTIUS et *Tapinanthus* par BLUME en 1830,

Agelanthus, *Amyema*, *Englerina*, *Erianthemum*, *Globimetula*, *Odontella*, *Oliverella*, *Oncella*, *Oncocalyx*, *Phragmanthera*, *Plicosepalus*, *Tapinostemma* et *Taxillus* par VAN TIEGHEM en 1895.

Les 6 restants correspondent tous à d'anciennes sections de *Loranthus* élevées au rang de genre, à savoir :
Actinanthella S. BALLE, *Bull. Ac. Roy. Sc. Col.* XXV, 5, p. 1625 (1954). Syn. Genre *Loranthus* sect. *Incrassati* SPRAGUE in THYSELTON DYER, *Fl. Trop. Afr.* VI, I, p. 256 et 263 (1910).

Botryoloranthus (ENGLER ET KRAUSE in *Bot. Jahrb.* LI, p. 461-1914) S. BALLE — *ibid.* p. 1622.

Danserella S. BALLE. nom. in *Webbia* XI, p. 583 (1955)
Syn. genre *Loranthus* sect. *Longicalyculati* ENGLER, *Bot. Jahrb.* XX, p. 81 et 85 (1894).

Moquiniella S. BALLE, *Bull. Ac. Roy. Sc. Col.* XXV, 5, p. 1628 (1954). Syn. genre *Loranthus* sect. *Moquinia* SPRAGUE, *Kew Bull.* 1914, p. 367 et 1915, p. 69.

⁽¹⁾ *Bull. Séances Acad. Roy. Sc. Colon.*, XXV, 5, p. 1619 à 1635 (1954).

⁽²⁾ Voir *Webbia* XI, p. 465 (1955).

Spragueanella S. BALLE, *ibid.* p. 1632. Syn. genre *Loranthus* sect. *Rhamnifolii* SPRAGUE, *Fl. Trop. Afr.* p. 257 et 267.

Tieghemia S. BALLE, nom. in *Webbia* XI, p. 582 (1955). Syn. genre *Loranthus* sect. *Montani* KRAUSE, *Not. Bot. Gart.* Berlin VIII, p. 494 (1923).

Quatre de ces genres furent définis dans la première partie de cet article ; on trouvera, ci-après, les planches ⁽¹⁾ illustrant leur morphologie et la Carte indiquant leur distribution géographique, ainsi que l'étude du cinquième, *Tieghemia*, et les raisons pour lesquelles le genre *Danserella* a dû être abandonné.

Un 23^e genre de Loranthoïdées africaines, *Berhautia* S. BALLE, genre nouveau du Sénégal, a été défini en 1956 ⁽²⁾.

Genre TIEGHEMIA
S. BALLE, gen. nov.

Synonymes :

Genre *Loranthus* L. section *Dendrophthoë* MART. sous-section *Rigidiflori* ENGL., *Pflanzenw.* Ost-Afr. C, p. 165 (1895) pp. pour *L. sulphureus* ENGL.

Genre *Loranthus* L. section *Coriaceifolii* SPRAGUE in THYSELT.-DYER, *Fl. Trop. Afr.* VI, I, p. 266 (1910) pp. pour *L. sulphureus* ENGL. et section *Quinquenerves* SPRAGUE in *Kew Bull.* 1915, p. 70 et *Fl. Cap.* VI, 2, p. III (1915).

Genre *Loranthus* L. sous-genre *Dendrophthoë* MART. section *Montani* KRAUSE, *Notizbl. Bot. Gart. Berl.* VIII, p. 494 (1923).

Genre *Tapinanthus* BLUME em. DANSER, *Verh. Kon. Ak. Wet. Amsterd. Natuurk.* 2^e sect. XXIX, 6, p. 112,

⁽¹⁾ Fig. I : *Actinanthella menyharthii* ; fig. II : *Moquinie lla rubra* et fig. III : *Spragueanella rhamnifolia*.

⁽²⁾ *Bull. Soc. Roy. Bot. Belg.*, 88, p. 131 (1956).

118 et 120 (1933) pp. pour *T. quinquerivius* (HOCHST.) DANSER et *T. sulphureus* (ENGL.) DANSER.

Genre *Loranthus* L. section *Dendrophthoë* MART. sous-section *Montani* KRAUSE, Not. Pflanzenfam. 16b, p. 155 (1935) et sous-section *Quinquenerves* SPRAGUE, *ibid.* p. 162.

Caractères morphologiques :

Inflorescences axillaires, pérulées, en ombelles ou capitules pauciflores subsessiles, ou en fascicules pauciflores, ou réduites à des fleurs isolées.

Bractées plus ou moins profondément cupuliformes, parfois subunilatérales, plus ou moins gibbeuses dorsalement, à bord parfois irrégulier et sommet uni- ou bidenté.

Fleurs 5-mères, gamotépales, actinomorphes (1) ; bouton droit, subcylindrique, légèrement renflé à la base et étroitement claviforme à l'extrémité ; périgones à tube plus court ou environ de même longueur que les lobes, ne se fendant pas unilatéralement (ou seulement momentanément au début de l'anthèse) ; lobes minces, sublinéaires sur la plus grande partie de leur longueur, peu élargis à la base et sous le sommet, demeurant dressés à l'anthèse (leurs extrémités, cunéiformes ou aiguës, restant parfois cohérentes pendant un certain temps au début de l'anthèse).

Étamines à filet soudé au tépale opposé sur toute la longueur du tube périgonal et sur une assez grande partie des lobes, linéaire, présentant une ou deux petites dents (une apicale, entière ou plus ou moins profondément bilobée ou deux marginales subapicales), infléchi ou involuté à l'anthèse ; anthères linéaires, à thèques entières parfois légèrement dépassées par le connectif.

Disques 5-lobés ; styles filiformes-5-gonaux ; stigmates ovoïdes-subconiques ou ellipsoïdes-globuleux, généralement \pm distinctement bilobés.

(1) Parfois momentanément zygomorphes chez *T. quinquenervia*.

Calicules plus courts ou de même longueur environ que le réceptacle, à bord entier ou superficiellement lobé.

Fruits (connus seulement pour *T. sulphurea*) oblongs ou obovoïdes, rouges, noircissant à sec.

Plantes glabres.

Feuilles généralement alternes, parfois subopposées, petites à moyennes, à nervation pennée irrégulière ou suprabasale subparallèle.

Rameaux se garnissant, parfois très rapidement, de lenticelles circulaires, noirâtres, parfois très rapprochées, ± saillantes, qui leur donnent éventuellement un aspect verruqueux.

Affinités :

Tieghemia est l'un des genres les moins évolués parmi les Loranthoïdées africaines (périgones gamotépales à tube court, actinomorphie, lobes périgoniaux demeurant dressés à l'anthèse et peu différenciés morphologiquement, anthères linéaires non cloisonnées transversalement, styles filiformes, calicules peu développés) ; c'est avec le genre afro-asiatico-océanien *Amyema* VAN TIEGH. (1). qu'il montre le plus d'affinités, ne s'en différenciant que par la position enroulée de ses filets à l'anthèse (caractère propre à la plupart des Loranthoïdées africaines, ainsi qu'il a été montré précédemment) (2) et le fait que ceux-ci portent une ou deux dents ; mais ce dernier caractère est encore si peu manifeste et souvent si difficile à distinguer (au moins sur le sec) que, malgré sa grande originalité, il est difficile de lui attribuer une grande importance différentielle.

Très voisin aussi du genre *Oncocalyx* VAN TIEGH. (3),

(1) *Amyema* VAN TIEGH. em. DANSER, Verh. Kon. Ak. Wet. Amsterd., loc. cit., p. 25 (1933).

(2) *Webbia* XI, p. 571 (1955).

(3) *Oncocalyx* VAN TIEGH., Bull. Soc. Bot. Fr. 42, p. 243 et 258 (1895) et *Loranthus* sect. *Rigidiflori* ENGL., Bot. Jahrb. XX, p. 86 (1894).

Tieghemia s'en différencie par ses fleurs non zygomorphes, à calicules ne dépassant jamais en longueur celle des réceptacles, et ses filets notablement plus longuement soudés au tépale opposé et pourvus de dents.

Par l'apparence délicate de leurs fleurs — due surtout à la gracilité des lobes périgoniaux ainsi qu'à l'étroitesse du tube au-dessus du renflement basal, les *Tieghemia* rappellent les *Oncella* VAN TIEGH. ⁽¹⁾ dont les fleurs, actinomorphes aussi, ont à peu près les mêmes dimensions mais portent des poils, et dont les filets sont épaissis dans leur région supérieure, et les *Dendrophthoe* MART. section *Laxiflori* ENGL. ⁽²⁾ qu'on reconnaît immédiatement à leurs inflorescences en grappes.

Comme les *Actinanthella* S. BALLE ⁽³⁾, les *Tieghemia* présentent souvent des ombelles réduites à des fleurs isolées ou gémées et leurs pérules, généralement très réduites, montrent parfois, deci-delà une écaille hypertrophiée foliacée.

Par leur glabrité complète, les *Tieghemia* s'apparentent aux 5 autres genres toujours glabres de Loranthoïdées africaines : les *Helixanthera* LOUR. em. DANSER, les *Plicosepalus* (BENTH. ET HOOK.) VAN TIEGH., les *Tapinostemma* (BENTH. ET HOOK.) VAN TIEGH., les *Spragueanella* S. BALLE ⁽⁴⁾ et les *Globimetula* VAN TIEGH.

Espèces :

Cinq espèces ont été décrites pour ce groupe :

1) *Loranthus quinquenervis* HOCHST., Flora 27, p. 432 (1844) qui, étant la plus ancienne, devient l'espèce-type et prend le nom de *Tieghemia quinquenervia* (HOCHST.) S. BALLE.

⁽¹⁾ *Oncella* VAN TIEGH., *loc. cit.* p. 251 et *Loranthus* L. sect. *Ambigui* ENGL., *Bot. Jahrb.* XX, p. 98 (1894).

⁽²⁾ *Dendrophthoe* MART. em. DANSER, *Verh. Kon. Ak. Wet. Amsterd. Natuurk.* 2de sect. XXIX, 6, p. 5 (1933).

⁽³⁾ *Actinanthella* S. BALLE, *Bull. Ac. Roy. Sc. Col.* XXV, p. 1625 (1954).

⁽⁴⁾ *Spragueanella* S. BALLE, *Bull. Ac. Roy. Sc. Col.* XXV, p. 1632 (1954).

2) *L. tenuiflorus* HARV. non HOOK. f. in HARV. et SOND., *Fl. Cap.* II, p. 578 (1871-62) qui est synonyme du précédent.

3) *L. sulphureus* ENGL., *Pflanzenw.* Ost-Afr. C, p. 165 (1895) qui devient *Tieghemia sulphurea* (ENGL.) S. BALLE.

4) *L. Friesiorum* KRAUSE, *Notizbl. Bot. Gart. Berl.* VIII, p. 494 (1923) qui est synonyme de *T. sulphurea*.

5) *L. Breyeri* BREMEK., *Ann. Transv. Mus.* XV, p. 238 (1933) qui n'appartient pas au genre *Tieghemia* ; c'est un synonyme de *Loranthus Lugardi* N. E. BROWN ; il devra donc être inclus dans le genre *Agelanthus* VAN TIEGH, emend. S. BALLE (*Webbia* XI, p. 583).

Le *Loranthus graciliflorus* HARV. non DC, nom. in *Herb. Kew*, doit être considéré comme synonyme de *T. quinquenervia*.

TIEGHEMIA QUINQUENERVIA (HOCHST.) S. BALLE — Fig. IV, 1-10. Est une espèce facile à reconnaître : elle a été bien décrite par SPRAGUE dans la *Flora Capensis* VI, II, p. III (1915) de THYSELTON DYER, et bien figurée par WOOD en 1902 dans les *Natal Plants* (tab. 295, représentant l'habitus et le profil de la fleur). — Type = KRAUSS s. n., Natalbai.

TIEGHEMIA SULPHUREA (ENGL.) S. BALLE — Fig. IV, 11 à 31. Est plus polymorphe que la précédente ; elle a été décrite par SPRAGUE dans la *Flora of Tropical Africa* VI, I, p. 338 (1910) de THYSELTON DYER et son synonyme, *Loranthus Friesiorum* KRAUSE, a été figuré dans les *Notizbl. Bot. Gart. Berl.* VIII, p. 495 (1923) où l'on trouve représentés un rameau fleuri, un profil de fleur, une étamine et un style. — Type : VOLKENS 2002.

On reconnaît ces deux espèces aux caractères suivants :

1. Périgones jaune et rouge de 30-39 mm de long, à lobes oblancéolés un peu épaissis et légèrement pliés le long de leur nervure en carène dans les 5-7 mm supérieurs (section transversale du bouton à ce niveau en forme d'étoile à 5 sommets) ; filets se terminant, face à l'an-

thère, par une petite dent arrondie ou \pm profondément bilobée ; calicule de 2/5-3/4 mm de long, généralement plus court, rarement aussi long que le réceptacle ; feuilles à nervure médiane émettant, de chaque côté, 1-2 (rarement 3) nervures latérales irrégulièrement distribuées — Soudan, Kénya, Territoire du Tanganyika.

T. sulphurea.

II. Périgones rouge et blanc, de 28-35 mm de long, à lobes oblancéolés et uniformément minces sur toute leur longueur (section transversale du bouton subcirculaire près de son extrémité), à nervure distincte extérieurement seulement ; filets portant, deux petites dents latérales à 2/3-1 mm sous leur sommet ; calicule d'environ 1 mm de haut, sensiblement de même longueur que le réceptacle ; feuilles à 3-5 (rarement 1 ou 0) nervures suprabasales subparallèles — Transvaal et Cap.

T. quinquenervia.

Variabilité du genre :

Relativement peu importante, si on la compare à celles d'autres genres de Loranthoïdées africaines, elle porte *principalement* sur :

- 1) La structure des filets (nombre et position des dents) ;
- 2) Le degré de différenciation des extrémités des lobes périgoniaux (accentuation de la nervure et, consécutivement, forme carénée du bout des lobes ; extrémité \pm aiguë).

et *accessoirement* sur :

- 1) La longueur du calicule, qui semble assez variable chez *T. sulphurea* (il semble y avoir des formes intermédiaires entre le calicule très court de l'échantillon du Kenya (type de *L. Friesiorum*) et le calicule environ aussi long que le réceptacle qu'on trouve chez *T. sulphurea* rapporté du Tanganyika, mais le matériel trop peu abondant des herbiers n'a pas permis de nombreuses dissections ;
- 2) La longueur et les couleurs des périgones (ces dernières encore insuffisamment précisées) ;
- 3) La forme des bractées (dimensions de la marge ventrale variant de 1/4 à 1 mm de haut ; celles de la marge dorsale de 1-1 3/4 mm ; le sommet pouvant être aigu, tronqué ou bidenté et la gibbosité dorsale plus ou moins accusée) ;

- 4) La longueur des anthères (variant de 2-3 3/4 mm) ;
- 5) La présence éventuelle d'un petit prolongement du connectif (moins de 1/6 mm de long) ;
- 6) La nervation des feuilles, passant du type nettement penné (*T. sulphurea* type) au type subbasal (*L. Friesiorum* type) ;
- 7) La robustesse des fleurs (ceci spécialement chez *T. quinquenervia*) ;
- 8) Le degré de réduction des inflorescences (passage des ombelles aux fascicules et aux fleurs isolées ; longueur des pédicelles).

Il semble qu'on assiste, chez *T. quinquenervia*, à une manifestation de la tendance des Loranthoïdées à passer de l'actinomorphie à la zygomorphie (fente plus précoce entre 2 lobes périgonaux qu'entre les autres), tendance qui apparaît aussi chez d'autres genres (notamment chez *Sprageanella*) et ailleurs qu'en Afrique.

Distribution géographique :

AFRIQUE CENTRORIENTALE :

T. sulphurea, qui y paraît rare, est localisé sur les montagnes du SOUDAN (Mt Kedong), du KENYA (forêts ouvertes et sèches entre 1900 et 2300 m d'alt. sur le Kenya, l'Aberdare, les monts Bahati) et du TANGANYIKA (Kilimandjaro).

Il y fleurit en janvier (Kenya), mars (Kilimandjaro), avril (Aberdare), juillet (Kedong) et d'octobre à décembre (Kenya).

AFRIQUE AUSTRALE :

T. quinquenervia y serait abondant ; mais ses habitats restent à préciser ; on l'a rapporté du Transvaal (lieu inconnu), des régions côtières (Zululand, Cafrarie anglaise, Komgha), centrales (Albert-Division) et orientales (Kentani) de la Colonie du Cap, ainsi que de la zone kalaharienne.

Il fleurit d'avril à mai (Natal et Cap).

Hôtes :

Tous inconnus.

Genre DANSERELLA

S. BALLE, gen. nov.

Bull. Sté Ac. Roy. Sc. Col. XXV, 5, p. 1619 (1954) et *Webbia XI*, p. 583 (1955).

Synonyme :

Genre *Loranthus* L. section *Dendrophthoë* BLUME sous-section *Longicalyculati* ENGL., *Bot. Jahrb. XX*, p. 81-84 (1894) emend. SPRAGUE in THYSELTON-DYER, *Fl. Trop. Afr. V*, 2, p. 266 (1910).

Distingué du genre *Odontella* VAN TIEGH. (syn. g. *Loranthus* sect. *Coriaceifolii* (ENGL.) SPRAGUE principalement à cause de l'absence, dans les tubes périgoniaux, d'appendices alternitépales internes ⁽¹⁾, caractère assurément significatif puisque particulièrement original dans la famille ⁽²⁾, il est apparu, à l'examen d'un assez abondant matériel, qu'en dehors de ce caractère aucun autre ne séparait, d'une façon générale et constante, les deux genres. En effet, ni la situation des inflorescences, ni la forme des lobes périgoniaux, ni leur position à l'anthèse, ni la structure des anthères ou du style, ni même la forme des feuilles ou la pilosité n'apportaient, comme il avait semblé d'abord, d'appui en faveur de la distinction de ces genres. L'histoire de ces deux taxa (g. *Danserella*, syn. *Longicalyculati* et g. *Odontella* syn. sect. *Coriaceifolii*) montre, d'ailleurs, que les auteurs qui s'en sont occupés n'ont pu arriver à une conclusion satisfaisante, soit qu'ils aient changé d'avis au cours de leurs travaux (ENGLER), hésité sur la manière de les traiter (SPRAGUE) ou qu'ils les aient, pour une raison ou une autre, négligés (DANSER et KRAUSE).

⁽¹⁾ Voir *Webbia XI*, p. 570 et pl. 9 p. 564.

⁽²⁾ Il ne se rencontre que chez 3 genres de Loranthoïdées : *Berhautia* S. BALLE, *Odontella* VAN TIEGH. em. S. BALLE et *Oliverella* VAN TIEGH.

Si, d'autre part, on considère l'ensemble des espèces de ces deux groupes, on trouve entre elles tant de convergences et de similitudes partielles qu'il semble plus raisonnable de les réunir que de les séparer. En effet, comme l'indique le nom primitivement donné par ENGLER à l'ensemble des premières espèces connues, elles ont toutes un calicule subcylindrique beaucoup plus long que le réceptacle ; chez toutes les espèces les fleurs sont pentamères, gamotépales à tube beaucoup plus court que les lobes, dépourvu de renflement basal et se fendant profondément à l'anthèse ; les filets sont linéaires et recourbés à l'anthèse ; les anthères sont linéaires à thèques entières et les bractées sont cupuliformes. Aucune de ces espèces ne porte de poils ramifiés à étages ⁽¹⁾, leur habitus est presque toujours semblable ⁽²⁾ et leurs aires de distribution sont presque superposables (le cas est particulièrement remarquable pour *Loranthus ugogensis* VAN TIEGH. et *L. glabrata* (ENGL.) SPRAGUE.

En réunissant les deux sections d'ENGLER et SPRAGUE, et en tenant compte des synonymies, on se trouve en présence d'un groupe d'une demi-douzaine d'espèces morphologiquement très proches l'une de l'autre, se situant sur une ligne évolutive qui semble s'imposer et où *Loranthus Schimperii*, seule espèce du groupe à lobes périgoniaux demeurant dressés à l'anthèse, fait figure de plus proche parent de l'ancêtre présumé, car *L. ugogensis* n'est morphologiquement qu'un *L. Schimperii* à lobes périgoniaux se recourbant à l'anthèse, *L. glabratus* (ENGL.) SPRAGUE qu'un *L. ugogensis* totalement glabre dépourvu d'appendices, *L. Fischeri* ENGL. un *L. ugogensis* plus poilu dépourvu à la fois d'appendices

⁽¹⁾ Certaines sont glabres ; d'autres portent de courts poils à ramifications simples.

⁽²⁾ Feuilles réduites et presque toujours 3 — (I) nerves et inflorescences axillaires ou sub —, très réduites (nombre de fleurs et longueur des axes pédonculaires, pédicellaires et floraux).

et de dents et *L. Stuhlmannii* ENGL. un *L. Fischeri* à longues feuilles et styles déjà un peu « en quille ».

Cependant, modifié de la sorte, le genre *Odontella* devient difficilement séparable du genre *Oncocalyx* VAN TIEGH. (syn. g. *Loranthus* sect. *Rigidiflori* ENGL.) qui est, lui aussi, intimement apparenté à *L. Schimperii* (mêmes inflorescences réduites à fleurs pentamères de petites dimensions, gamotépales, à tube court se fendant à l'anthèse et lobes peu différenciés dressés à l'anthèse, mêmes étamines, styles et disques, même absence de poils à étages et, pour beaucoup, mêmes feuilles réduites parallélinerves). Ce genre, composé d'un petit nombre d'espèces la plupart encore mal connues, mais morphologiquement très proches l'une de l'autre, est localisé dans le Sud de l'Afrique centrale (Afrique sud-occidentale au Mozambique) et représente, à partir de *L. Schimperii*, une lignée évolutive symétrique de celle des *Coriaceifolii-Longicalyculati*.

Un dernier argument, en faveur d'un rapprochement des 3 taxas ci-dessus mentionnés est l'homologie de l'unité ainsi obtenue avec l'ensemble des *Englerina* VAN TIEGH. em. S. BALLE (syn. g. *Loranthus* sect. *Ischmanthus* ENGL. et sect. *Diplobracteati* SPRAGUE) où l'on voit aussi les inflorescences se réduire, les feuilles devenir parallélinerves, les bractées et les calicules devenir profondément cupuliformes, les périgones devenir grands, les tubes courts s'allonger et se renfler à la base, les lobes dressés se recourber à l'anthèse et leurs extrémités se différencier de plus en plus, et la dent staminale s'allonger. Homologie curieusement illustrée par la découverte récente au Nyassaland d'une espèce nouvelle qui unit, à un habitus d'*Englerina woodfordioides* (SCHWEINF.) S. BALLE la pentamérie et la pauciflorie des *Odontella*.

En conséquence, il est proposé, plutôt que de maintenir les trois genres précédemment acceptés (à savoir les

genres n^{os} 16 : *Odontella* VAN TIEGH., 17 : *Oncocalyx* VAN TIEGH. et 18. *Danserella* S. BALLE) (1) et dont la distinction serait peu commode, de les réunir en un seul qui devra porter le nom prioritaire d'*Odontella* VAN TIEGH. em. S. BALLE et sera défini comme suit :

Genre ODONTELLA VAN TIEGH. em. S. BALLE.

Plantes glabres ou portant de courts poils simples ou à ramifications non verticillées.

Feuilles petites ou moyennes, souvent 3-1 nerves, parfois à nervation pinnée.

Inflorescence ombelliformes réduites (pauciflores, à courts pédoncules et pédicelles) terminant des rameaux courts ou plus souvent axillaires et alors pérulées.

Bractées unilatérales ou plus souvent obliquement cupuliformes, souvent dorsalement gibbeuses, rarement éperonnées.

Calicules évasés ou subcylindriques, plus courts, de même longueur ou plus longs que les réceptacles.

Fleurs pentamères, gamotépales, zygomorphes, généralement petites (moyennes chez quelques espèces).

Périgones à tube généralement court, rarement de même longueur environ que les lobes, renflé ou non à la base, se fendant unilatéralement à l'anthèse, souvent presque jusqu'à la base, portant parfois, intérieurement, à quelques mm au-dessus de leur base, des appendices alternitépales auxquels correspondent généralement des dépressions externes ; lobes linéaires ou \pm élargis à leur extrémité, demeurant dressés ou se recourbant lâchement à l'anthèse d'une façon souvent irrégulière ou inconstante.

Étamines à filet devenant libre à la base ou un peu au-dessus de la base des lobes périgoniaux, linéaires, terminés ou non par une dent interne en face de la base

(1) *Webbia*, XI, p. 582.

de l'anthère, involutés à l'anthèse ; anthères \pm longuement linéaires, à thèques entières parfois légèrement dépassées par le connectif.

Stigmates et disques bien distincts. Styles généralement pentagonaux-filiformes, exceptionnellement un peu « en quille ».

Fruits généralement inconnus.

La clé de détermination présentée dans *Webbia XI*, p. 582-583 devra donc être corrigée de la manière suivante :

16. Tube du périgone plus court ou de même longueur que les lobes :

17. Lobes du périgone beaucoup plus longs que le tube ou de même longueur que lui et, dans ce cas, demeurant dressés à l'anthèse ; anthères linéaires, jamais trapézoïdiformes, à connectif mince jamais dilaté ni émarginé à l'extrémité :

Genre 16. *ODONTELLA* VAN TIEGH. em. S. BALLE. Tubes périgoniaux portant intérieurement 5 appendices alternitépales :

Sect. *Coriaceifolii* ENGL. em. S. BALLE (syn. g. *Odontella*
VAN TIEGH.)

Tubes périgoniaux dépourvus d'appendices internes :

Lobes périgoniaux demeurant dressés à l'anthèse :

Sect. *Rigidiflori* ENGL. (syn. g. *Oncocalyx* VAN TIEGH.)

Lobes périgoniaux se recourbant à l'anthèse :

Sect. *Longicalyculati* ENGL. em. S. BALLE (syn. g. *Danserella* S. BALLE nom.).

17. Lobes du périgone environ de même longueur que le tube, étroitement révolvés à l'anthèse ; boutons adultes renflés à la base et au sommet ; filets involutés à l'anthèse ; anthères trapézoïdiformes, de 1/2-3 mm de long, à connectif élargi et émarginé au sommet et loges externes plus courtes que les internes ; calicules plus ou moins longs :

Genre (19 \rightarrow) 17. *GLOBIMETULA* VAN TIEGH.

L'étude détaillée du genre *Odontella* tel qu'il a été défini ci-dessus paraîtra prochainement dans une publication de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique.

Avant de terminer je désire remercier MM. BAEHNI, directeur du Conservatoire botanique de Genève, HOYLE, directeur de l'Institut Forestier d'Oxford, HUMBERT, directeur au Museum d'Histoire naturelle de Paris, MELCHIOR, directeur du Musée botanique de Berlin, ROBYNS, directeur du Jardin Botanique de Bruxelles et SIR SALISBURY, directeur de l'Herbier de Kew qui m'ont aimablement prêté des spécimens de Loranthacées de leurs collections.

Institut Botanique
de l'Université Libre de Bruxelles.

24 novembre 1956.

FIGURE I. — *Actinanthella menyharthii* (ENGL. et SCHINZ) S. BALLE.

1. Extrémité de rameau avec 3 feuilles alternes à nervures suprabasales subparallèles (Type de *Loranthus Menyharthii* ENGL. et SCHINZ — $\times 1$).
2. Bractée florale cupuliforme à bord irrégulièrement lobé et dentelé, couverte de poils courts et ciliée, peu renflée dorsalement (Type de *L. Wyliei* SPRAGUE — $\times 5$).
3. Réceptacle, calicule et disque en coupe longitudinale médiane (*id.* précédent — $\times 5$).
4. Coupe médiane schématique d'une fleur épanouie ($\times 1$).
5. Stigmate subconique (Type de *L. Wyliei* — $\times 5$).
6. Étamine montrant son filet inséré loin au-dessus de la base du lobe périgonial, à partie inférieure mince demeurant dressée et partie supérieure épaissie, involuée à l'anthèse, et son anthère longuement linéaire (Type de *L. Menyharthii* — $\times 5$).
- 7 — 10. Poils de limbe foliaire, à épaisse membrane, généralement pluricellulaires et ramifiés (Type de *L. Menyharthii* — \times env. 200).

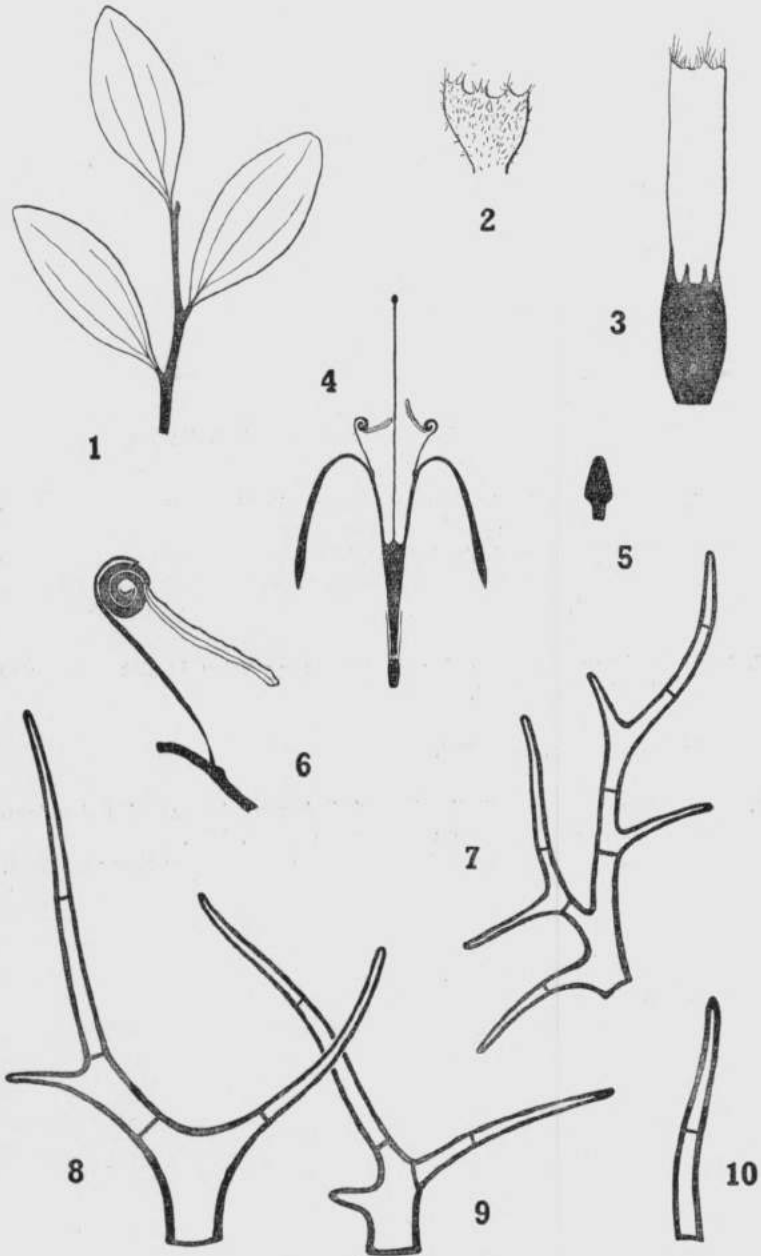


FIG. 1. — N^{os} 1 à 10.

FIGURE II. — *Moquiniella rubra* (SPRENG.) S. BALLE.

A. Ombelle axillaire pérulée 6-flore ; fleurs pédicellées à bractées cupuliformes ; bouton subcylindrique ; périgone à tube court se fendant unilatéralement à l'anthèse, à lobes linéaires révolutés à l'anthèse ; filets insérés environ à la base des lobes, se cassant près de leur base à l'anthèse ; style filiforme ; stigmate obovoïde ($\times 3 \frac{1}{3}$).

B. Partie supérieure d'une étamine montrant une portion du filet et l'anthère longuement linéaire ($\times 3 \frac{1}{3}$).

C. Grain de pollen (\times env. 165).

P. Poils de jeune rameau, unicellulaires, généralement plus ou moins abondamment ramifiés, rarement simples ou bifurqués (\times env. 165).

(Toutes d'après ECKLON ET ZEHYER 2283).

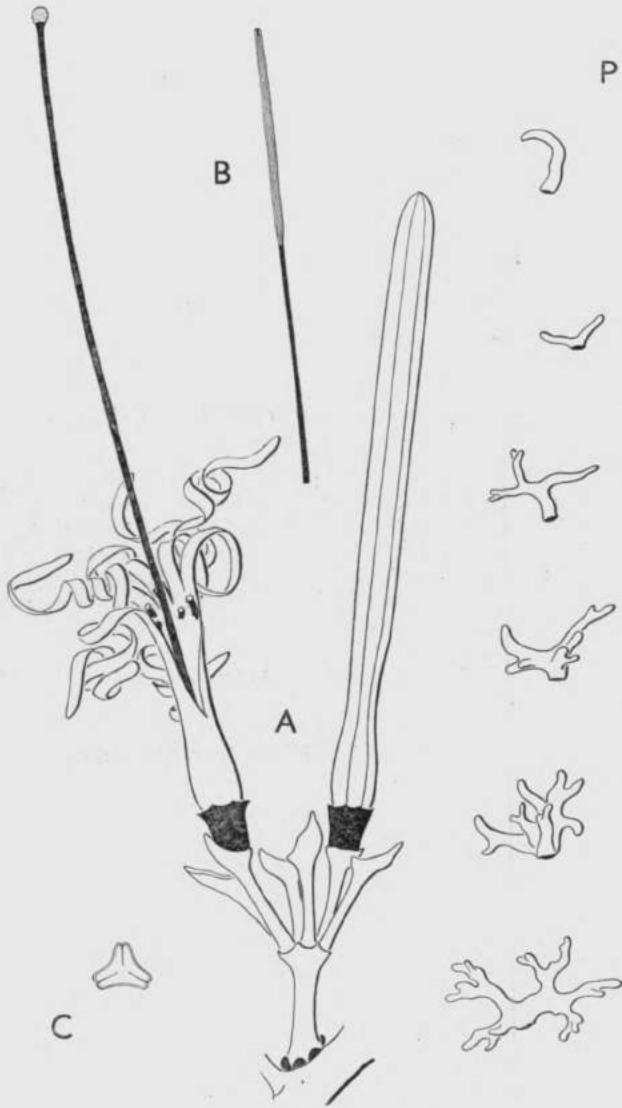


FIG. 2. — A. B. C. P.

FIGURE III. — *Spragueanella rhamnifolia* (ENGL.) S. BALLE.

1. Ombelle axillaire multiflore pérulée ; fleurs pédicellées à bractée \pm longuement éperonnée ; péricone à tube court ne se fendant pas unilatéralement à l'anthèse ; filets devenant libres à la base des lobes, épaissis et involutés à l'anthèse dans leur région supérieure, terminés par une courte dent aiguë en face de l'anthère linéaire ; lobes périgoniaux généralement réfléchis ou partiellement révolutés à l'anthèse et un peu élargis sous le sommet ; style filiforme ; stigmate ellipsoïde (SHAARER 1864 — $\times 5$).

2. Bouton arqué, renflé à la base, au sommet et au niveau de la libération des filets (*id.* précédent).

3. Silhouette de coupe longitudinale médiane des réceptacle, calicule, disque et base du style (*id.* précédent).

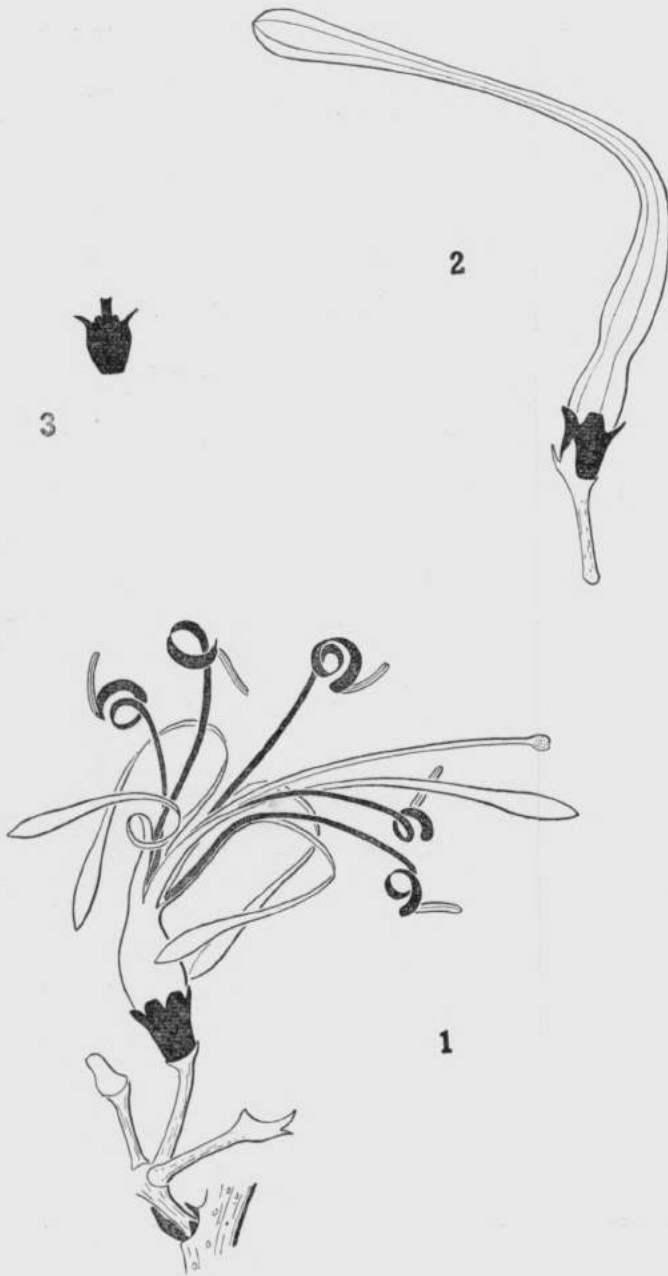


FIG. 3. — Nos 1 à 3.

FIGURE IV. — *Tieghemia quinquenervia* (HOCHST.) S. BALLE.

1. Lobe périgonal vu par sa face interne, avec l'étamine qui lui fait face à filet (en noir) bidenté latéralement près du sommet et anthère (en pointillé) longuement linéaire à connectif non saillant (FLANAGAN 1648 — $\times 5$).
2. Base de fleur montrant (en noir) la bractée profondément cupuliforme, un peu gibbeuse dorsalement, (en pointillé) le calicule subcylindrique et (en blanc) le renflement basal du périgone (FLANAGAN 1896 — $\times 5$).
3. Sommet du style et stigmate globuleux, papilleux, très légèrement bilobé (FLANAGAN 1648 — $\times 5$).
4. Partie supérieure d'un lobe périgonal vue de profil, avec la base de la partie libre du filet *id.* précédent.).
5. Silhouette de coupe longitudinale médiane des réceptacle, calicule et disque (*id.* précédent).
6. Silhouette de bractée, obliquement cupuliforme et gibbeuse, vue de profil (FLANAGAN 1896 — $\times 5$).
7. 8. 9. Feuilles à 3, 5 et 6 nervures subparallèles (FLANAGAN 1648, WOOD 8656 et RUDATIS 1607 — $\times 1/2$).
10. Silhouette de fleur épanouie (WOOD 8558 — $\times 1$).

T. sulphurea (ENGL.) S. BALLE.

11. Silhouette de fleur épanouie (Type de *L. sulphureus*) — $\times 1$).
12. Aspect d'une section de bouton au niveau de la partie élargie des lobes périgoniaux montrant leur fort épaissement au niveau de la nervure médiane (Type de *L. Friesiorum* — $\times 5$).
13. Partie supérieure d'un lobe périgonal vu de profil et montrant la forme en carène que lui donne l'épaississement de sa nervure médiane (*id.* précédent).
14. Lobe périgonal vu par sa face interne avec l'étamine qui lui fait face, à filet (en noir) brièvement denté au sommet et anthère (en pointillé) longuement linéaire à connectif non saillant ; la nervure du lobe est beaucoup plus distincte dorsalement qu'intérieurement (*id.* précédent).
15. Base de fleur montrant (en noir) la bractée très obliquement cupuliforme à courte marge ventrale et gibbosité dorsale, (en pointillé) le calicule court évasé et 5-lobé surmontant le réceptacle urcéolé et (en blanc) le renflement basal du périgone (*id.* précédent).
16. Sommet du style et stigmate ellipsoïde, papilleux, tronqué subbilobé, vu de profil (*id.* précédent).
17. Silhouette de coupe longitudinale médiane des réceptacle, calicule et disque (*id.* précédent).
18. 19. 20. Sommet de 3 filets montrant (en pointillé) la dent apicale interne et la base de l'anthère ; dent arrondi entière, émarginée ou bilobée (*id.* précédent).
- 21-24. Types de bractées à gibbosité plus ou moins accusée, à sommet aigu, tronqué ou bidenté, à marge ventrale plus ou moins élevée (d'après GILBERT ROGERS : 21 ; FRIES 463 : 22 et 23 et GROMIER LE PETIT : 24) — $\times 5$.
- 26-31. Types de feuilles plus ou moins allongées, à sommet arrondi, obtus ou cunéiforme, nervation pennée ou subbasale et nervures latérales plus ou moins nombreuses (d'après VOLKENS 2002 : 25, 26, 28, 29 et 31 et FRIES 463 : 27 et 30 — $\times 1/2$).

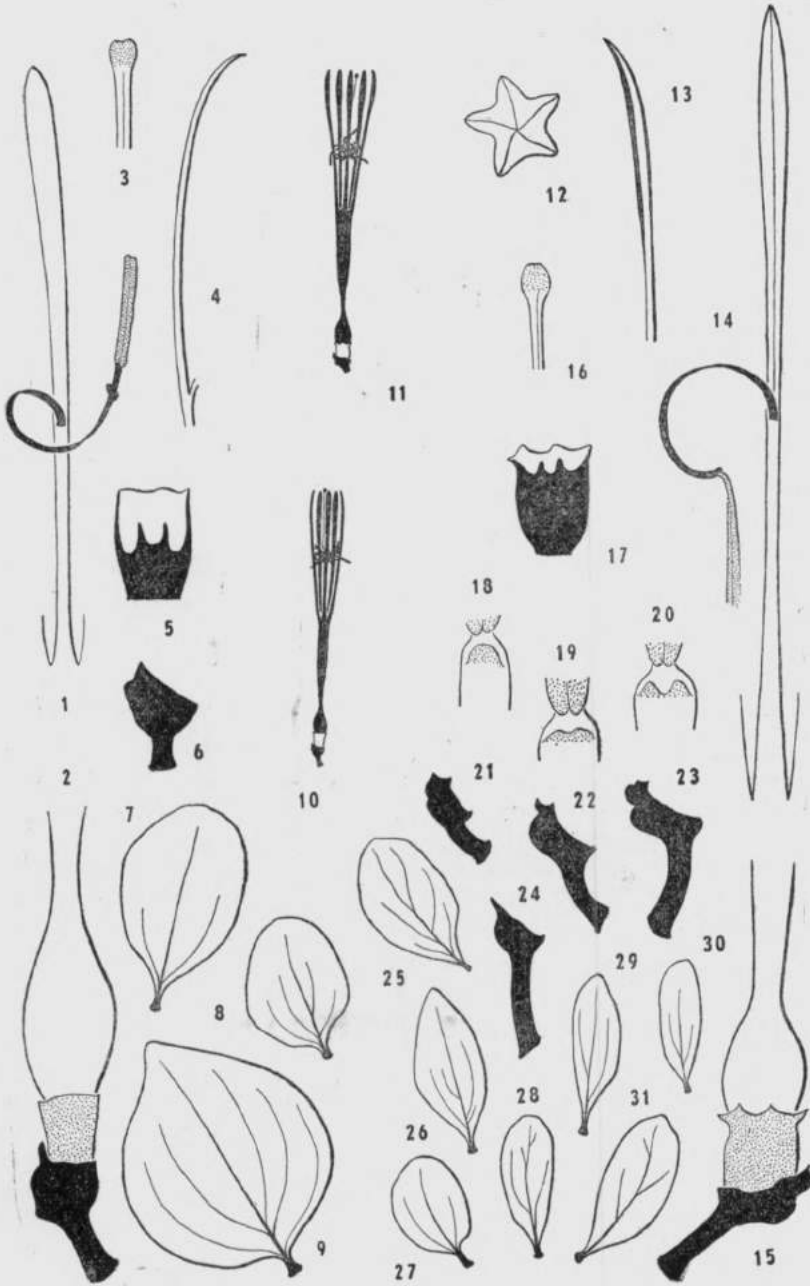


FIG. 4. — Nos 1 à 31.

FIGURE V. — DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

- Actinanthella menyharthii* (ENGL. et SCHINZ) S. BALLE.
 Rhodésie : Sebi Lundi — WILLD s. n° (*Herb. Kew*).
 Mtoko — WELLAN 21608 (*Herb. Kew*).
 Mozambique : Boruma — MENYHARTH s. n°, type de *Loranthus Menyharthii*
 ENGL. et SCH. (*Herb. Berlin*).
 Mambone — JOHNSTON 266 (selon SPRAGUE).
 Tete — KIRK (selon SPRAGUE).
 Zululand : Ngoya — WYLIE-WOOD 7468 (type de *L. Wyliei* SPRAGUE (*Herb. Kew*))
Botryoloranthus pendens (ENGL. et KRAUSE) S. BALLE.
 Tanganyika : Konde-Ukinga — STOLZ 2422 (selon ENGLER et KRAUSE).
 Kyimbila — STOLZ 1103, type de *L. pendens* ENGL. et KR. (*Herb. Delessert et Kew*).
 Morogoro — Miss BRUCE 1070 (*Herb. Br. Mus.*).
Moquiniella rubra (SPRENG.) S. BALLE.
 Natal : Haut Zambèze — DAY s. n° (selon SPRAGUE).
 Colonie du Cap : Nombreuses localités (cf. SPRAGUE, Fl. Cap. V. 2, p. 108).
 Boschmiansrivier — DREGE V, e, 39 } cotypes de
 Dweka-Zwartbulletje — DREGE II, d, 8 } *L. croceus*
 Langvalei — DREGE III, Ea, 9 } E. MEY.
 Uitenhage — KRAUSS 1217 type de *L. Schlechtendaelianus*
 SCHULTES. ZEYHER 107 » » *L. elegans* CHAM. et SCHL.
 (*Herb. Paris*). ZEYHER 296 » » *Moquinia rubra* SPRENG.
 (*Herb. Delessert et Paris*).
 sans lieu — ECKLON et ZEYHER... type de *L. oleaeifolius* ECK.
 et ZEYH. non CHAM. et SCHL.
 Afrique sud-occidentale : Namaqualand : Bowiesdorp — SALTER 937 (*Herb. Kew*)
 » Kamieskroon » 816 » *B. Mus.*
Spragueanella rhamnifolia (ENGL.) S. BALLE.
 Kenya : Arabuko — GRAHAM 1864 (*Herb. Oxf.*).
 Tanganyika : Amboni — HOLST 2796, type proposé de *S. rhamnifolia* (*Herb. Boiss. et Paris*).
 Dar es salam — HOLST 655 (selon SPRAGUE).
 Ile Mafia — SCHLIEBEN 2612 (*Herb. Delessert et Paris*).
 Lindi — SCHLIEBEN 6547 (*Herb. Delessert*).
 Meru, Kijagge Hill, Thorabe SMART BALLY 4613 (*Herb. Kew*).
 Morogoro — SHAAARER 1864 (*Herb. Kew*).
 Msassani — VAUGHAN 2809 (*Herb. Br. Mus.*).
 Ngole — GREENWAY 4938 (*Herb. Oxford*).
 Pangani — STUHLMANN 1, 774 et 781 (selon SPRAGUE).
 Rhodésie du Sud : Umtali — CHASE 27990 et 27989 (*Herb. Kew*).
 Mozambique : Gorungosa — CARVALHO (selon SPRAGUE).
Tieghemia sulphurea (ENGL.) S. BALLE.
 Soudan : Kedong valley — GROMIER LE PETIT s. n° (*Herb. Paris*).
 Kenya : Aberdare — R. T. FRIES 2743 (selon ENGLER et KRAUSE).
 Mts Bahati — ROGERS 4 et 26 (*Herb. Jard. Bot. Brux.*).
 O Mt Kenya — R. Th. FRIES 463 (*Herb. Jard. Bot. Brux.*).
 Tanganyika : Kilimandjaro — VOLKENS 2002, type de *L. sulphureus* ENGL.
 (*Herb. Boissier et Kew*).
Tieghemia quinquenervia (HOCHST.) S. BALLE.
 Transvaal : Kalahari — SANDERSON s. n° (selon SPRAGUE).
 Natal : Durban — RUDATIS 1608 (*Herb. Delessert*).
 Natalbai — KRAUSS s. n° type de *L. quinquenervis* HOCHST.
 Perea — MEDLEY WOOD 8556 (*Herb. Paris*).
 Zululand — GERRARD et Mac KEN 639 (*Herb. Paris*).
 Colonie du Cap : Côte : Cafrarie anglaise — COOPER 60 (*Herb. Paris*).
 Komgha — FLANAGAN 327 (*Herb. Delessert*) et 1648
 (*Herb. Paris*).
 London Div. — GALPIN 1832 (selon SPRAGUE).
 Centre : Albert Div. — COOPER 1761 (*Herb. Kew*).
 Est : Kentani — Miss PEGLER 1517 (*Herb. Kew*).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE
des cinq genres étudiés:

- Actinanthella ▲
- Botryocranthus ⊙
- Moginiella •
- Spragueanella ◻
- Tieghemia *

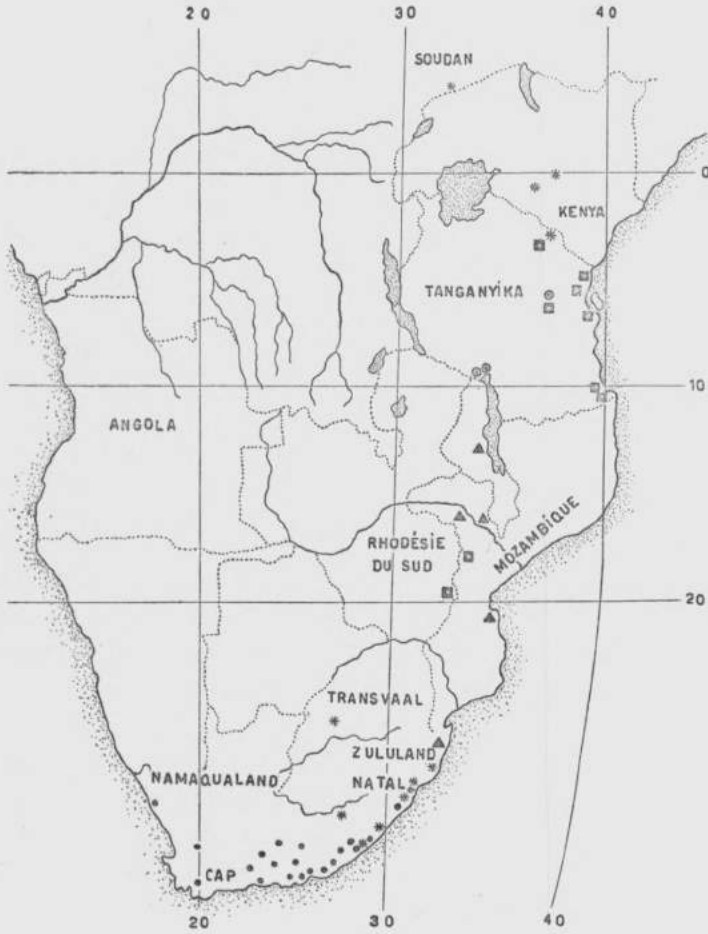


FIG. 5.

J. Schwetz. — Sur le réexamen partiel de trois agglomérations congolaises, examinées six ans auparavant au point de vue malaco-schistosomique : Bunia et Irumu (Haut-Ituri) et Kasenyi (lac Albert).

Dans un Mémoire paru en 1951 [1] (*), nous avons publié le résultat d'une mission antibilharzienne accomplie en 1949 et comprenant, entre autres, le résultat de l'examen des trois agglomérations en question. Aucun renseignement valable n'ayant paru sur ce qui s'y était passé entre-temps, nous avons profité d'une nouvelle mission en 1955 pour y procéder à un réexamen de la situation.

I. Bunia et Irumu.

Dans ces deux agglomérations, nous avons signalé précédemment les deux aspects du problème bilharzien : le résultat de l'examen des planorbes et celui de l'examen de la population. Le côté malacologique avait été examiné par nous-même dans les deux agglomérations. Quant à la population, nous l'avions examinée nous-même à Irumu, mais pour Bunia nous nous étions borné à citer le récent résultat obtenu par le docteur BELHOMMET et l'auxiliaire médical LISFRANC. Et nous dirons de suite que les deux résultats globaux des deux agglomérations, celui de Bunia et d'Irumu, avaient donné la proportion suivante de bilharziens :

<i>a)</i> Bunia (BELHOMMET et LISFRANC)	35 %
<i>b)</i> Irumu (nous-même)	50 %

(*) Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie, p. 1095.

De même qu'en 1949 nous avons examiné (ou réexaminé) en 1955 les planorbes aussi bien de Bunia que d'Irumu. Quant à la population, nous avons examiné nous-même (avec M. LISFRANC, auxiliaire médical) celle de Bunia. Nous avons, malheureusement, été empêché, pour des raisons indépendantes de notre volonté, de réexaminer la population d'Irumu.

Avant d'aborder les constatations de 1955 nous devons faire les deux remarques suivantes :

1) Aussi bien à Bunia-Irumu qu'à Kasenyi et que dans toute la région il s'agit uniquement de bilharziose intestinale à *S. mansoni*. C'étaient donc uniquement les planorbes des ruisseaux (*Pl. pfeifferi*) et ceux du lac Albert (*Pl. alberti*) qui nous intéressaient.

2) La lutte, ou la prophylaxie, antibilharzienne était différente suivant les deux foyers en question.

Grosso modo : on ne s'occupait pas des mollusques à Bunia, mais la population y était régulièrement examinée et les parasites trouvés étaient soumis à un traitement régulier à l'émétique par les deux personnes citées, les deux bien compétents dans la matière.

A Irumu, par contre, où plusieurs médecins s'étaient succédés entre temps, on n'examinait pas régulièrement la population, en se bornant à traiter ceux qui se présentaient à la consultation. De temps en temps, on y procédait par contre à un traitement des ruisseaux de l'agglomération par le sulfate de cuivre.

Passons à présent à nos constatations de 1955 en comparaison avec celles de 1949. Nous commencerons par le résultat malacologique, les mollusques et le degré de leur infection ayant été examinés par nous-mêmes aussi bien en 1949 qu'en 1955, ce double résultat étant bien comparable.

A. BUNIA (Fig. 1).

Deux ruisseaux dominant l'agglomération de Bunia :

1) La *Niamakao*, affluent intermédiaire du Shari, ruisseau pierreux à courant très rapide coulant dans un profond vallon séparant l'agglomération européenne de la cité indigène. Pratiquement pas de mollusques.

2) La *Luambusi*, le ruisseau de la cité indigène, affluent du précédent, ruisseau aux rives herbeuses et plus ou moins marécageuses. Nombreux Lymnées, Planorbes et Physopsis.

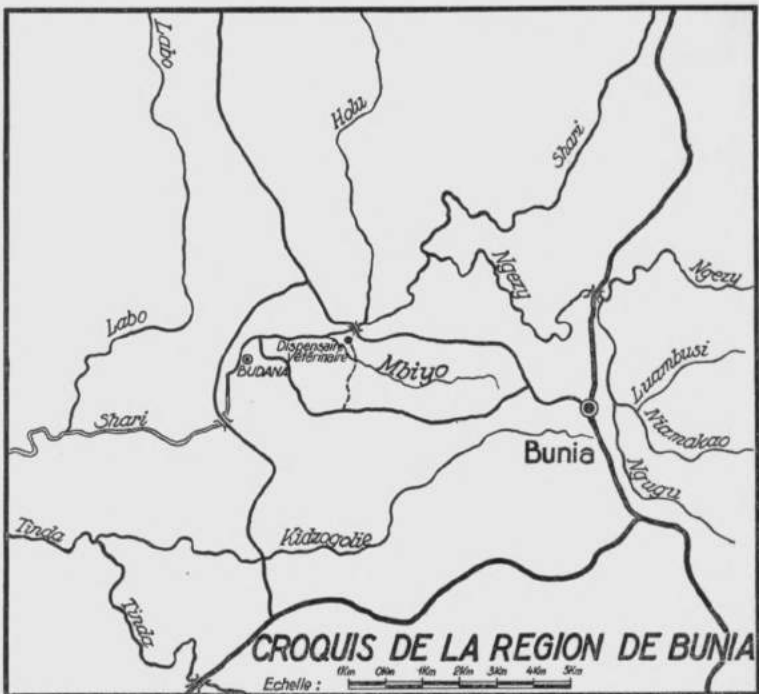


FIG. 1. — Croquis de la région de Bunia.

Voici, par exemple, la récolte totale de la Luambusi apportée le premier jour de notre arrivée à Bunia :

1) Lymnées	48
2) Planorbes	360
3) Physopsis	159
	<hr/> 567

Et voici la proportion de planorbes parasités trouvés dans la Luambusi en 1949 et en 1955 :

1949	1955
1) 19 planorbes : 11 + = 58 %	1) 62 planorbes : 36 + = 53 %
2) 125 planorbes : 10 + = 8 %	2) 66 planorbes : 30 + = 45 %
	3) 54 planorbes : 1 + = 2 % (à la source du ruisseau à plusieurs km de l'agglomération)
<i>Total :</i>	<i>Total :</i>
244 planorbes : 21 + = 8,6 %	182 planorbes : 67 + = 33,5 %

B. IRUMU (Fig. 2).

Tableau comparatif de planorbes émettant des cercaires de Schistosoma, trouvés dans les ruisseaux de l'agglomération d'Irumu en 1949 et 1955.

Nom du ruisseau	1949	1955
1) Zungulukwa, minuscule ruisseau du camp militaire, affl. du Shari	40 planorbes : 3 + = 7,5 %	420 planorbes : 1 + = 0,25 %
2) Bakakinda (ou Gwakala) Affl. Shari, près hôpital	117 pl. : 12 + = 10,2 % 1 + = 2 %	240 pl. : 12 + = 5 %
3) Ngulubai (Shari)	Pas examinés	24 pl. : 1 + = 4 %
4) Isaka (Shari)	Pas examinés	84 pl. : 10 + = 12 %
5) Salamukwa (Ndoie-Ituri) (Centre indigène)	Trouvé nombreux Lymnées et Physopsis	20 pl. : 8 + = 40 %
6) Kizima ya Maringumu (Ituri). Centre indigène	Trouvé très nombreux Pyrgophyssa et Lymnées	<i>Idem</i>

Comme on le voit, le pourcentage varie, mais des planorbes infectés furent trouvés dans tous les ruisseaux examinés, sauf dans le dernier où ce sont les Pyrgophysa et les Lymnées qui abondent.

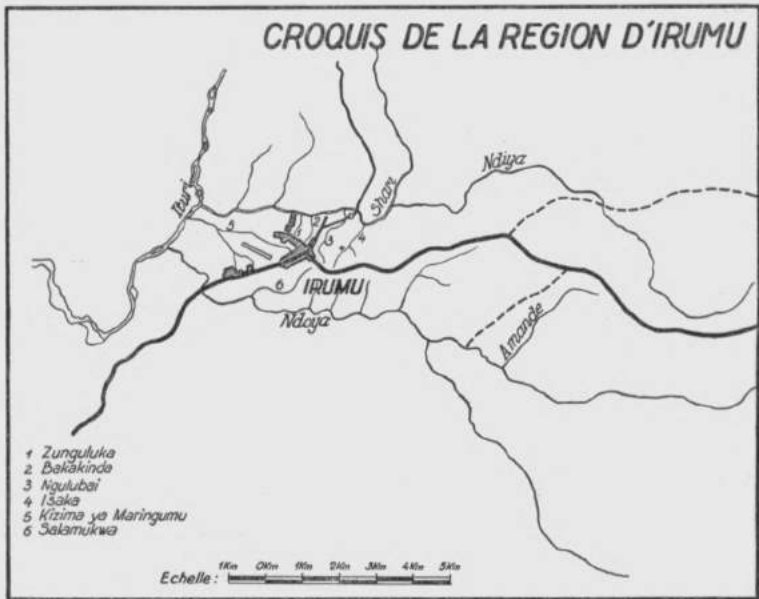


FIG. 2. — Croquis de la région d'Irumu.

Quant à la bilharziose, nous n'avons pu examiner, comme nous l'avons déjà dit, la population d'Irumu, où comme auparavant, on se borne à examiner et à traiter ceux qui se présentent à la consultation.

Mais voici le résultat de notre examen d'une partie de la population de Bunia :

I. 58 hommes : 17 parasités = 29,3 %

Dont : 10 fois +
 3 fois ++
 3 fois +++
 1 fois ++++

Dont : 2 anciens traités ++

1 échappé aux examens précédents, avec sang dans les selles
++++

N. B. Deux hommes occupés au reboisement et plusieurs maçons
(fréquentant donc la rivière Luambusi)

Autres parasites : 1) Ascaris : 4
2) Anguillules : 8
3) Tricocéphales : 1
4) Taenia : 1

II. 47 femmes adultes : 7 parasitées = 13 %

Dont : 2 fois +
4 fois +++
1 fois +++++

Dont : 1 échappée à l'examen précédent
1 ancien cas traité

Autres parasites : 1) Ascaris : 6
2) Anguillules : 2
3) Trichocéphales : 1
4) Ankylostomes : 2

III. 48 garçons et filles examinés : 12 parasités = 25 % (de 3 à 14 ans)

Dont : 7 fois +
3 fois ++
1 fois +++
1 fois +++++

Enfants âgés de : 1 de 3 ans
2 de 5 ans
3 de 6 ans
2 de 7 ans
2 de 9 ans
1 de 12 ans
1 de 14 ans

Dont : 1 ancien cas (7 ans)

Autres parasites : 1) Ascaris : 10
2) Anguillules : 1
3) Trichocéphales : 4
4) Taenia : 1
5) Ankylostomes : 3

TOTAL : 153 examinés dont 36 parasités = 23,6 %

DISCUSSION ET RÉSUMÉ.

L'infection des mollusques et celle des hommes vont de pair, les deux étant inséparables. Quand dans une localité on trouve des bilharziens, on est sûr de trouver des cercaires dans les planorbes des réservoirs d'eau de

l'endroit. Et *vice versa*. La présence de cercaires dans les mollusques est une preuve de la présence de bilharziens. Mais ce schéma ne suffit pas pour une investigation sérieuse de la bilharziose, surtout pour évaluer la progression ou la régression du mal. Ce schéma ne suffit en tout cas pas pour juger du résultat de telle ou telle autre intervention, du traitement par exemple. Parce qu'il y a infection et infection, infection légère et infection grave.

Nous avons donc trouvé en 1955 une forte infection des planorbes à Bunia, pratiquement la même proportion que six années auparavant, d'où nous pouvions facilement conclure à l'infection humaine, et cela malgré le traitement des malades, traitement pratiqué avec une grande ténacité depuis des années. Mais il serait erroné de conclure à l'inutilité de la prophylaxie médicamenteuse. D'abord, malgré un examen bien poussé (*), nous n'avons trouvé que 23 % au lieu de 35 % précédemment. Ensuite, il faut se demander quel serait le pourcentage et l'intensité de la maladie si l'on n'avait pas traité les malades. Enfin, il ne faut pas oublier les réinfections qui font qu'il est impossible de stériliser pour longtemps les bilharziens.

Il en est évidemment de même à Irumu où ce qui compte, c'est le traitement des malades, du moins de ceux qui se présentent *ad hoc*. Nous faisons évidemment abstraction du sulfate de cuivre qu'on jetait quelquefois dans les ruisseaux et qui ne pouvait avoir une influence durable sur les mollusques.

II. Kasenyi (lac Albert).

De tout ce que nous avons vu au Congo, en fait de bilharziose, ce sont les pêcheries de Kasenyi et l'évolution successive de leur bilharziose qui nous ont donné des

(*) Nous travaillions avec 4 microscopes et 4 microscopistes pour chaque échantillon. Le nombre de croix indique le nombre de microscopistes ayant trouvé des œufs dans les selles.

leçons les plus utiles sur la gravité de cette maladie et sur les divers moyens directs et indirects qui peuvent assez vite diminuer cette gravité.

Notre première investigation partielle des pêcheries de Kasenyi date de 1939 [2]. En 1949 nous avons consacré aux pêcheries riveraines du lac Albert plusieurs mois et en 1955 nous sommes venu voir le résultat des mesures qui avaient été prises pendant et après notre investigation de 1949.

En 1939, il s'était agi d'une étude préliminaire, faite à la demande des autorités, de la situation générale, situation exposée dans l'étude signalée [2]. Cette étude comportait l'examen des mollusques riverains du lac et du seul ruisseau Kisegge, l'examen comparatif des villages indigènes et des pêcheries et la découverte de bilharziens chroniques graves (avec hypertrophie hépatosplénique avec ascite) parmi les anciens pêcheurs licenciés.

Nous devons y retourner l'année suivante pour une étude plus approfondie, mais la deuxième guerre mondiale étant intervenue entre temps, ce n'est que 10 ans après, en 1949, que nous sommes revenu au lac Albert pour y approfondir la situation et pour indiquer les mesures à prendre.

C'est qu'entre temps la situation s'était aggravée dans les pêcheries. La proportion de parasités atteignait 100 % avec un fort pourcentage de dysenterie bilharzienne. De plus, parmi les vieux pêcheurs des cas d'hépatosplénomégalie avec ascite... Sur les rives du lac de nombreux petits planorbes (*Planorbis alberti* Schwetz) dont une forte proportion émettant des cercaires de *Schistosoma*.

Mais déjà le Service médical de la région avait jeté l'alarme et le médecin avec l'auxiliaire médical de Bunia furent chargés de traiter les malades, c'est à dire pratiquement tous les pêcheurs. Le Gouvernement a de plus

institué dans la région une inspection de travail pour surveiller la nourriture et le salaire des pêcheurs. Enfin, sur notre proposition, le Gouvernement a défendu de tirer les filets à la rive mais d'embarcation à embarcation. En effet, c'est surtout de retour de la pêche, en tirant les filets à la rive, que les pêcheurs s'infectaient, les planorbes ne se trouvant pas loin de la rive.

La base de la réforme consistait donc à examiner périodiquement et régulièrement les pêcheurs et leur famille et à traiter les malades. Certes, les réinfections étaient inévitables, mais le traitement empêchait l'installation de cas graves. Les choses adjuvantes : amélioration du salaire et de la nourriture devaient également jouer un rôle salubre : une bonne nourriture et un bon état physique général aidant à supporter non seulement la tuberculose mais toutes les maladies, même la maladie du sommeil. Nous n'avons pas proposé la destruction (impossible) des planorbes riverains mais une mesure indirecte pour empêcher le stationnement prolongé des pêcheurs à la rive.

Nous n'ignorions pas en revenant à Kasenyi, en 1955, que la base de la réforme consistant en un traitement régulier, n'avait pas toujours été strictement observée, mais enfin les gens étaient quand même examinés et traités.

Et voici ce que nous avons trouvé en 1955 à Kasenyi dans 2 pêcheries industrielles et dans une pêcherie indigène :

I. Pêcherie Coratelis	
Hommes adultes	30, dont 17 + = 56,6 %
Femmes adultes	13, dont 5 + = 38,5 %
Garçons (de 7 à 8 ans)	2, dont 1 + = 50 %
Total :	45, dont 23 + = 51 %

Remarques :

Sur les 17 hommes +, 13 étaient d'anciens traités et 4 nouveaux cas.

Un de ces anciens cas avait reçu la veille une injection d'émétique ;

- 2) Sur les 5 femmes +, deux étaient d'anciennes traitées ;
- 3) Le seul garçon + était un ancien traité à la Carbilazine.

II. Pêcherie Paraskevas

<i>Hommes adultes</i>	15, dont 9 + = 60 %
(dont 3 anciens traités)	
<i>Femmes adultes</i>	17, dont 4 + = 24 %
(3 + avaient reçu auparavant 60 injections d'émétique)	
<i>Garçons et filles</i>	10, dont 5 + = 50 %
<i>de 5 à 7 ans</i>	
(parmi les +, un ancien traité)	

Total : 42, dont 18 + = 43 %

N. B. Sur les 42 examinés il y avait 21 anciens traités : exactement la moitié.

N. B. Le résultat de l'examen de la 3^{me} pêcherie, de beaucoup la plus importante, celle de SURELIS, ex-ANCI AUX, fut malheureusement égaré par mégarde. C'est d'autant plus regrettable que le nombre d'examinés y était beaucoup plus grand que celui des deux précédentes pêcheries ensemble. Mais nous nous rappelons les grandes lignes du résultat, plus ou moins le même que dans les deux pêcheries ensemble, c'est-à-dire pourcentage général des infectés autour de 50 % et dont une grande partie appartenait aux anciens traités.

III. Village Kato. Village de pêcheurs professionnels.

N. B. En 1949, nous y avons trouvé une très forte proportion de parasités, des cas avec du sang dans les selles et même plusieurs vieux pêcheurs avec une forte hypertrophie hépato-splénique, une situation bien sérieuse donc, quoique moins grave que dans les pêcheries industrielles.

Voici le résumé de l'examen de la population de Kato, effectué le 11 mai 1955 :

<i>Hommes</i>	42, dont 29 + = 70 %
<i>Femmes</i>	14, dont 6 + = 42,8 %
<i>Garçons et filles</i>	17, dont 11 + = 65 %
<i>de 5 à 12 ans</i>	
<i>Total :</i>	73, dont 46 + = 63 %

Remarques :

- 1) Sur 36 hommes anciens traités on n'a trouvé que 3 négatifs. Plusieurs cas de ++++ (c'est-à-dire trouvés par tous les 4 microscopistes), mais la plupart : +++ ou ++, ce qui veut dire que les œufs étaient assez nombreux. Un seul des examinés a déclaré souffrir de diarrhée sanguinolente, ce qui fut confirmé par tous les 4 microscopistes ;
- 2) Sur 11 femmes anciennes traitées six furent trouvées positives. Contrairement aux hommes, rares œufs (de ++ à +) ;
- 3) Sur 6 garçons et filles anciens traités un seul fut trouvé négatif. Sept cas +++++, donc forte infection.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS.

En 1949, nous avons trouvé chez les hommes de Kato — tous pêcheurs — un certain nombre d'hépto-splénomégalies. A part le seul cas dysentérique, nous n'avons trouvé cette fois-ci que des « cas microscopiques », il est vrai à nombreux œufs. De même chez les enfants. La bilharziose reste donc assez sérieuse. L'amélioration semble être due surtout à l'introduction d'un nouveau système de pêche consistant à éviter de tirer les filets à la rive. Chose curieuse : le chef Kato, se rappelant notre intervention de 1949, nous a spontanément déclaré que ses gens ne tiraient plus les filets à la rive, à quoi il attribuait également l'absence de nouveaux cas de gros ventre.

RÉSUMÉ.

Tout est relatif. Nous avons encore trouvé dans les pêcheries de Kasenyi, pêcheries industrielles et pêcherie indigène, une infection bilharzienne d'environ 50 % malgré les mesures médicales et administratives prises

en 1949. Mais au lieu d'une infection très grave de 1949, nous avons trouvé à Kasenyi une infection « un peu au dessus de la moyenne ». D'autre part, nous avons trouvé le système du traitement peu surveillé. Enfin, quoi qu'on fasse, on ne peut rien contre les réinfections des gens habitant la rive d'un lac — seule source d'eau de la localité et dont les rives hébergent de nombreux planorbes. Seulement le traitement empêche l'installation d'une infection grave.

Bruxelles, juillet 1955.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] SCHWETZ, J., Recherches malaco-schistosomiques aux lacs Albert, Édouard et Kivu et dans plusieurs localités voisines (*Mémoire Inst. R. Col. Belge*, T. XIX, 1951, 3).
- [2] SCHWETZ, J. et DARTEVELLE, E., Sur les mollusques gastéropodes pulmonés et la schistosomiase de l'est du Congo et spécialement dans l'agglomération de Kasenyi au lac Albert (*Ann. Soc. Belge Méd. Trop.*, T. XXII, 1942, 2).